

Domus de S. Maria Maioribus,
In semine de multa stima

J. V. G.

PATRIE EDUCATION ET TRAVAIL

DU MÊME AUTEUR :

- De la non-rétroactivité des lois*, 1 Vol. in-8^o.
- Essai sur les sources du Droit Romain*, 1 Vol. in-8^o.
- Notiță asupra Societăților prin acțiuni după codul general de comerț german*, brochure in-8^o.
- De la compétence des Tribunaux dans toute contestation relative aux biens mobiliers qu'un Etat étranger peut posséder en Prusse*, brochure in-8^o.
- Memoriu asupra transferării scaunului Societății Acționarilor Căilor Ferate Romane din Berlin în Bucuresci*, brochure in-8^o.
- Droit Prétorien et Réponses des Prudents*, 1 Vol. in-8^o.
- Consiliul Impăraților la Roma și la Constantinopole*, 1 Vol. in-8^o.
- Etude sur le régime municipal Romain*, brochure in-8^o.
- Studiu asupra lezei celor XII Tabule*, brochure in-8^o.
- La succession au Trône de Roumanie*, en roumain et en français, forte brochure in-16.
- Notice juridique sur un Testament*, brochure in-8^o.
- Viața municipală la Pompei*, 1 Vol. in-8^o.
- Observațiuni în procesul cu moștenitorii I. Otteleșeanu*, brochure in-8^o.
- Doi Antagoniști Romani*, brochure in-8^o.
- Episcopul Melchisedec*, brochure in-4^o.
- Vilegiatura și reședințele de vară la Romani*, brochure in-8^o.
- Romanii călători*, brochure in-8^o.
-

1937/8

25519



PATRIE

EDUCATION ET TRAVAIL

PAR

JEAN KALINDÉRO

DOCTEUR EN DROIT DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE
ROUMAINE



25519



Donațiunea Maiorescu

BUCAREST

IMPRIMERIE DE LA COUR ROYALE F. GOBL FILS

19 — RUE ROYALE — 19

1896

5/12

C'est au bruit du canon, rappelant au pays, que trente ans se sont écoulés depuis l'avènement au trône de Roumanie de l'Elu du peuple, le Prince Charles de Hohenzollern, et qu'il y a quinze ans, que Son Altesse Royale le Prince Régnant fut couronné Roi de Roumanie, c'est le 10 Mai, rappelant ces deux dates, 1866 et 1881, dont l'éclat brillera à jamais dans les fastes de notre patrie, que nous écrivons cet avant-propos, en commémoration de ces deux grands événements, qui ont créé la Roumanie moderne, et lui ont assigné son rang parmi les puissances européennes.

Sans vouloir nous étendre sur les différentes phases historiques qui ont précédé l'arrivée parmi nous du Roi Charles I, nous tenons à répéter ici les magnifiques paroles que le fondateur de la Dynastie Roumaine prononça, en foulant le sol de Sa nouvelle patrie :

«Elu par la nation, spontanément, Prince de Roumanie, J'ai quitté sans hésiter, et mon pays et Ma famille, pour répondre à l'appel de ce peuple, qui M'a confié ses destinées.

«En mettant le pied sur ce sol sacré, Je suis devenu Roumain.

«L'acceptation du plébiscite M'impose, Je le sais, de grands devoirs : J'espère qu'il Me sera donné de les remplir.

Je vous apporte un cœur loyal, des pensées droites, la ferme volonté de faire le bien, un dévouement sans bornes pour Ma nouvelle patrie, et cet invincible respect que l'exemple des miens M'a appris à avoir pour la loi.

«Citoyen aujourd'hui, soldat demain, s'il le faut, Je partagerai votre bon et votre mauvais sort. A partir de ce moment, tout est commun entre nous : croyez en Moi, comme Je crois, Moi, en vous.

«Dieu seul peut savoir ce que l'avenir réserve à notre patrie. Quant à nous, contentons-nous de faire notre devoir.»

«Fortifions-nous par la concorde : Unissons nos forces pour être à la hauteur des événements».

L'histoire dira si ces Augustes promesses ont été accomplies avec constance et fidélité par le Chef Suprême, qui a conduit notre armée devant Plevna, et a conquis l'indépendance de la Roumanie, l'épée en main; elle dira s'Il a répondu dignement à l'attente de Son peuple.

C'est sous l'empire des sentiments que nous inspirent ces heureux souvenirs que nous publions en français— pour témoigner de notre gratitude particulière envers un pays auquel des amitiés constantes nous attachent — un certain nombre d'allocutions que nous avons prononcées, en qualité d'Administrateur du Domaine de la Couronne, à l'occasion de l'inauguration des nombreuses créations d'églises, d'écoles, de mairies, d'industries forestières, etc., dont notre Roi, dans Sa grande bonté, a doté les terres du Domaine de la Couronne.

Dans toutes ces solennités, nous avons cherché l'occasion, et nous n'avons pas manqué une seule fois, d'expliquer aux habitants de ces Domaines, leurs obligations comme citoyens Roumains, de parler à ces braves villageois, qui en 1877, lors de la guerre de l'Indépendance, ont quitté le soc de la charrue, pour prendre le fusil, de l'amour de la Patrie, de leurs devoirs envers cette mère commune, de l'utilité et des avantages de la religion, de l'instruction et d'une éducation complète, de la nécessité et des effets merveilleux du Travail. C'est pourquoi nous avons donné comme titre à cette publication : «Patrie, Education et Travail».

Ce qui nous a porté puissamment à mettre encore plus de chaleur à exécuter des ordres Augustes, et à nous attacher spécialement au développement de tout ce qui peut contribuer au bien-être de la classe laborieuse qui cultive les champs, c'est non seulement le souvenir de ce que le doux Virgile a dit de la vie rustique, mais aussi notre prédilection personnelle pour les prairies, les claires fontaines, les moissons, les pâturages, dont la vue, dès notre enfance, a parlé à notre âme.

Aussi avons-nous trouvé plaisir à nous entretenir avec les paysans des Domaines de la Couronne, de leurs travaux, de leurs intérêts. Telles sont les pensées qui nous ont guidé dans les utiles conseils que vous avons eu à leur adresser, conseils qui se sont alliés chez nous aux efforts que nous avons faits pour nous conformer aux nobles in-

tentions de Celui qui veille avec tant de sollicitude aux destinées de la Patrie.

Nous nous estimerons heureux, et considérerons comme notre meilleure récompense, si ceux qui voudront bien lire ces quelques entretiens, trouvent que nous avons été fidèle, en agissant, comme nous l'avons fait, à la grande et généreuse pensée du Roi Charles I.

Enfin, quelle que soit l'appréciation qui sera exprimée sur ce travail, nous dirons, comme excuse, que c'est la seule voix du devoir et du patriotisme qui nous a toujours inspiré.

Bucarest.

10 Mai 1896.

L'INSTRUCTION GUIDE DE LA VIE¹⁾

Mesdames.

Messieurs,

Chers enfants,

Je suis venu présider à l'ouverture de cette école, construite pour l'éducation des garçons et des filles de cette commune, par ordre de Sa Majesté le Roi, qui, dans Sa paternelle sollicitude, et comprenant vos intérêts, ne veut avoir que des sujets éclairés, instruits de leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie et envers Lui, comme chef d'Etat. ²⁾

¹⁾ Inauguration de l'école rurale du Domaine de Malini, département de Suceava.

²⁾ Le Domaine de la Couronne a été constitué, et pourvu d'une administration propre, par une loi du 10 Juin 1884, au moyen de douze terres prises parmi les propriétés de l'Etat. Sa Majesté le Roi nous a fait l'honneur de nous confier, depuis sa fondation, le soin de cette administration. La volonté de Sa Majesté a été qu'elle servît à l'amélioration de la vie morale et matérielle des populations rurales. C'est à ces fins qu'entre beaucoup d'autres mesures

En effet, dans un pays démocratique surtout, c'est-à-dire dans celui où le peuple est consulté sur ses désirs, sur ses intérêts, sur ses besoins, et se gouverne réellement lui-même, par l'intermédiaire de ses représentants, dans un état démocratique, dis-je, les hommes et les femmes doivent être éclairés. N'ont-ils pas de grands devoirs à remplir ? Or, droits et devoirs demandent, impliquent les lumières nécessaires pour les connaître, les accomplir. Pour nous diriger, il faut un guide ; eh bien, ce guide, c'est l'instruction. Elle est le flambeau qui éclaire la cécité intellectuelle, c'est-à-dire l'ignorance, l'inexpérience de toutes choses, dans les premiers jours de la vie, qui s'appellent l'enfance, âge où vous devez demander à l'instruction les lumières dont vous sentirez si impérieusement le besoin, pour vous conduire pendant tout le reste de vos jours. Votre avenir, mes chers enfants, votre considération, dépendent de la bonne direction que vous serez venus puiser à cette source bienfaisante qu'on appelle l'école, où vous devez vous préparer à soutenir honorablement, le grand, le pénible combat de l'existence. Les sociétés humaines sont arri-

prises, dans l'intérêt général, l'Administration du Domaine de la Couronne résolut de doter tous les villages d'écoles-modèles, d'ateliers scolaires, d'églises nouvelles ou restaurées, de maisons communales, d'installations forestières avec chemins de fer, d'industries domestiques et agricoles, etc.

Nous espérons qu'avec la clôture de l'année 1897, toutes les constructions, nécessaires dans ces buts seront terminées, et peut-être pourrons-nous plus tard publier en roumain, avec des représentations lithographiques de ces constructions, tous les discours et les allocutions que nous avons prononcés, à leur inauguration, sur les Domaines de la Couronne.

vées à un tel état de progrès des lumières, que personne, chez nous, ne s'étonne aujourd'hui de voir un laboureur, un vacher, sachant lire et écrire, et qu'on n'entend plus, comme jadis, dire, d'une voix timide, qu'on peut être heureux et honnête, sans avoir été à l'école.

Dieu a fait votre âge heureux pour apprendre: il lui a donné, exprès pour cela, la souplesse d'organes complaisants, neufs, et prêts à servir, auxquels rien n'échappe; il lui a encore donné ce présent de la mémoire, le plus précieux de tous, qui est comme un dépôt dans lequel tout s'assemble, se conserve et se concentre, mais qui, malheureusement, diminue avec la marche des années.

Oui, mes chers enfants. à cet âge si heureux, je le répète, vous êtes comme les arbres auxquels il faut se hâter d'imprimer une bonne direction, car une fois arrivés à une certaine taille, il serait trop tard pour les redresser, ils seraient déjà rigides. Il avait bien senti la nécessité de l'éducation, ce grand citoyen, ce grand libérateur de sa patrie, l'illustre Washington, qui, dans sa lettre d'adieu au peuple américain, proclame, comme nécessité de premier ordre, les institutions ayant pour but la diffusion de l'instruction. En effet, plus la constitution d'un pays donne d'empire à l'opinion publique, plus il est essentiel, je le déclare de nouveau, que cette opinion soit éclairée.

Aussi notre Roi, tout aussi convaincu que le héros de l'Amérique, de l'importance de l'instruction, désire,

veut, et n'épargne rien, pour qu'au moins les enfants des habitants des différents domaines de la Couronne soient abondamment nourris du pain intellectuel.

Et d'où vient, chez ce Souverain si éclairé, ce profond souci de l'instruction de Son peuple, sinon de la conviction que—selon les propres paroles d'un homme éminent, qui s'est occupé spécialement de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, Jules Simon—le peuple qui a les meilleures écoles, est le premier des peuples, et que, s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. En voulez-vous une preuve éclatante? La nation qui a étonné le monde, il y a plus de vingt années par ses victoires, doit ce bonheur non seulement à la perfection de son armement, mais encore aux maîtres d'école qui, par leur enseignement ont fortifié l'âme de leurs élèves, et en ont fait les soldats que l'on admire.

Mais ce n'est pas seulement sur les jeunes garçons que se répandent les bienfaits de Sa Majesté, Elle les a étendus, avec une sollicitude égale, sur les jeunes filles: cette école, ne l'oublions pas, est une école mixte, c'est-à dire qu'elle contient aussi des salles de classe pour les filles, et des logements séparés, pour l'instituteur et pour l'institutrice; ainsi les fillettes recevront, comme leurs frères, une instruction conforme au rôle que doit jouer la femme, la mère, dans la société, une instruction peut-être moins étendue que celle des garçons, mais appropriée à leur sexe assurément, et leur cœur et leur esprit seront imbus, par

les soins assidus d'une institutrice habile et vertueuse, des salutaires principes qui font la femme honnête, utile et considérée. Au reste, la mère—et la plupart d'entre vous, jeunes filles, seront des mères de famille, —est la première éducatrice des enfants. Il ne faut pas cependant que ceux-ci, élevés dans ces principes, aient à rougir d'une mère laissée dans une ignorance profonde. Il n'est pas bon que la distance soit très grande entre elle et ses enfants. J'ajouterai encore qu'il est nécessaire et urgent que les filles soient aussi convenablement élevées que les garçons, pour donner aux maris un intérieur, une compagne ; pour rendre la force à notre race qui faiblit ; pour faire échec au scepticisme, c'est-à-dire au doute en tout, que l'on pourrait croire sur le point d'envahir le cœur de notre jeune génération.

D'ailleurs, vous savez avec quelle touchante préoccupation notre Reine, qui est pour les filles du peuple une tendre mère, veille sur leur éducation, quelle importance Elle attache à leurs ouvrages manuels : la couture et le tissage des vêtements, Elle, qui a réveillé l'industrie domestique et nationale du tissage, à laquelle sont acquis Ses encouragements et Ses faveurs. ¹⁾ Imitez donc, jeunes filles, ce bel exemple, et

¹⁾ La Reine de Roumanie s'est toujours efforcée, et avec succès, de maintenir en honneur le pittoresque costume national féminin, et de développer les industries domestiques auxquelles sa confection donne lieu. Une Société de dames «*La Fourmi*» a été fondée et fonctionne, dans ce but, sous le haut patronage de la Souveraine.

tissez vos vêtements, ceux de vos parents, et un jour ceux de vos maris.

A vous, Monsieur le Maire, représentant de l'autorité, de veiller avec une vigilance patriotique, sur cette école, à vous de lui assurer le respect et la protection auxquels elle a droit; à vous de faire comprendre à vos administrés, s'ils paraissaient oublier leur devoir envers leurs enfants, l'obligation sacrée de les envoyer à l'école. Vous êtes, comme je le disais, le représentant du pouvoir, par conséquent celui de la loi, et celle-ci vous arme du droit de vous faire obéir, dans ce cas, et de briser les résistances, s'il devait s'en produire. Mais je suis convaincu que votre sagesse seule suffirait alors pour venir à bout des récalcitrants.

Quant à vous, Monsieur l'instituteur, votre tâche est difficile, mais elle est aussi noble qu'utile: à vous de former les générations nouvelles, et d'assurer, pour votre grande part, l'avenir de la patrie, qui vous a confié ses enfants, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus précieux, car ce sont comme de jeunes plantes dont vous êtes le jardinier intellectuel, et qui vous récompenseront, sûrement, par leur docilité et leur zèle, des soins paternels que vous avez eus pour eux.

Du reste, l'instituteur, par l'exemple de sa propre vie, par sa tenue dans l'école, sa prudence, sa parole tour à tour ferme et douce, par le choix des modèles d'écriture, des maximes inscrites sur les murs

de l'école, des livres de lecture, par des anecdotes citées en temps opportun, par les conseils jaillissant de l'occasion ; enfin par l'ensemble de sa conduite, remplace le père dans l'éducation de ses élèves.

Enfants d'une localité montagneuse du pays, ¹⁾ ils présentent à vos efforts un champ fertile, c'est-à-dire la vivacité d'imagination, unie à la force et à la vigueur corporelle. La santé est une des premières conditions pour bien apprendre, et vous vous ferez, j'en suis convaincu, un devoir de tirer de ces fortes natures tout ce que promet leur organisation physique et intellectuelle. Vous en ferez enfin, Monsieur l'instituteur, des hommes et des femmes honnêtes, pourvus de toutes les connaissances nécessaires à leur condition sociale, dévoués à leur patrie, ainsi qu'à ces généreux Souverains, auxquels ils doivent tant.

J'ai la pleine conviction que, bientôt votre tâche sera allégée par la nomination d'une institutrice pour les filles, cette école étant mixte.

Quart à vous, braves villageois ici présents, et parmi lesquels mes yeux aiment à voir des combattants pour l'indépendance de notre pays, ²⁾ avec vos amis et voisins accourus, en toute hâte, pour prendre part à cette belle fête, n'oubliez pas que les parents sont les premiers instituteurs de leurs enfants et

¹⁾ La localité de Malini, où cette allocution a été prononcée, est située dans le Nord-Ouest de la Moldavie, et dans la région montagneuse.

²⁾ Des anciens soldats de la guerre de l'indépendance (1877—78).

que c'est un saint devoir de les élever dans le respect, dans l'amour de Dieu, qui vous les a donnés pour être votre joie, votre orgueil, ainsi que votre soulagement dans vos vieux jours, de les élever, je le répète, dans l'amour de cette patrie, de cette terre natale qui les porte, les nourrit, et qui est, de toutes les choses du monde, la plus douce au cœur de l'homme, dans l'amour de ce vaillant Roi, de cette bienfaisante Reine, et, en ce jour de bonheur, en ce moment solennel, faites tous sortir avec moi de vos poitrines ce cri vraiment roumain :

Vive le Roi Charles I !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive Son Altesse Royale, le Prince Ferdinand !

LE BUT DE L'ÉCOLE¹⁾

Mesdames,

Messieurs,

Chers Enfants,

C'est un grand et beau jour pour moi que celui où je viens inaugurer l'école dont Sa Majesté le Roi a daigné doter ce village, en donnant un témoignage éclatant de la bienveillante sollicitude qu'Il étend sur les plus humbles de Ses sujets.

L'École! c'est le bienfaisant asile où la jeunesse, des deux sexes vient se former à l'apprentissage de la vie, par l'instruction, par le développement du coeur et de l'intelligence; l'École! c'est l'instituteur, qui remplace le père et la mère, c'est cet homme honnête, pénétré des principes de la sainte religion et de l'honneur, qui vous en explique les commandements, mes chers enfants, qui vous en fait connaître, aimer et

¹⁾ Inauguration de l'école primaire rurale de Busteni, département de Prahova.

pratiquer la morale. Cet homme, cet instituteur, a charge d'âmes, dirige vos premiers pas dans la science, et vous apprend à connaître, à respecter et à chérir ces trois nobles mobiles de notre vie : Dieu, la Patrie, et le Roi.

C'est là le triple enseignement que vous venez recevoir ici, dans cette école élevée par la grande bonté de Sa Majesté.

Cette école est donc, par son origine même, placée sous le haut patronage du Roi, qui ne lui manquera jamais, et sous celui de notre gracieuse Reine. Après Leurs Majestés, elle peut compter, j'en suis convaincu, sur l'appui de l'autorité, dont vous, Monsieur le Maire, êtes le représentant local. Vous veillerez donc, avec un constant dévouement, sur cette humble, mais féconde et bienfaisante création, qui fera l'orgueil de cette commune, où elle répandra la lumière de l'instruction.

Voilà votre tâche, Monsieur le Maire, et, en la remplissant dignement, vous aurez droit à la reconnaissance de vos administrés.

La vôtre, Monsieur l'Instituteur, est grande et belle : vous êtes appelé, par la confiance du gouvernement et celle des familles, à un grand devoir paternel, car l'Instituteur doit être le père spirituel des enfants confiés à ses soins ; il doit remplacer les parents, qui n'ont, en général—et à la campagne surtout—ni le temps, ni la science nécessaire pour faire de leurs

21210

enfants des hommes en état de remplir leurs devoirs envers Dieu, la Patrie, et le Roi.

Envers Dieu : nous sommes créés par lui, nous lui devons donc le bienfait de la vie, et ce bienfait, nous ne pouvons le reconnaître que par le culte qu'il exige ; souverainement parfait, il veut que nous mettions tous nos efforts à nous approcher de sa perfection, autant que la fragilité de notre nature nous le permet, c'est-à-dire en lui rendant les respects et le culte auxquels il a tant de droits ; ce culte est triple, il comprend nos devoirs envers l'Auteur suprême, envers notre famille et envers nous-mêmes.

Mais, notre famille n'est pas limitée à quelques personnes qui sont nos proches ; c'est là la petite famille, il en existe une autre, la grande, pour laquelle nous devons être également prêts à nous sacrifier : cette famille s'appelle la Patrie.

255/19
Les Roumains ont toujours porté le culte de cette grande famille jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à l'immolation de leur vie. C'est à vous, Monsieur l'Instituteur, qu'il appartient de leur faire connaître quels actes grandioses ont produit ces sentiments dans le cours de l'histoire de notre race, et de leur dérouler les grandes pages du patriotisme roumain, qui, après quelques siècles de sommeil apparent, quoique toujours prêt à faire explosion, a eu un glorieux réveil, il y a quelques années déjà, sous un chef qui s'est montré le digne héritier des plus grands Princes du pays.

Faites germer, Monsieur l'Instituteur, dans le coeur et l'esprit de vos jeunes élèves, le respect et l'amour de ce Souverain, digne de porter la couronne de ses inoubliables prédécesseurs, de ce Chef d'Etat qui, à Ses vertus Royales, joint les vertus de la famille, et donne, du haut du Trône, aux côtés d'une Reine, si digne par Sa grâce et Sa bonté de s'associer à Sa haute fortune, l'exemple d'un monarque dont la sagesse égale la valeur.

Je ne terminerai pas cette brève allocution sans, vous exprimer ma vive gratitude Mesdames et Messieurs, qui avez bien voulu honorer de votre présence cette fête scolaire, et sans faire également appel à vous, villageois, qui au premier signe de la Patrie, quitteriez le soc de la charrue, pour prendre les armes, à vous dont le cri le plus cher est :

Vive Charles I^{er} !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive le Prince Royal !

GLOIRE DE DÉFENDRE SA PATRIE ¹⁾

Mesdames,

Messieurs,

Et vous surtout, chers enfants, qui m'écoutez, vous qui voyez aujourd'hui s'ouvrir pour vous les portes de ce bel édifice, qui est le vôtre, qui est votre maison, comme elle sera celle de vos enfants et de vos petits-enfants, vous jeunes gens accourus ici pour prendre part à cette fête, écoutez quelques paroles d'un homme qui vous parle de tout coeur.

Quel est l'enseignement que vous venez recevoir dans cette école, et qui est la base de tous les autres, ou plutôt duquel ils découlent tous? C'est celui-ci : Honorez Dieu, et par conséquent votre père et votre mère, ses représentants immédiats ici-bas, qui vous ont donné les principes de l'honneur et de la vertu. Témoignez-leur amour, obéissance et sollicitude, car c'est à eux que vous devrez de pouvoir vous dire hommes honnêtes, c'est d'eux que vous avez reçu la

¹⁾ Inauguration de l'école primaire rurale de Balta Doamnei, domaine de Gherghitza, département de Prahova.

connaissance de vos devoirs, ce sont eux qui vous légueront la considération parmi vos concitoyens et l'estime générale.

Eh bien ! cet amour, cette obéissance, ce respect envers les auteurs de vos jours s'appellent *piété*, car les devoirs que tout homme a envers Dieu, ses parents, la patrie, constituent un véritable culte.

La patrie est notre première mère, elle a été aussi celle de nos ancêtres, comme elle sera celle de nos enfants et de nos petits-enfants; pour elle aucun sacrifice, ni celui de notre temps, ni celui de notre travail, ni celui de notre sang, ne devra nous coûter ; pour elle, nous devons à toute heure être prêts à tout immoler. Quand je dis la patrie, j'entends par ce grand mot aussi son chef, son Roi, qui est le bras et l'âme de la patrie, car il est le père du peuple, mais un père qui ne meurt jamais.

Oui, braves villageois ici présents, vous qui avez reçu le baptême du feu à la guerre et qui portez sur vos poitrine les insignes de la victoire ¹⁾ c'est pour le pays de nos pères que sont morts les soldats Roumains à Smirdan, à Rahova, à Plevna, c'est à leur intrépidité et à la vaillance du chef de l'armée que nous devons cette indépendance, et, comme conséquence, la Royauté dont nous jouissons aujourd'hui. Quand vous contemplerez la grandeur de ces actes, n'oubliez pas

¹⁾ Un grand nombre d'anciens soldats, médaillés et décorés pour leur bravoure pendant la guerre de l'Indépendance, de 1877—78, assistaient à cette solennité.

que c'est au sang de ces braves que nous les devons.

En effet, en donnant leur existence pour la patrie, ils ont mérité la plus belle sépulture, et quand je dis sépulture, je n'entends pas celle qu'ont reçue leurs restes, car le pays entier est leur tombe ; leur nom et le souvenir de leurs actions se perpétueront dans le cœur de tous les hommes, tandis que les tombes élevées par la main de l'homme périront sous l'action du temps.

Imitez donc, chers enfants, les grands exemples que vous ont légués nos pères, nos parents, nos concitoyens ; soyez convaincus, ainsi qu'ils l'ont été eux-mêmes, que le bonheur est un fruit de la liberté, et que la liberté demande une grande âme.

Je ne cherche pas par ces paroles à vous consoler, braves gens qui m'écoutez, et qui peut-être avez perdu des fils, des proches, des amis ; ils sont morts avec courage ; ne préférez-vous pas, ainsi qu'eux, un trépas qui les couvre de gloire à une existence obscure ? Ne croyez pas que votre maison soit devenue déserte par leur disparition ; vos camarades, parmi lesquels beaucoup ont reçu les soins maternels de notre compatissante Reine, vous ont été enlevés, mais leur gloire est là, qui habite avec vous, et qui vous consolera de cette douloureuse perte.

En les entendant sans cesse citer comme des modèles de vaillance et de patriotisme, en entendant vanter leur généreux sacrifice, animez-vous, mes chers

enfants, à les imiter, à marcher dans le chemin qu'ils vous ont si glorieusement ouvert, songez que c'est là pour vous un devoir sacré, et méritez ainsi, à votre tour, les hommages avec lesquels nous saluons aujourd'hui leur mémoire. Ce sont des sentiments que je ne fais qu'effleurer, mais qui sont admirablement développés dans un historien de l'antiquité grecque.

C'est vous, Monsieur l'instituteur, je n'en doute pas, qui les implanterez dans le cœur et dans l'esprit de vos élèves, et certes notre histoire est assez riche en beaux exemples de patriotisme pour que votre tâche soit facile.

Et vous, Monsieur le maire, qui représentez l'autorité, veuillez protéger cette bienfaisante institution, dont la munificence royale a doté votre village ; conseillez à vos administrés d'envoyer leurs enfants à l'école, et faites-leur comprendre l'importance et les bienfaits de l'instruction. Du reste, la loi elle-même vient à votre aide, en faisant de la fréquentation de l'école par les enfants une obligation expresse et formelle pour les parents.

Permettez-moi de clôre notre fête par ces cris, chers à notre cœur :

Vive le Roi Charles I !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive le Prince Héritier !



DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PARENTS ¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,*

Je viens de nouveau parmi vous inaugurer cette école qui est la deuxième construite, d'ordre de Sa Majesté le Roi, depuis un an, sur ce domaine de Segarcea. Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à accourir ici, pour assister à cette touchante cérémonie. Permettez-moi d'abord d'adresser mes premières paroles aux enfants ici présents, pour leur donner quelques utiles conseils que me suggère ce jour mémorable, qui est la fête de leur avenir.

Ces conseils, mes enfants, rouleront sur vos devoirs envers vos parents.

Le culte vis-à-vis de vos père et mère, voilà la seule base solide de tous les devoirs de la vie. Il faut

¹⁾ Inauguration de l'école primaire rurale de Lipov, Domaine de Segarcea, département de Dolju.

bien commencer sa journée pour la bien finir, j'entends la grande journée de l'existence, celle qui s'ouvre sur le berceau, pour ne se clôre qu'à la tombe.

Ainsi vous êtes tenus d'aimer et de respecter vos parents, de voir en eux des représentants de Dieu, auquel nous devons respect, obéissance et amour. Le sage Salomon a dit : « Mon fils, garde les commandements de ton père et n'abandonne pas l'enseignement de ta mère. Porte-les sans cesse gravés sur ton cœur et attachés à ton cou. Lorsque tu marches, qu'ils t'accompagnent ; lorsque tu dors, qu'ils te gardent ; et, en te réveillant, entretiens-toi avec eux. »

Ce sont là les sentiments qui doivent vous animer ; que vous devez éprouver pour ces mandataires visibles, d'un Dieu invisible qui se fait connaître à nous d'abord par nos parents, qui sont pour les enfants comme des prêtres, puisqu'ils parlent au nom du Père céleste et immortel, qui leur a délégué son autorité.

Mais le Père céleste ne connaît pas le besoin, tandis que nos parents terrestres, simples hommes, sujets à des besoins matériels, sont soumis aux souffrances, à la maladie, aux ennuis, aux chagrins. Le premier devoir, qui vous est inspiré par votre cœur, c'est de leur payer non le tribut d'une vaine déférence, d'un respect stérile, mais celui d'une reconnaissance qui veille sur leurs besoins, qui entoure toute leur vie et particulièrement leur vieillesse d'attentions, de soins, qui leur prodigue temps,

et veilles, qui ne recule devant aucun sacrifice de quelque nature qu'il soit, pour leur adoucir le poids de l'âge et des peines, pour leur créer un milieu de calme et de paix, pour leur rendre filialement le prix de leur sollicitude et de leur tendresse.

Mais, hélas ! vous n'avez pas tous le bonheur de posséder vos père et mère, il en est parmi vous, qui les ont perdus étant plus ou moins jeunes, quelques-uns en bas âge, quand vous n'étiez pas même en état de comprendre cette grande, cette irréparable perte, c'est-à-dire au berceau, ou lorsque vous pouviez à peine vous soutenir, faire quelques pas chancelants. Vous avez alors, grâce aux soins et au dévouement de vos proches, passé sous l'autorité, sous la protection de tuteurs qui ont bien voulu se charger de veiller sur votre vie, sur vos besoins, sur votre éducation.

Je sais que ces cas sont nombreux dans votre commune ; les tuteurs sont de seconds parents qui se sont engagés, devant Dieu et devant les hommes, à remplacer pour vous ceux que vous avez eu le malheur de perdre. Leur mission est donc aussi respectable qu'elle est lourde : vous êtes pour eux, s'ils en ont, des enfants de surcroît, une autre postérité, ils ont donc le droit le plus légitime et le plus saint au même respect, au même amour que vous auriez pour vos parents.

Et ce que je dis ici de vos devoirs envers vos

tuteurs, je le dis, et avec plus de force, de ceux que doivent attendre de vous ces hommes généreux qui ont poussé la charité jusqu'à faire de vous les enfants de leur adoption, c'est-à-dire selon la magnifique expression roumaine, les enfants de leur âme, et cela sans avoir même accompli les formalités prévues par la loi pour l'adoption. ¹⁾

Oh! oui, chers enfants, à ces personnes, vous leur devez quelque chose qui est plus précieux que la vie, vous leur devez l'honneur d'être admis comme leurs enfants, et d'échapper ainsi à la misère, aux ennuis, aux périls de toute sorte qui assiègent le pauvre orphelin.

Aucun de vous, mes chers enfants, ne manquera, j'en suis convaincu, à ces saints devoirs qui vous sont imposés par Dieu et par votre cœur.

Maintenant, Monsieur le Maire, je mets sous votre sollicitude toute particulière, cette école due à la générosité de LL. MM. le Roi et la Reine, vous emploierez, je n'en doute pas, tous vos efforts pour que les sacrifices faits par nos Augustes Souverains pour l'instruction des enfants de cette commune ne restent pas vains. J'ajoute que par vos sages exhortations, et au besoin, par l'usage du droit que la loi vous confère contre les récalcitrants, s'il y en avait, vous ferez en sorte que l'école soit fréquentée assidûment.

J'espère que vous répondrez dignement, Monsieur

¹⁾ Les cas sont fréquents, dans nos communes rurales, de ménages ayant même des enfants, qui élèvent des orphelins qu'ils traitent en tout comme les leurs propres, sans les adopter légalement.

le Maire, à cette belle et utile mission, et je suis pareillement convaincu, Monsieur l'instituteur, que, par vos efforts aussi habiles que zélés, dans cette école généreusement dotée de tout le matériel scolaire, vous dirigerez, dans les voies du progrès, les jeunes élèves qui recevront de vous les semences de la science, et les principes qui doivent en faire des hommes éclairés sur leurs droits et leurs devoirs envers la patrie et nos Souverains. La profession de l'instituteur n'est pas un métier, mais un don : « Que celui qui a reçu le don d'enseigner, s'applique à enseigner », a dit Saint-Paul.

Du reste, je vous connais, et je sais que vous êtes aussi habile instituteur que bon agriculteur, et je suis heureux de constater que vous, ainsi que Mademoiselle Starichine et M. Popesco, l'institutrice et l'instituteur de l'autre école située sur ce même domaine de Segarcea, vous remplissez avec cœur et dévouement votre noble tâche. J'espère que vous suivrez le conseil du philosophe Platon qui dit : « N'use pas de violence envers les enfants dans les leçons que tu leur donnes ; fais plutôt en sorte qu'ils s'instruisent en jouant : par là, tu sera plus à portée de connaître les dispositions de chacun ».

Vous n'avez donc, M. l'instituteur, qu'à persévérer dans cette belle voie.

Vous n'ignorez pas également que, dans l'école dirigée par votre confrère que je viens de nommer, un atelier pour la confection d'objets de paille pour

les élèves, a été établi, il y a quelques mois, et que les produits de cet atelier ont figuré avec honneur à l'exposition des coopérateurs de Craïova, où cette administration a obtenu un diplôme d'honneur pour les objets envoyés. Imitez donc ce bel exemple, et cherchons, d'un commun accord, à établir une autre petite industrie dans votre école. Le but que je poursuis, sur l'ordre de Leurs Majestés le Roi et la Reine, c'est de fonder, dans chaque école du Domaine de la Couronne, un petit atelier d'où l'industrie domestique se répandra facilement dans les villages ; chaque élève sorti de l'école sera ainsi un propagateur et un ouvrier dirigeant dans les villages. Inutile de m'étendre d'avantage sur les effets moralisateurs et le bien-être devant résulter de l'encouragement de ces petites industries, que j'éprouve un plaisir tout particulier à propager dans les différentes communes du Domaine de la Couronne, en faisant des vœux ardents pour que cette grande et généreuse idée de nos Souverains donne des fruits, non seulement dans cette localité, mais dans tout notre pays.

Quant à vous, habitants de cette commune, ai-je besoin de vous adresser une longue exhortation à remplir vos devoirs envers vos enfants ? Non. Je vous dirai seulement : écoutez votre cœur et suivez ses conseils ; je vous dirai : faites pour vos enfants ce que vos parents ont fait pour vous, et encore mieux ; entourez-les des mêmes soins, de la même sollicitude,

de la même tendresse, enseignez-leur ce précepte qui contient toute la morale : l'amour de Dieu, l'amour de la patrie et de nos Augustes Souverains, et terminons ce beau jour en nous écriant tous et de tout cœur :

« Vive le Roi Charles I !

« Vive la Reine Elisabeth !

« Vive le Prince Ferdinand Héritier du Trône ».

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,*

Me voici encore parmi vous, après avoir assisté à la bénédiction d'une église et d'une école, sur ce même domaine de Gherghitza, il n'y a pas longtemps, me voici, dis-je, de nouveau parmi vous, pour prendre part à la cérémonie de l'inauguration de cette belle et grande école de garçons et de filles, bâtie à côté de ce bourg qui, je l'espère, deviendra une petite ville. Il le deviendra, j'en suis convaincu, en voyant le développement que prend, de jour en jour, le commerce de cette localité, par l'établissement de petites industries locales.

Vous dire la satisfaction que je ressens toutes les fois que je me trouve appelé à exécuter des actes de cette nature, si propres à développer l'intelligence et les aptitudes des populations rurales, est chose inutile, car vous me connaissez depuis longtemps et

¹⁾ Inauguration d'une école primaire à Gherghitza, département de Prahova.

je puis affirmer, sans crainte d'exagérer, que j'ai mis tout mon cœur et tout mon dévouement à seconder les magnanimes intentions de nos Augustes Souverains. Le Domaine de la Couronne constitue une bienfaisante institution nationale et je suis convaincu qu'il deviendra un élément de progrès pour le pays. Mais, puisque j'ai le bonheur de me trouver parmi vous, chez une population dont les enfants faisaient partie de ce 2^e bataillon de chasseurs qui s'est si brillamment conduit pendant la guerre de l'Indépendance, entretenons-nous un peu ensemble des conditions de l'enseignement de la morale aux enfants, et démontrons que, ainsi que l'a dit un grand philosophe : « les mœurs naissent de l'éducation, l'éducation seule les crée et les perpétue, seule, elle enseigne le devoir en le mettant en pratique ».

Oui, les mœurs, c'est-à-dire les bonnes mœurs naissent de l'éducation. Qu'est-ce que l'éducation ? C'est la culture soignée. Voyez un pommier, un poirier, un prunier sauvages ; ils ne produisent que des fruits sauvages, acides, désagréables ; donnez-leur la culture, et la greffe, et ils réjouiront notre palais par leur saveur, par leur douceur. Voilà ce qui distingue les arbres cultivés des arbres sauvages : certes, entre ces arbres, entre les non-greffés et les greffés, la différence est grande ; cependant on les reconnaît facilement, malgré leur modification, à l'œil et au goût, comme on reconnaît dans un paysan proprement mis,

celui qui tout à l'heure avait de misérables sandales aux pieds, un couvrechef usé sur la tête, des habits à l'avenant.

Mais voici bien autre chose, une merveille dont vous ne vous doutez pas, j'en suis sûr. Vous connaissez, au moins certains d'être vous, mes braves villageois, ce légume qu'on appelle un artichaut ; car, s'il figure sur nos marchés, il n'est pas tombé du ciel ; il a été semé et cultivé par la main de l'homme. Eh bien ! ce légume à la taille svelte et ronde, à la mine appétissante, aux feuilles piquantes comme le chardon — et l'on sait de qui il tient, sous ce rapport — ce légume qui fait la joie des yeux et des palais délicats, savez-vous ce qu'il est ? Un chardon cultivé, oui, un chardon ! Voilà comment une culture assidue, habile, l'a transformé, embelli, a augmenté son contour, et amolli sa chair. Il était naguère abandonné dédaigneusement à certains animaux dont il formait l'humble nourriture ; aujourd'hui, il figure avec honneur sur les tables bien servies, surtout au printemps, dont il est une des primeurs : dans une saison un peu plus avancée, il pourra fournir, comme la pomme de terre, dont je souhaite que la culture se propage dans la population rurale, une nourriture aussi saine qu'agréable.

Voilà ce que la culture a fait du chardon sauvage, un excellent artichaut. Vous parlerai-je du cheval sauvage et du cheval dressé ? Le cheval sauvage n'est

pas utile ; le cheval dressé, c'est-à-dire apprivoisé, est un laboureur qui partage avec le bœuf les travaux champêtres, ou nous prête ses jambes pour décupler la rapidité de nos courses, et, propre à la guerre comme à la paix, fait voler sous la mitraille les cavaliers ou les canons, ou parcourt, avec vitesse nos villes et nos routes.

Voilà ce que l'éducation ou la culture, mes chers enfants, sait faire des végétaux et des animaux; elle les embellit et les transforme, elle fait subir à la nature, pour ainsi dire, une admirable révision.

Eh bien ! appliquée à l'espèce humaine, c'est-à-dire, bien entendu, aux enfants, elle peut opérer chez eux de non moins étonnantes métamorphoses. Comment? Par quels moyens? Par ces admirables amis de l'enfance, ses bons génies, l'instituteur et l'institutrice, comme je vais le montrer bientôt. Cependant qu'est-ce que l'homme naissant? C'est en criant, en pleurant, qu'il fait son entrée dans le monde, dans cette vallée de larmes. A ce moment, bien plus dénué d'instinct, bien plus chétif que le plus chétif des animaux, bien plus faible que le plus faible d'entre eux, désarmé contre la nature, qui paraît si rude à cet être frêle, il ne vit que d'artifices et de tendresses maternelles.

Enfin il a grandi, il s'est développé, il arrive à cinq ou six ans ; il est déjà à peu près mûr pour l'école, pour l'instituteur et pour l'institutrice. Que sait-il? D'une façon pratique, déjà bien des choses,

mais clairement et consciemment presque rien. Or, ce jeune élève que la confiance du gouvernement et des familles livre à vos soins, vous avez pour mission, M. l'Instituteur et vous, Madame l'Institutrice, de lui donner deux enseignements : l'enseignement proprement dit, qui s'adresse à l'intelligence, sans intéresser directement le coeur, et celui qui a pour objet le coeur, la conscience ; en un mot, la science de l'homme, c'est-à-dire des mœurs : la *Morale*.

Sans entrer dans le détail des objets qui sont fixés dans le programme de l'enseignement primaire, la part de l'étude proprement dite est limitée, pour le modeste enfant de nos villages, dans le cadre suivant : elle comprend la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul élémentaire, quelques notions de cosmographie, la géographie et l'histoire, particulièrement celle de son pays ; des connaissances pratiques de dessin, de géométrie, d'arpentage d'histoire naturelle, etc.

A l'enseignement de ces humbles connaissances, indispensables à notre époque à tout homme, l'instituteur devra joindre celui de la science de l'honnête homme, de l'homme selon la foi et la loi ; l'enseignement de la morale qui nous est indispensable pour obtenir l'estime des hommes de bien, et plus tard la miséricorde de Dieu. Or, la première condition à laquelle doit satisfaire l'homme, ou la femme, appelés à développer à ces tendres intelligences les principes de la morale, c'est de présenter dans leur personne, l'insti-

tuteur, un modèle accompli de l'honnête homme, du bon mari, du bon père et du bon citoyen, l'institutrice, également, celui d'une femme irréprochable. Il faut qu'ils soient justes, modestes, doux, polis, affables, qu'ils unissent enfin la fermeté, la sévérité, même, à une grande aménité de caractère et de formes.

Voilà comment ils se concilieront l'estime et la confiance des parents, l'obéissance, le respect et l'amitié de leurs élèves.

La morale, en un mot, veut être enseignée par des personnes irréprochables. C'est la plus sûre garantie du succès de leur enseignement et de leurs nobles efforts.

Qu'est-ce que la morale? C'est le bien, c'est la vertu. Où se trouve-t-elle enseignée? Dans le *Décalogue*, c'est-à-dire dans ces dix commandements que Le Très-Haut lui-même nous a tracés, pour nous guider dans tout le cours de notre vie.

Que disent ces dix commandements? Aime et honore Dieu, ton créateur et ton père, et, par conséquent, tes parents, qui le représentent, aime et honore aussi nos Souverains, qui ne voient, en nous tous, que leurs enfants.

Ne fais pas de faux serments, c'est-à-dire n'associe pas Dieu à ton mensonge ; honore Dieu, surtout le Dimanche, c'est-à-dire le jour qui lui appartient particulièrement, le seul des jours de la semaine qu'il s'est réservé pour recevoir tes hommages et l'expression de ta recon-

naissance pour tous les bienfaits dont il te comble. N'imites jamais Caïn, qui porta sur son frère une main homicide ; et, par ce mot de frère, il faut entendre, mes chers enfants, tous les hommes, puisque nous sommes tous nés du même père, qui est Dieu. Que la vie de ce frère te soit donc sacrée, et, loin de chercher à la lui ravir, défends-la, si elle est en danger, au péril de la tienne ; voilà la vraie fraternité, celle qui fait la joie de Dieu et le bonheur des hommes. Respecte non seulement la vie, mais aussi la propriété de ton frère, la propriété, cette chose sainte dont il a hérité honnêtement de ses parents ou qu'il a courageusement acquise par son travail, et ses sueurs, quelques fois au prix même de sa santé ; la propriété qui doit être plus appréciée, plus sainte chez les cultivateurs de la terre que partout ailleurs, parce qu'ils se fatiguent pour la conserver et, en quelque sorte, pour l'acquérir de nouveau chaque jour. Contente-toi de la part que tu possèdes de cette terre qui te nourrit, toi, ta femme et tes enfants, contente-toi de cette part, grande ou modeste, et ne jette jamais un œil d'envie, comme Caïn, sur celle de ton voisin, sur ses troupeaux, sur ses bœufs, sur ses chevaux, car l'envie est la mère des discordes, des querelles, des procès, cette plaie qui empoisonne les jours du riche, et qui réduit souvent le pauvre à la dernière détresse.

Voilà les commandements, à la complète et scrupuleuse observation desquels, il ne vous est jamais permis de vous soustraire, commandements d'ailleurs bien

faciles et bien doux et que le Tout-Puissant, dans sa bonté infinie, a fait, autant pour notre bonheur ici-bas, que pour notre félicité, dans la vie future.

Ces commandements, guides d'une bonne vie, vous les développerez avec sagesse, avec mesure, vous les ferez aimer, par de douces et pressantes exhortations et surtout par l'exemple de votre digne conduite, M. l'instituteur et Madame l'institutrice de cette école; en cas de besoin, adressez-vous, pour vous aider dans votre tâche, aux dignes prêtres de ce village, qui s'empresseront de vous prêter tout leur concours, car vous savez que, d'après nos traditions, l'Eglise et l'Ecole se donnent toujours un mutuel appui.

Le *Décatalogue* dit encore : « ne sois point libertin ». Que signifient ces mots ? Dieu par là, non seulement nous met en garde contre un défaut sur lequel ce n'est pas ici le lieu d'insister, mais encore contre d'autres écarts, contre deux écueils qui sont la honte et la ruine des individus et des familles, je veux parler de la passion de l'ivrognerie et du jeu.

La vigne a été donnée à l'homme, il me semble, pour le soutenir et pour le rafraichir dans ses travaux. Dieu permet donc, j'ose dire qu'Il recommande à l'homme l'usage de cette réconfortante boisson, mais à une condition : c'est qu'il en usera sobrement, et ne compromettra pas sa santé, sa raison, sa fortune et celle de ses enfants. Qu'il se souvienne de l'exemple de Noé qui, sur-

pris par l'ivresse, s'étalait indécemment aux regards de ses enfants stupéfaits.

Mais Noé, innocente victime de son ignorance, était pardonnable, et une fois désenivré, ne s'exposa plus à pareil accident et se corrigea.

Vous ferez sentir, M. l'instituteur, Madame l'institutrice, vous ferez toucher du doigt à vos élèves l'horreur d'un pareil vice, qui fait tomber l'homme au dessous de l'enfance, au dessous même de la brute.

Il fut, dans l'antiquité, un peuple, les Spartiates, qui, pour inspirer à l'homme le profond dégoût d'un pareil vice, s'avisa d'un procédé aussi étrange que barbare.

Il faisait enivrer les Hilotes, c'est-à-dire ses esclaves, et les exposait dans cet état de déraison et de dégradation à la vue de l'enfance écoeurée.

La lèpre de l'esclavage a déjà disparu des mœurs et des lois, et quand-même nous n'en serions pas arrivés là, la civilisation et la religion nous interdiraient l'exhibition de ces honteux tableaux vivants du vice, et il est à espérer que l'instituteur pourra souvent prévenir, dans le jeune cœur de ses élèves, l'éclosion d'une passion aussidégradante, aussi anti-humanitaire. Mais il en est une autre dont les ravages sont tout aussi pernicieux, tout aussi effroyables, et qui finit aussi par effacer, chez celui qui en est la proie, jusqu'à son caractère d'homme.

Je veux parler de la passion du jeu. L'homme

qu'elle envahit ne s'appartient plus, n'appartient plus à sa femme, à ses enfants, à la société, à la patrie, il appartient au jeu qui le tyrannise et lui fait tout oublier, tout négliger ; son champ, son métier, son gagne-pain.

Si je vous parle de ce vice ; c'est que j'ai appris avec peine, que quelques-uns ont la passion du jeu dans ce bourg de Gherghitza. L'homme possédé de cette passion joue le matin, et trouve l'aurore trop lente à lui permettre de distinguer ses cartes ; il joue dans l'après-midi, il joue le soir et la nuit et quelquefois, très probablement, le réveil du jour le trouve les cartes à la main, les cartes qui dévorent son temps, son bien, sa famille ; et pour lesquelles, il vit, ou, plutôt, il meurt, car il a trouvé son poison et sa mort dans ces malheureux morceaux de carton auxquels il demande bien vainement la fortune et la vie. Le malheureux, qui se dépouille de tout, dans son rêve de se couvrir d'or, quand il a joué et perdu son bien, la dot de sa femme, couvert de haillons, presque déshabillé par la manie du jeu, finirait par jouer sa femme et ses enfants, si la loi le permettait à sa fureur.

J'ai vu dans ma jeunesse un drame, intitulé : « *Trente ans ou la vie d'un joueur.* » C'est le tableau horriblement fidèle d'une vie, c'est-à-dire d'une famille dévorée par le jeu.

Figurez-vous un jeune homme dans toute la fleur

et l'éclat de l'âge; fortune, compagne aimable, qui le paie d'un amour tendre, enfants aussi beaux que leurs parents, qu'ils reproduisent à leurs yeux enchantés; toutes les caresses du sort et de la nature, rien ne manque à cet heureux auquel tout sourit : Dieu et les hommes.

La passion du jeu s'éveille un jour dans son cœur. Il joue, il gagne, cet homme qui n'a rien à demander au gain; il joue et gagne encore : va-t-il s'arrêter? Non, tant que la dernière pièce d'or de la terre n'aura pas passé dans son coffre qui en regorge. Il joue donc, il joue encore, mais il perd; il veut se rattrapper et perd encore : il perd toujours. Enfin, toute son immense fortune y passe : il a joué les bijoux de sa femme, il les perd : il habite une misérable hutte en bois, bâtie par lui, dans une forêt, un refuge contre les gendarmes qui ont ordre de l'arrêter, pour avoir triché au jeu. Dans cette forêt, il se fait brigand et assassine les voyageurs. Il est enfin découvert et traqué dans son taudis, par les agents de la force publique. Alors, pour échapper à l'échafaud qui l'attend, il met le feu à son misérable abri et périt dans les flammes, avec sa femme et ses enfants. Voilà la fin épouvantable où le jeu a conduit cet homme, après l'avoir réduit à se faire, sa fortune perdue, tricheur, voleur, assassin. Jugez, Mesdames et Messieurs de ce que ferait le jeu, ce grand mangeur de grands seigneurs, de la fortune, de l'humble et modeste fortune d'un petit marchand!

Puissent Dieu et les bons conseils d'un digne prêtre, d'un sage instituteur et d'une sage institutrice détourner, de vos honnêtes demeures, cet impitoyable fléau. A présent, parlons de cette école que nous inaugurons.

Dans cette belle bâtisse, mes chers enfants, qui réunit, sous le même toit, deux écoles, l'une pour l'enseignement des garçons et l'autre pour celui des filles, et, des appartements pour l'instituteur et pour l'institutrice, il y a encore une chambre qui servira comme atelier à l'établissement d'une petite industrie, la plus en rapport avec vos aptitudes. Elle vous donnera, de la sorte, je l'espère, de l'occupation, pendant les heures où vous n'êtes pas pris par les travaux des champs pour vos parents, et surtout pendant l'hiver, quand vous perdez votre temps inutilement.

L'établissement d'un atelier scolaire sera aussi avantageux, dans un autre sens, il vous habitue dès votre bas âge, à l'idée que l'on peut gagner sa vie, sans être propriétaire d'un terrain, et par d'autres moyens que par la culture de la terre, et que, dans notre beau pays, il y a tant à faire que nous n'avons qu'à vouloir travailler, pour nous créer une vie supportable. Avec le temps, la culture de la terre ne sera plus l'unique moyen d'existence, et déjà il y a des jalons posés pour l'établissement de différentes industries qui mettent en oeuvre principalement des produits, ou des matières premières, que donne le sol de notre pays.

Le but que je me propose donc, d'ordre de Sa M. le

Roi, par l'introduction de différents métiers, au moyen des ateliers scolaires, c'est de faire germer, chez vous cette idée qu'on peut gagner son existence sans être propriétaire, et sans porter envie à celui qui l'est, car ce n'est pas dans ce sens qu'on doit comprendre l'égalité ; de vous faire sentir, ainsi que j'ai eu l'occasion de vous le faire remarquer et de vous expliquer lors de la bénédiction de l'église *Balta Doamnei*, située toujours dans ce domaine, que cette inégalité a été voulue par le Créateur lui-même.

Mais j'ai fait plus : il y a un mois, dans cette belle école, j'ai établi un atelier pour la confection des paniers, sous la direction d'un homme spécial très expert en cette matière, et qui a pour mission de former parmi vous des ouvriers spéciaux.

Cet atelier est doté des machines nécessaires pour couper et préparer l'osier. Eh bien, cette industrie, c'est-à-dire la vannerie, peut admirablement prospérer dans notre pays ; et, si nous y persévérons, des sommes considérables, dont nous sommes tributaires envers l'étranger, resteront dans le pays.

Bientôt, aussi un atelier de cordellerie sera installé dans cette même commune, et pourra encore vous servir d'enseignement et vous procurer dans l'avenir du travail.

Mais sans votre concours, braves gens, tous nos efforts seront inutiles. Aussi, pour réussir, je compte beaucoup sur votre bonne volonté. On se plaint quel-

quefois, de la concurrence que l'ouvrier étranger nous fait, mais à tort, car si vous avez l'amour du travail, vous avez tout ce qu'il faut pour lutter contre elle victorieusement, et obliger l'étranger à retourner chez lui.

Pour finir, Mesdames, Messieurs et chers enfants, que vous dirai-je sinon : aimez ce Roi qui a contribué si glorieusement à la grandeur de notre patrie, et qui nous a rendu la gloire militaire qui depuis quelques siècles semblait oubliée parmi nous.

Aimez aussi cette affable et savante Reine, dont le cœur s'est toujours montré à la hauteur de ses nobles pensées. Honorez aussi et n'oubliez jamais tous les grands patriotes qui ont travaillé si heureusement à la transformation de notre patrie, par le relèvement de notre langue, de notre littérature et de notre gloire militaire et politique ; car, ainsi que notre Roi lui-même l'a dit si bien, et tout récemment, dans une dépêche qu'il a adressée à l'illustre président du comité ¹⁾ de la statue du grand chroniqueur et patriote, Miron Costin, lors de l'inauguration de celle-ci, à Yassi, « un pays qui sait apprécier et honorer ceux qui l'ont aimé et servi avec foi, est un pays qui a de l'avenir. »

Dans ces sentiments de vive reconnaissance, que pouvons-nous donc mieux faire, Mesdames, Messieurs

¹⁾ L'homme d'Etat Cogălniceanu, décédé depuis.

et chers enfants, que de nous écrier, prêts à prouver toujours notre inaltérable attachement à notre dynastie :

Vive Charles I, notre Auguste Souverain!

Vive Elisabeth, notre très gracieuse Reine!

Vive le prince Ferdinand, héritier de la Couronne!



TRAVAIL ET PATRIOTISME A L'ÉCOLE ¹⁾

Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,

Voici un beau jour pour vous; nous assistons ici à une grande fête, à l'inauguration, dans l'intervalle de moins d'une année, d'une deuxième école, établie dans le hameau de Piscou, de cette commune de Domnitza, par l'ordre de Sa Majesté le Roi, qui a voulu assurer à ce village le bienfait de l'instruction, et lui faire distribuer généreusement le pain de la science, qui fut utile dans tous les temps, mais qui est devenu tout à fait indispensable à l'époque où nous vivons.

Oui l'instruction, voilà le cri, voilà le besoin universel du jour, la nourriture que tous réclament: eh bien, dans les très agréables circonstances qui nous

¹⁾ Prononcé à l'inauguration de l'école de Piscou, domaine de Domnitza, département de Romnic-Sârat.

réunissent, je crois que nous ne saurions faire une chose plus utile que de nous entretenir ensemble des bases qu'il faut donner à l'instruction, qui comprend aussi l'éducation, sa partie la plus essentielle.

L'éducation nous est donnée conjointement, et par nos parents, au foyer domestique, et par l'instituteur à l'école, qui y joint sa très utile et très bienfaisante coopération.

Nous nous occuperons de l'instruction, elle a besoin de s'appuyer sur deux bases principales : le travail et le patriotisme.

Le travail ! Il est contemporain de l'arrivée de l'homme sur la terre, il est la seule condition de son existence, il est son seul gagne-pain, car si quelques riches ne travaillent pas ou ne travaillent guère, les pauvres travaillent assez pour eux-mêmes et pour leurs frères plus heureux : d'ailleurs, à examiner la chose de très près, il y a bien peu de riches qui ne travaillent pas du tout ; les grands propriétaires, les plus riches des hommes, sont bien forcés de travailler, s'ils veulent faire prospérer leurs propriétés : *fortune négligée, fortune compromise.*

Tout, ici bas, demande entretien, culture, soins, donc souci et travail des mains ou de la tête, quelquefois des deux ; et le travail de la tête n'est pas le moins fatigant ; demandez-le surtout aux instituteurs, aux professeurs et aux hommes de science. Le travail, par conséquent est la loi universelle ; pas de

frêlons dans la ruche. L'Écriture-Sainte nous apprend que l'homme, exclu du Paradis, en punition de sa désobéissance, reçut l'ordre de Dieu d'aller cultiver la terre pour en vivre.

Ainsi, comme l'a dit un grand Roi de France, du siècle dernier : Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui accordant la ressource du travail, a fait du droit de travailler, la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sainte et la plus imprescriptible de toutes.

Mais, pour cultiver la terre, il faut avoir une charrue, une herse, d'autres instruments encore : l'homme pour tout instrument agricole, n'avait que ses mains, il les utilisa pour cueillir les fruits des arbres et pour en faire ses premiers outils.

Cette situation de l'homme était bien pénible; il lui manquait les deux principaux agents de la civilisation, même la plus primitive, le feu et le fer, le feu surtout.

Comment le découvrit-il? La tradition ne nous l'a pas appris. Il est probable qu'il le dû à la foudre embrasant les arbres. Voyant la flamme se communiquer d'une branche à une autre, il aura eu l'idée d'y soumettre à son tour des branches arrachées à d'autres arbres, puis il aura entretenu et soigné ce feu comme la prunelle de ses yeux, en lui donnant à dévorer d'autres branches, d'autres arbustes, sans le laisser jamais éteindre. Le bois ne lui manquait

guère, ce précieux élément, cet inestimable trésor. Oui, inestimable, car il lui offrait deux précieux avantages : il le défendait contre la rigueur des hivers, il servait à cuire quelques aliments *trop indigestes* dans leur crudité.

Il avait donc le feu, le premier élément de la cuisine ; le plus utile des arts, et qui suffirait seul à le distinguer des brutes.

Il avait le feu, mais le fer lui manquait, la plus utile des découvertes, après le feu ; mais qui devait se faire attendre encore bien longtemps. Eh bien ! l'homme y suppléa. Savez-vous par quoi ? Par la pierre ou le silex ; c'est-à-dire que, par l'emploi d'une pierre tranchante, il parvint à se façonner des haches, des scies ; et, à l'aide des ces outils, les premiers hommes entrouvrirent la terre. Des spécimens de ces curieux instruments ont été trouvés, et précieusement recueillis dans les principaux musées de l'Europe, à Copenhague, à Paris, à Londres, à Berlin, à Vienne, chez nous à Bucarest, où ils sont sans cesse exhibés à l'avidité curieuse des visiteurs. Ainsi l'industrie de l'homme était presque parvenue à suppléer, au fer, et à inventer les premiers éléments de la charronnerie et de l'architecture, car l'homme alors ne se contenta plus d'habiter des rochers ou des carrières, il était arrivé à se construire un humble toit de bois.

Ne voilà-t-il pas déjà d'assez beaux résultats du travail ?

Il devait le conduire encore à bien d'autres merveilles, à construire des pièges pour attraper des animaux. Voilà la chasse trouvée. Il n'eut qu'à examiner, qu'à étudier attentivement les pratiques des oiseaux pêcheurs, et le voilà leur émule : la pêche s'ajoute au catalogue de ses connaissances.

La vue des feuilles et des fragments de bois portés sur l'eau lui donna l'idée d'y faire aussi flotter des troncs d'arbres évidés ou d'humbles petits bateaux ; premier essai de navigation. D'ailleurs, l'aspect du nautil, ce singulier mollusque, qui offre en lui, l'étonnante réunion en miniature du bateau et du pilote, comme la tortue représente, dans une indissoluble union, la maison et le propriétaire, était bien propre à piquer l'émulation de l'homme, en présentant à ses yeux le type du bateau parfaitement dirigé.

Le travail est un champ qui ne marchande pas les moissons ; plus on lui demande, plus il nous comble.

Mais, passons à la seconde base qu'il faut donner à l'instruction : le patriotisme ou l'amour de la patrie.

La patrie, qu'est-ce qui la constitue ? Ce sont les père et mère, qui nous ont donné la vie, c'est le toit qui a abrité notre enfance débile, la langue que nous avons commencé à bégayer, avant de parler comme tout le monde, les parents, les amis, les voisins qui nous entourent, les enfants qui partagent nos jeux, les champs où, enfants, nous courrions, où nous prenons nos ébats, le temple où l'on nous conduit,

où l'on nous apprend à joindre nos mains, pour prier Dieu, pour notre famille et pour nous, le pays, dont on nous raconte l'histoire, qui a été défendu et conservé, contre les attaques de l'étranger, par nos aînés et qui le serait, un jour, par nous, si l'attaque recommençait, le pays, dont nous devons défendre, au péril de notre vie, la religion, l'indépendance, le trône de nos souverains, érigé par le peuple, la liberté, le droit de travailler, de cultiver nos campagnes, d'exercer notre activité, selon nos nécessités, enfin de vivre et de mourir libres, ne connaissant d'autre autorité que celle de nos maîtres légitimes, comme l'ont fait depuis des siècles nos prédécesseurs sur cette terre chérie, voilà en quelques mots, ce que c'est que la patrie. Enfin, ainsi que l'a dit un illustre prélat : « Aimer son pays est le premier et le plus grand des devoirs du citoyen, et le patriotisme est le principe de toutes les vertus publiques ». Le patriotisme ! Voici l'un de ses plus étonnants miracles. Deux rois de Perse, Darius et Xerxès, régnant sur un empire immense, veulent ajouter à leurs Etats la Grèce microscopique, et l'envahissent, à différentes reprises, avec plus d'un million de guerriers. Ils sont vaincus sur terre et sur mer, non par cette Grèce réunie, mais par trois villes, par Platée, Sparte et Athènes ; à Platée, à Mycale, à Marathon, à Salamine. Si ce n'était là un des faits les plus indiscutables de l'histoire, on croirait à une fable, faite pour amuser la crédule enfance.

Ici, la victoire du patriotisme fut foudroyante : ailleurs, en Espagne, elle fut lente, horriblement lente, mais patiente, une patience de plusieurs siècles ; et persévérante, et enfin plus glorieuse, peut-être, que si elle eut volé sur les ailes du tonnerre.

Les Arabes, les Maures et autres peuples mahométans, passent presque tous, les uns après les autres le détroit de Gibraltar ; et envahissent l'Espagne, avec l'irrésistibilité d'une inondation ; mais ils trouvent dans le patriotisme espagnol, confiné surtout dans un coin du pays, une très longue résistance, qui aboutit à l'expulsion des sectaires du Croissant. Cette lutte triompha de l'élément étranger, après tant de siècles d'une guerre presque sans trêve. Le résultat fut l'extermination ou l'expulsion des Mahométans, mesure il faut le reconnaître, qui porta malheureusement, un coup funeste, et encore sensible aujourd'hui au développement agricole, commercial, artistique ; en un mot à la grandeur et à la prospérité de ce pays que les Arabes et les Maures avaient porté si haut, comme agriculture, architecture, comme médecine, etc...

Au commencement de notre siècle, cette même Espagne, envahie par une noble nation, la France, notre sœur par la civilisation, à laquelle surtout les hommes de ma génération doivent tant, lui a également résisté, et a refoulé hors de son territoire les armées du plus grand des conquérants, de Napoléon 1-er, et a su garder intacte sa fière indépendance.

Notre peuple a eu le même sort que l'Espagne, devant les invasions des barbares, la population se retira sur les montagnes, d'où, peu à peu, elle reconquit la plaine. Puis, vinrent les luttes avec les Turcs. Nous avons eu, nous aussi, notre bataille de Platée, dans cette étroite vallée de Calugareni, sur la route de Giurgevo, où Michel-le-Brave, avec environ 16 ou 18,000 hommes, battit, le 13 août 1595, le Grand-Vizir Sinan envoyé pour installer dans la Valachie, que les Turcs regardaient déjà comme conquise, Saturgi-Mehemet comme Vali. Epuisée par les efforts gigantesques, et hors de proportion avec ses ressources, qu'elle fit dans ces siècles, la Roumanie parut, à la fin de la lutte, complètement tombée sous le joug des Turcs, qui mirent la principauté à l'encan à Constantinople. Mais, en 1821, eut lieu notre premier réveil, qui nous conduisit, sous l'impulsion de nos grands patriotes, par une évolution continuelle, mais pénible, et qui n'a pris fin que depuis peu, à notre but, c'est-à-dire à être un pays libre et indépendant, sous le Prince qui conquit avec éclat, sur les champs de bataille, Sa couronne royale.

Je pourrais rappeler ici, de nombreux faits d'armes tirés de l'histoire de la France, de la Suisse, de la Hollande, et ceux qu'accomplit, au commencement de ce siècle, la Grèce, échappant à un sommeil et à un joug de trois siècles, à l'appel de la religion et de la liberté.

Mais, à quoi bon aller déterrer ces chroniques

étrangères pour stimuler le patriotisme des Roumains? Non, les Roumains n'ont pas besoin d'aller prendre de telles leçons en Espagne, en France, en Suisse, en Grèce, ou partout ailleurs. Nos anciennes victoires, nous les avons rajeunies. On nous croyait amollis par une longue soumission, et les prophètes moqueurs ne manquaient pas, qui émettaient des doutes sur les chances que nous avons de faire honneur à l'héritage de nos aïeux. A ces sceptiques, nous avons répondu par des victoires, qui nous ont aussitôt rendus les égaux de nos ancêtres, et nous avons dignement supporté ce nouveau baptême du feu. Il suffit de parcourir nos villes, où nos rues crient nos victoires. Les soldats d'aujourd'hui ont valu ceux des siècles passés, et Celui, sur la tête duquel nous avons mis les couronnes de Michel-le-Brave et d'Etienne-le-grand, a su aussi affronter la mitraille, en conduisant nos héroïques colonnes, et faire repentir l'ennemi de son maladroit mépris.

Nous avons tendu une main libératrice au peuple bulgare, notre frère en religion, qui a toujours trouvé chez nous, abri, aide et protection, et dont quelques représentants se trouvent même dans cette commune. ¹⁾

Espérons, aussi, que ce peuple ne nous oubliera pas, et que-si quelques, uns de ses enfants, qui siègent sur les bancs de cette école, retournent dans leur patrie,

¹⁾ Dans la comune de Domnitza, les in migrants bulgares sont relativement nombreux. Ils sont tous agriculteurs et sont considérés comme citoyens.

ils y feront connaître la bonne hospitalité qu'ils ont reçue en Roumanie. A ces enfants je citerai les paroles du philosophe Sénèque ; « Soyons reconnaissants envers Dieu, reconnaissants envers les hommes, reconnaissants envers ceux qui ont aidés les nôtres en quelque chose. »

Voilà, M. l'instituteur, les sentiments qu'il est de votre devoir d'inculquer, et de faire comprendre à vos élèves. Vous n'êtes pas sans savoir, qu'un peuple, qui a reçu les bienfaits de l'instruction, sait mieux comprendre ses intérêts et ses obligations, et que, se rendant compte de ses avantages, il sera bien plus en état qu'un autre, privé de ces lumières, de porter les armes, de défendre sa liberté et le sol de la patrie. Grâce à la générosité de nos Souverains, vous avez déjà une belle école, qui vous auriez dû sans cela attendre longtemps, car vous savez bien que ce village est tout nouveau, et est peuplé de jeunes paysans, qui ont acheté de la terre à l'Etat ¹⁾.

Je me fais un plaisir de constater que la population, à laquelle l'Etat a vendu de la terre dans cette partie du domaine est laborieuse, disciplinée et amie de l'ordre ; et l'on n'a qu'à observer la construction de vos maisons et votre manière de vivre, pour espérer que vous marcherez dans la voie du progrès.

¹⁾ L'Etat possédant des domaines très étendus, les divers gouvernements qui se sont succédés, ont fait voter des lois pour la vente de parcelles aux paysans non propriétaires, avec de grandes facilités de paiement.

J'ai aussi eu toujours le plaisir de constater que vous êtes bons chrétiens, et que, bien que vous n'ayez pas encore une église, vous pratiquez vos devoirs religieux, et que vous avez déjà un digne prêtre.

Sachez que, cette maison de Dieu, vous l'aurez l'année prochaine, et que d'un commun accord, nous élèverons ce temple à sa gloire.

Je me flatte, Mesdames, Messieurs, et chers enfants, de l'espoir que vous reconnaissez les bienfaits dont nos Augustes Souverains vous ont comblés. Je n'ai eu quant à moi d'autres pensées, depuis que j'ai l'honneur d'être administrateur du Domaine de la Couronne, que de m'efforcer de mettre en pratique les nobles désirs de Leurs Majestés, le Roi et la Reine. S'il y a encore des choses à faire sur ce domaine de Domnitsa, c'est que les bienfaits de Leurs Majestés ne pouvaient être prodigués à vous seuls, mais doivent être répartis entre les douze terres qui composent le Domaine de la Couronne.

Si nous tenons encore compte de la difficulté qu'on éprouve dans les améliorations, j'ose affirmer que celles opérées en divers sens dans le court espace de quelques années sont considérables. Ces quelques dernières paroles ont aussi pour but d'appeler votre attention sur le danger auquel est exposée cette commune, à cause du cours irrégulier et du changement capricieux des eaux du Bouzeu. Sur ce point—non seulement j'ai fait appel à la vigilance des autorités

de ce département—mais j'ai aussi envoyé, pour étudier la question, deux ingénieurs qui, malheureusement, ne trouvent pas de moyens sûrs de prévenir le mal et les dangers auxquels sont exposées l'église de Domnitza et certaines habitations de paysans. Cette incertitude dans les moyens préventifs provient de ce que la cause du mal existe dans toute la longueur de la rivière, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Séréth.

Le caractère torrentiel provient de l'état de déboisement des montagnes et des côteaux du bassin de réception des eaux qui constituent le Bouzeu.

La seule défense durable consisterait dans le reboisement du bassin de cette rivière, dans la région des collines et des montagnes ; alors on pourrait exécuter des travaux, même dans les plaines, car le débit de l'eau serait plus constant.

Dans ce cas, il ne nous resterait donc rien à faire de plus sûr, ainsi que nous l'ont recommandé, non seulement nos ingénieurs, mais encore celui du département de Rômnicu-Sarat, qui disent que le plus sûr moyen de préserver les habitants de catastrophes qu'on ne peut prévoir, serait de changer l'emplacement où sont situées leurs maisons, pour un autre, qui serait défendu contre la furie torrentielle du Bouzeu. Mais heureusement, je puis constater aujourd'hui que le danger paraît conjuré par la nouvelle direction que les eaux prennent.



Vous voyez donc comme je m'efforce, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, d'améliorer la situation de cette commune; cependant, si vous ne me prêtez pas votre confiance, il me sera impossible d'arriver au succès; car, pour que ce Domaine devienne une terre modèle, il y a encore beaucoup à faire, et si vous ne mettez pas une application particulière à suivre les conseils de nos agents, en ce qui concerne la culture de la terre elle-même, votre terrain, quoiqu'il passe pour fertile, ne pourra vous donner que de mauvais produits.

J'ajoute qu'à l'expiration du contrat de fermage qui a été conclu par l'Etat, et que nous sommes obligés de respecter, car ainsi le veut la loi, rien ne nous empêchera d'établir, entre nous, cette association connue sous le nom de métayage, association dans laquelle nous mettrons, nous, comme apport, la terre et une partie du capital de l'exploitation, et vous, braves cultivateurs, votre labeur et une partie de ce même capital. Bien entendu que les produits de la terre seront partagés entre nous. C'est une question qui me préoccupe en ce moment, aussitôt qu'elle sera bien résolue, je chercherai à la mettre en pratique.

Mon vif désir est d'arriver à voir s'établir ainsi des rapports de solidarité entre l'Administration du Domaine de la Couronne et vous, cultivateurs.

Nous nous sommes entretenus, Mesdames, Messieurs et chers enfants, de l'amour de la patrie. Mais

qui est-ce qui la représente à l'intérieur et à l'extérieur? Nos Augustes Souverains, qui en sont l'image et l'incarnation.

Nous rappelant toujours le noble rôle qu'ils ont joué dans tous les actes importants de notre vie nationale, écrivons-nous :

Vive notre Roi, Charles I!

Vive la Reine Elisabeth, sa noble compagne!

Vive l'héritier de la Couronne!



BIENFAIT, IMPORTANCE ET NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,*

Je ne saurais mieux saluer l'inauguration de cette seconde école, contruite par l'administration du Domaine de la Couronne sur ce domaine de Sadova, qu'en vous exprimant la grande satisfaction que je ressens, en voyant l'empressement avec lequel vous êtes accourus à cette fête scolaire. Je m'entretiendrai, à cette occasion, quelques instants avec vous sur le bienfait, l'importance, et la nécessité de l'École.

Ce qu'est l'école, bien des personnes ici présentes le savent aussi bien que moi ; ce n'est donc pas à elles que je m'adresse ; elles n'ont pas besoin de mes ex-

¹⁾ Prononcé à l'inauguration de l'école de Damian située sur le domaine de Sadova, département de Doljiu,

plications. Il n'en est pas de même des enfants, des jeunes gens qui sont venus pour m'écouter. A ceux-là, je veux m'efforcer de donner une notion claire, une définition exacte. J'emploierai pour cela d'abord une comparaison.

J'assimilerai l'instituteur à un jardinier, et vous-mêmes à ces jeunes arbres que l'on appelle des sauvageons ; le jardinier greffe les sauvageons et, ces arbres qui n'auraient, sans cela, donné que des fruits acides et amers, en porteront bientôt d'une saveur douce et agréable, grâce à leur heureuse transformation. Vous êtes, jeunes élèves, ces sauvageons humains, rudes et âpres, dont l'instituteur fera des hommes cultivés, des membres honnêtes et utiles du village, de la société, c'est-à-dire de cette grande famille que l'on nomme la nation Roumaine.

L'école pourrait donc très proprement se nommer la maison, la ferme, si vous voulez, où l'on cultive, non du blé ou du maïs, mais la plante humaine, où l'on forme des jeunes gens, garçons et filles, instruits.

Certes, une telle culture est la première de toutes, et doit indemniser largement l'instituteur et l'institutrice de la peine qu'ils se donnent. Elle se divise en deux parties ; l'enseignement et l'éducation.

Le but que l'enseignement a en vue, c'est la science ; le but de l'éducation, c'est la morale.

Mesdames, Messieurs, et vous tous ici présents qui voulez bien m'écouter, ne vous étonnez pas si je

nomme la science la première et si je lui donne ainsi le pas dans la disposition de cette allocution. Je pourrais justifier cette classification en invoquant la nature, qui nous donne l'instinct du boire, du manger, de la locomotion, de la fuite de tout danger apparent, longtemps avant de nous faire entendre la voix de la conscience, c'est-à-dire cette voix intérieure qui nous blâme lorsque nous avons mal agi, et qui nous rend contents lorsque nous avons fait le bien — car cette conscience-là n'apparaît que beaucoup plus tard chez l'enfant. Mais j'ai aussi des motifs plus forts pour donner place à la science avant la morale; à l'intelligence avant les facultés affectives.

Je me résume : l'école a pour but de répandre, par l'enseignement et l'éducation qu'elle donne, deux grandes choses : la science et la morale.

La science est aujourd'hui un arbre à maintes branches, et il lui en pousse chaque jour de nouvelles.

A vous, jeunes gens, appelés en général à une position modeste, mais utile dans la société, on ne demande guère que la connaissance de cinq ou six de ces branches, les plus fondamentales, bien entendu, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, l'arithmétique, des notions de géométrie pratique, quelques principes élémentaires des sciences naturelles, des notions d'agriculture et d'horticulture, avec des applications pratiques, la religion et l'histoire. Je crois n'avoir rien omis dans l'énumération des matières que votre instituteur, dont les

devoirs sont fixés par la loi de l'enseignement et par les réglemens et circulaires du Ministère, vous enseignera avec expérience et dévouement,

Parmi les matières indiquées ci-dessus, qui devront être enseignées aux deux sexes, je me fais un devoir d'insister sur deux d'entre elles, qui sont capitales : l'histoire profane et l'histoire sainte.

L'histoire est le récit, d'après la tradition orale ou écrite, des faits et gestes de l'humanité, depuis son arrivée sur la terre jusqu'à nos jours. Cette histoire est immense, puisqu'elle embrasse l'univers entier, mais ce n'est pas celle-là que l'instituteur ou l'institutrice sont appelés à enseigner ; leur tâche se borne principalement à faire connaître l'histoire de la patrie, pleine d'ailleurs d'enseignemens et d'honneur, qui nous montre les descendants des colons et des légionnaires romains sachant défendre et conserver leur religion, leurs mœurs et leur langue au milieu de tous les dangers, de toutes les vicissitudes, des persécutions et des invasions, des dominations étrangères, des malheurs de toute sorte, et transmettant intacte à nous, leurs héritiers, leur civilisation et le grand nom des ancêtres romains ; éveillant ensuite, il y a quelques années seulement, l'admiration du monde, par l'héroïsme avec lequel ils ont reconquis leur ancienne indépendance.

C'est cette histoire que l'instituteur expose dans ses grandes lignes, s'attachant cependant à mettre en relief les faits éclatants qui dominent le reste et lui font sa

physionomie. Il s'aidera naturellement de manuels écrits sur cette histoire de la patrie et revêtus de l'approbation de l'autorité scolaire.

Pour l'histoire sainte, il en fait seulement un résumé et développe surtout le Nouveau Testament, c'est-à-dire les belles pages de l'Évangile, celles qui contiennent les féconds enseignements de la religion chrétienne, qu'il doit mettre à la portée de l'intelligence des enfants, de façon à ce qu'ils les comprennent bien, que leur cœur en garde la trace et qu'ils s'inspirent dans leur conduite de ces paroles de l'Oraison Dominicale : « que le règne de Dieu, c'est-à-dire de la fraternité, soit réalisé sur la terre, comme il l'est dans le ciel. »

De l'enseignement, passons maintenant à la morale. La morale est aussi une science, celle du cœur, elle est aussi le cri impérieux de la conscience. Elle est, tout entière, dans le Décalogue, c'est-à-dire les dix commandements que Dieu donna au peuple Israélite, du haut du mont Sinaï, par la bouche de Moïse. Cette morale du Décalogue peut se résumer en quatre préceptes, qui sont la base des autres. Nous devons d'abord honorer et aimer Dieu, puis nos parents, respecter la vie et la propriété de nos semblables, sous quelque forme que ce soit, fuir le libertinage c'est-à-dire les mauvaises mœurs.

Telle est la base de la morale, qui est l'honneur et le but de cette partie, la plus importante peut-être,

de la mission de l'instituteur, qui se nomme l'éducation. Elle doit être sa constante préoccupation, son souci principal.

Former de bons fils, frères, époux, des citoyens utiles, voilà sa mission la plus impérieuse, la plus honorable, celle que lui assigne surtout la Société.

J'ai la pleine confiance que l'instituteur ici présent, qui reçoit le précieux dépôt de l'enfance, saura se concilier, par son zèle et son dévouement, l'amour de ses élèves, la reconnaissance des parents, et satisfaire ainsi aux désirs de Nos Augustes Souverains, qui ont daigné donner tant de preuves de leur sollicitude pour le peuple et pour les paysans en particulier, et qui veillent à leurs intérêts, moraux aussi bien que matériels. Nous avons une preuve éclatante de cet intérêt dans la donation de cette école à la commune, école qui sera un foyer de lumières, car le Roi a la noble ambition de régner sur un peuple éclairé et dont il puisse être fier.

Aimez donc et bénissez, mes chers enfants, nos Souverains et écrivez-vous tous avec moi, dans l'élan de notre reconnaissance :

Vive le Roi Charles I,

Vive la Reine Elisabeth, l'ornement du Trône!

Vive l'héritier de la Couronne, Son Altesse Royale le Prince Ferdinand!



LES BASES DE L'ÉDUCATION¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,*

Voilà la troisième école qui s'élève, dans cette belle commune de Prédéal, si pleine d'avenir. Je crois superflu de vous dire quelle joie mon âme éprouve, lorsque j'ai à exécuter des ordres Augustes, si bienfaisants pour les fils du peuple. Vous me connaissez assez, depuis tant d'années, pour être convaincus de la sincérité du sentiment qui m'amène ici, à l'effet de m'entretenir avec vous, et avec MM. les instituteurs des différentes écoles des communes environnantes, qui se sont rendus à cette fête, témoignant ainsi de l'intérêt que nous devons tous prendre, pour tout ce qui peut contribuer à éclairer le peuple roumain. Cet entretien m'est encore plus agréable, par ce fait que j'aperçois aussi, parmi nous, plusieurs de nos frères qui sont venus d'outre monts à notre fête²⁾.

¹⁾ Inauguration d'une école à Prédéal, département de Prahova.

²⁾ La commune de Prédéal touche à la frontière Transylvaine.

Dans ce jour, consacré à l'inauguration d'une école, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus à propos que d'examiner quelles obligations, découlant de l'influence exercée par l'instituteur et l'institutrice sur l'esprit et le caractère de la jeunesse, sont imposées à ceux-ci dans le domaine moral et social.

Messieurs les instituteurs, l'homme apporte, avec soi, en naissant, deux instincts, l'un qui le pousse à l'action, l'autre au repos; il éprouve donc deux attractions contraires, l'une qui le porte au mouvement, l'autre qui tend à l'enchaîner à l'immobilité. Ces deux attractions peuvent être innocentes, c'est-à-dire indifférentes; c'est le cas, pour la seconde, lorsque elle n'implique pas la négligence du devoir, le dédain d'une obligation, par exemple lorsque l'homme peut, sans manquer à l'honneur, sans laisser souffrir aucun de ses intérêts, se livrer au plaisir de la promenade, ou rester paisiblement au logis. Ce cas est rare: nous n'avons pas à nous en préoccuper; il est très rare, le cas où l'homme, c'est-à-dire l'homme encore enfant— puisque c'est de lui que nous nous occupons ici—peut indifféremment, et sans inconvénient moral, sans reproche de sa conscience, écouter à son choix, l'une ou l'autre de ces deux voix intérieures.

S'il est une observation faite depuis l'antiquité la plus reculée, jusqu'à nos jours, par les deux classes d'hommes les plus compétentes en cette matière, par les prêtres et par les philosophes, c'est celle-ci: que

l'homme est double, qu'il renferme en lui deux génies, en aussi flagrante opposition l'un vis-à-vis de l'autre, que la lumière avec les ténèbres. Ces deux génies sont : l'un, celui du bien, l'autre celui du mal.

Ce principe une fois admis,—comme il l'a toujours été par la masse des hommes — il reste à en tirer les conséquences. Que peuvent-elles être, sinon le devoir, imposé par Dieu et par la société, aux éducateurs des enfants, c'est-à-dire à ceux qui les ont mis au monde, à leurs père et mère, puis à leurs instituteurs et à leurs institutrices, d'habituer ces êtres, dès l'âge le plus tendre, qui est aussi le plus docile, à combattre leur mauvais génie, c'est-à-dire à repousser, à refréner les suggestions de celui-ci, pour n'écouter que celles de leur bon génie, de leur génie moral et bienfaisant, qui est l'organe de la vertu, tandis que l'autre est celui du vice, de la perte.

L'homme doit donc résister au mal, dès le premier souffle de sa vie, ou du moins dès la première lueur de son intelligence. On parle beaucoup aujourd'hui de la lutte pour l'existence ; c'est par la lutte contre le vice, par la lutte pour l'existence vertueuse, qu'elle doit commencer.

Formons, Messieurs les instituteurs, les pensées justes, les âmes fortes et bonnes, et le reste viendra à la suite.

L'antiquité, qui se plaisait à présenter ses enseignements sous le manteau de l'allégorie, nous a laissé

la belle fable d'Hercule, à qui deux femmes se présentent un jour : l'une est la volupté, c'est-à-dire le vice armé de ses séductions, qui s'efforce de l'attirer à elle, par l'appât des plaisirs ; l'autre, la vertu, lui parle le langage austère de devoir.

Hercule opte pour le devoir ; que l'instituteur fasse de même, de tous les enfants, des Hercules qui marchent, comme ce héros, d'un pas intrépide, dans le sentier du devoir.

Mais ce n'est pas seulement par des exhortations, de sages conseils et d'excellents préceptes qu'on arrivera à former des hommes ; le meilleur précepte, c'est celui de l'exemple, car celui-là est vivant, il est fait chair et os, et s'impose aux yeux, sans fatiguer les oreilles.

Un général n'inculque pas le courage à ses soldats par de beaux ordres du jour, par de martiales proclamations ; il faut encore qu'il expose ses jours à tous les hasards des champs de bataille : ainsi fit César maintes fois, ainsi Napoléon-le-Grand, rassurant ses soldats effrayés pour lui, en leur criant que le boulet qui devait le frapper, n'était pas encore fondu ; ainsi fit, dans les plaines de la Bulgarie, notre Roi Charles I, réveillant le courage de nos soldats, et venant au secours du peuple bulgare, auquel tant de souvenirs historiques nous lient.

C'est aux parents qu'il appartiendrait de donner ces exemples : malheureusement, vous le savez, ce

n'est pas de nos paysans, généralement, qu'on peut les attendre, dans l'état actuel arriéré de leurs lumières ; c'est donc à l'instituteur et à l'institutrice de les suppléer, et de prendre toute la charge que leurs épaules sont trop faibles, aujourd'hui, pour supporter.

Que les pensées des instituteurs soient donc bonnes et pures, afin qu'il ne leur échappe jamais rien qui puisse entamer l'innocence des enfants.

Un grand poète de l'antiquité, Juvénal, qui faisait passer tous les vices de son époque sous son fouet vengeur, s'écrie : «Ecartez des murs qu'habite l'enfance, ce qui pourrait souiller ses oreilles, ou ses yeux. On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant ; père, si tu médites quelque action dont tu dois rougir, songe à ton fils au berceau, et que cette image t'arrête dans le mal que tu vas faire.»

Un peuple, qui a eu ses jours de grandeur, le peuple chinois, a tracé une immense muraille pour mettre son empire à l'abri des invasions : l'instituteur, qui a charge d'âme, doit faire de l'espace où s'ébattent les enfants confiés à ses soins vigilants, une enceinte hygiénique, de sorte la corruption ne pénètre pas jusqu'à eux : c'est-à-dire ne laisser jamais l'enfance sans surveillance et sans contrôle.

Il faut que les instituteurs et les institutrices établissent — autant que la chose est possible — une barrière morale contre la contagion du vice,

contre la propagation des virus sociaux, qui se communiqueraient, inévitablement, à leur jeune et intéressant troupeau. Vous voyez donc combien peuvent être funestes les conséquences de l'insouciance ou de la faiblesse des instituteurs qui, au contraire, par un consciencieux accomplissement de leur mission, peuvent contribuer puissamment à faire de leurs élèves des hommes bons, utiles, de véritables soutiens de l'Etat.

N'oublions pas que l'homme est né imitateur et propagandiste ; bon ou mauvais, l'exemple agit sur lui avec une force, une puissance, que sa nature explique, et fait, ou des hommes consciencieux, ou des hommes sans principes, sans moralité.

Des instituteurs donc, doivent venir les bons conseils et les bons exemples pour obtenir une bonne moisson morale, et ils auront été les plus grands bienfaiteurs de l'enfance, après Dieu, et se seront acquis de beaux droits à la reconnaissance de la Société et de l'Etat.

J'ai la conviction que les instituteurs et les institutrices tiendront compte de la bonne volonté que cette Administration témoigne pour l'enfance, et des sacrifices qu'elle fait, sur la haute initiative de Sa Majesté, pour répandre l'instruction dans les villages du Domaine de la Couronne, et pour que la moralité, qui doit être la règle de notre conduite, s'implante dans ces populations rurales.

En se conformant à ces désirs, ceux qui feront triompher ces principes, ne pourront qu'être agréables à

nos Augustes Souverains, qui ne manqueront pas de les encourager, et de les récompenser, selon leur mérite.

Après m'être entretenu avec vous, messieurs les instituteurs, j'éprouve le même plaisir à causer aussi avec vous, mes chers enfants, qui habitez cette belle contrée, où la nature a prodigué ses dons, où les hommes puisent, dans un climat heureux, la vigueur et la santé, et fournissent à notre armée de bons soldats, à l'agriculture et à l'industrie, de bons et habiles ouvriers. Je dis industrie, car dans toute cette longue et belle vallée de la Prahova, le mouvement industriel s'accroît de jour en jour, de sorte que l'étranger même en est frappé. Vous avez donc, mes chers enfants, devant vous, un champ vaste, qui vous donnera une riche moisson, si vous aimez le travail, et ce travail sera d'autant plus productif pour vous, que vous serez plus éclairés et plus instruits.

Vous possédez, à présent, une belle école, qui est un petit monument, dotée de tout ce qui est nécessaire pour engager à l'étude, et, à côté des salles de travail, il y a un atelier, où les élèves pourront apprendre le métier de tourneur.

Une bonne éducation—et nous entendons par ce mot la culture de l'intelligence et du cœur de l'homme, de sa plus tendre enfance à l'époque où il est arrivé au plein épanouissement de toutes ses forces physiques et morales—doit se proposer de développer sa santé,

sa raison et ses bonnes tendances, c'est-à-dire celles qui le portent à l'honnêteté, et à la vertu.

La santé, ou le bon état de nos forces corporelles, leur jeu facile et souple, sans laquelle la vie n'est pas complète, n'est qu'une demi-vie, quelquefois même une ombre de vie, qui ne peut rendre que de pauvres, d'insignifiants services ; la santé s'entretient, se fortifie et s'augmente, par une nourriture saine et suffisante, par la vie en plein air, comme vous avez le bonheur de la pratiquer, vous, heureux habitants de la campagne, vous, enfants des champs et de l'espace, où vous marchez en toute liberté ; elle s'entretient surtout par le travail quotidien ; j'entends un travail tout à fait en rapport avec votre âge et vos forces.

Le travail, mes chers enfants, dans les raisonnables conditions dont j'ai parlé, voilà, du consentement de tous les peuples, le véritable père de la santé ; c'est le travail, qui fit des Grecs, et surtout des Romains, nos ancêtres, ces géants de force et de vigueur, dont les actions nous laissent dans l'admiration et dans l'étonnement.

La raison ! C'est le plus beau don que l'homme ait reçu de Dieu, c'est la lumière qui l'éclaire dans le chemin de la vie, et que les animaux n'ont pas reçue, parce qu'ils sont à peu près de purs instruments dans les mains de l'homme qui, lui, les conduit, les dirige à sa volonté, et les fait servir à ses desseins ; la raison nous fait connaître nos intérêts, et aussi nos

devoirs, auxquels ces mêmes intérêts doivent toujours être subordonnés.

La raison se distingue peu d'une autre faculté qui s'appelle la conscience, et la conscience, c'est le moniteur du devoir, de la morale, autrement dit de la vertu, ce troisième et dernier complément d'une bonne éducation.

Je me résume, mes chers enfants : la santé, la raison, la morale, c'est-à-dire la vertu, voilà la base indispensable de toute éducation, de toute existence humaine, pour le riche et pour le pauvre, pour le puissant et pour le faible, pour le paysan, pour le bourgeois, pour le soldat, pour l'homme appelé à commander ou à obéir, voilà les trois besoins qui dominent l'homme ici-bas, et dont il ne peut pas plus se passer que le poisson de ses nageoires et l'oiseau de ses ailes.

Appliquez-veux donc bien, mes chers enfants, et non loin d'ici, nos Souverains, des *hauteurs de Pelesh*,¹⁾ suivront, avec un profond intérêt, vos courageux efforts, en souriant aux progrès que stimulera, chez vous, l'ardeur de bien faire, et de contribuer pour votre part, à l'honneur et à la prospérité de votre village.

C'est dans ces sentiments de profonde gratitude pour nos Souverains que je vous prie, Mesdames, Messieurs, et

¹⁾ Le château de Pelesh, qui s'élève dans un site merveilleux et où résident une grande partie de l'année L. L. M. M. est près du village de Prédéal.

chers enfants, d'unir vos voix à la mienne, en vous écriant de tout cœur :

Vive le Roi Charles I !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive le Prince Ferdinand, Héritier du Trône».!



DE L'ÉDUCATION ET DE SES BIENFAITS ¹⁾

Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,

Chargé de l'agréable mission d'inaugurer cette école, je viens remplir, parmi vous, cette tâche, bien douce à mon cœur, car aimant ma patrie, j'éprouve le plus grand plaisir à voir s'élever cette jeune génération, son espoir, cette génération, destinée à remplacer celle que les coups du temps font chaque jour disparaître insensiblement et qui va, après avoir accompli sa destinée ici-bas, se reposer dans les champs de l'éternité.

Oui, sa destinée : car tout, sur la terre, en a une, tout a un but, tout est né pour une fin, la plante, l'animal, l'homme. Cette fin, une fois comprise, appelle

¹⁾ Prononcé à l'ouverture de l'école du hameau de Dumasca, Domaine de Dobrovetz, département de Vaslouï.

une direction intelligente, et cette direction, c'est l'éducation qui la donne. Je viens donc vous entretenir de l'éducation, de ses bienfaits, de sa nécessité, dans cette fête qui lui est consacrée, et dont ce bel établissement sera désormais, pour cette commune, l'asile et le siège.

Es-il un sujet plus approprié à la circonstance, plus en harmonie avec la solennité scolaire que nous célébrons aujourd'hui? Tout, dans ce monde, aspire à l'éducation, tout l'implore ; les animaux la reçoivent de leurs auteurs, qui leur apprennent à chasser, à pêcher, à détacher le fruit de sa branche, ou à l'arracher à la terre. Mais l'homme, ce roi de la création, quel besoin n'a-t-il pas de l'éducation, pour soutenir l'honneur de sa royauté, au double point de vue physique et mental?

Car, vous le savez aussi bien que moi, l'homme est double, il est composé de deux parties, l'une visible et tangible qui s'appelle corps, et l'autre invisible, impalpable, c'est-à-dire l'âme, le principe intellectuel.

Parlons d'abord de la partie visible, du corps.

L'enfant naissant reçoit les premiers soins, c'est-à-dire la première éducation, de sa mère qui, après l'avoir mis au monde le nourrit encore longtemps ; sevré, elle lui continue, ses tendres soins, et bientôt y ajoute le petit enseignement, les notions premières qu'elle est en état de lui donner, jusqu'au jour où il réclame l'enseignement plus large, plus complet de

l'école, que des instituteurs et des institutrices instruits et zélés lui distribuent. Mais, pour être aptes à profiter de vos bonnes leçons, MM. les instituteurs, il faut que les élèves apportent sur les bancs, où ils viendront prendre place, non-seulement une grande attention, une bonne volonté soutenue, mais encore une santé solide, qui leur permette de suivre, sans fatigue, avec autant d'assiduité que de fruit, les différents exercices auxquels ils seront appliqués ; un esprit sain dans un corps sain, c'était la devise de nos ancêtres, les vieux Romains, qui, avec elle, soumièrent le monde ; c'était aussi celle des Spartiates, les plus vigoureux des Grecs de l'antiquité.

La science est une semence qui, comme toutes les autres, ne peut lever et produire de moisson, que dans un terrain bien préparé, débarassé des pierres et des ronces. Je ne doute pas de votre zèle et de votre dévouement, Mlle l'institutrice, MM. les instituteurs, mais encore faut-il que vous aussi, mes chers enfants, vous secondiez vos maîtres, que vous y mettiez du vôtre, par une application constante à saisir, à vous approprier leurs enseignements. Faibles et dépourvus de santé, quels avantages pourriez-vous retirer de leurs leçons ?

L'école est aussi un champ de bataille : vous en êtes les soldats, vos maîtres en sont les capitaines ; il faut que vous les suiviez, mes chers enfants, avec autant de force que d'ardeur, et qu'il n'y ait pas de traînards parmi vous. La science, Mesdames et Messieurs,

est une citadelle qui doit être prise d'assaut, et les assauts exigent des bras forts. Ce n'est pas avec des hommes mous qu'on a emporté Plevna ; demandez-le plutôt à vos concitoyens, ici présents, qui en sont si glorieusement revenus !

Le corps est le vêtement de l'âme, de l'intelligence ; il faut qu'il la couvre, mais sans l'étouffer. Que demande le corps, pour être souple et fort, pour faire face aux efforts de l'application, aux fatigues de l'étude ! Il demande d'abord la sobriété, c'est-à-dire la modération dans le boire et le manger, la juste mesure dans la satisfaction de ce double besoin, il demande l'exercice des bras et des jambes, il demande que l'enfant s'habitue à braver la chaleur et le froid, à prendre part à tous les travaux de la campagne, qu'il apprenne à labourer, à moissonner, à vendanger, à bêcher, herser, abattre les arbres, à fendre le bois, à monter à cheval, à conduire une voiture. La natation aussi est un exercice éminemment propre à développer la force et la santé ; mais il ne faut pas en abuser, par exemple, en se permettant des paris périlleux.

Voilà quelles sont, pour les garçons, les pratiques vigoureuses, le genre de vie laborieux et rude, qui promettent aux instituteurs des écoliers attentifs, et qui ne molliront pas au devoir. Quant aux filles, les occupations domestiques, telles que la couture, les soins du ménage, le blanchissage, le repassage, et

des exercices modérés, tels que la promenade, la danse, en rapport avec leur sexe, assoupliront, fortifieront leurs membres, et offriront de vaillantes travailleuses aux travaux des champs, et de bonnes écolières aux institutrices.

Je vous ai parlé jusqu'à présent, MM. les instituteurs, de cette partie de l'éducation où le corps est l'ouvrier principal ; il me reste à m'entretenir maintenant avec vous, de celle où l'esprit domine, et qui comprend deux divisions ; la science proprement dite et la morale.

A l'école primaire, la science s'adresse, à peu près indistinctement, aux deux sexes. Après la parole, ce qui, peut être plus que toute autre chose, élève l'homme au dessus de l'animal, c'est là lecture, l'écriture, le calcul. C'est là la base de la science élémentaire, de celle que l'on exige de vous. Or, savoir lire l'écriture tracée à la main et l'écriture typographique, quoi de plus indispensable dans la pratique de la vie ? Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. Ne sentez-vous pas l'invincible désir, le besoin impérieux de communiquer par la plume, avec vos semblables, vos parents, vos amis éloignés de vous, ou, simplement, de faire connaître, à un marchand, par exemple, les objets, les marchandises qui vous manquent ? Ne rencontrons-nous pas journellement des vieillards privés de ce que j'appellerai ces deux nouveaux sens, ajoutés aux cinq autres, et qui gémissent de cette privation

cruelle? La science était rare de leur temps, et il ne leur a pas été donné de la cueillir à l'arbre qui la portait.

Quant au calcul, avec ses quatre règles, nous en voyons, nous en sentons tous les jours la salutaire et indispensable nécessité.

Que manque-t-il encore à la liste des objets qu'embrasse l'enseignement scolaire des fils de paysans? Des principes d'agriculture, la connaissance des principaux faits de l'Histoire Sainte, qui est la base de notre religion, enfin quelques notions de géographie générale et du pays, ainsi que d'histoire nationale. Vous savez qu'en ce qui concerne les écoles créées sur les Domaines de la Couronne, toutes les dispositions nécessaires ont été prises, conformément aux hautes instructions que j'ai reçues, et tout le matériel didactique nécessaire a été donné, pour que le chant, la gymnastique et le travail manuel viennent compléter fructueusement cet ensemble de connaissances.

Je passe à la partie la plus importante des connaissances dont les élèves doivent être imbus dans les écoles. Cette partie s'appelle la morale, la science des sciences, car elle est celle qui fait l'honnête homme.

Les devoirs de l'homme sont triples : devoirs envers Dieu, devoirs envers lui-même, et devoirs envers ses semblables.

A Dieu nous devons obéissance, amour, adoration, parce qu'il nous a créés, et rachetés du péché

originel. Envers nous-mêmes, nos devoirs se résument essentiellement dans la fuite du mal, c'est-à-dire de tous les vices, de tout ce qui souille la conscience, et dans la pratique du bien.

Les devoirs envers nos semblables se résument dans l'amour que nous leur devons. En effet, il faut aimer nos frères, les hommes, et nous les appelons nos *semblables*, c'est-à-dire des êtres de la même espèce que nous, des membres, comme nous, de l'humanité.

Les hommes sont tous frères, et l'humanité n'est qu'une grande famille, puisqu'elle n'a qu'un père, Dieu ; or la fraternité suppose, prescrit l'amour de tous envers chacun, et de chaque membre de cette famille envers tous : c'est la loi, et le charme de la famille. C'est aussi la volonté de l'Être suprême. Quel père ne se réjouit pas, ne se fait pas une obligation de faire régner la concorde, l'amour, entre ses enfants, le dévouement absolu des uns envers les autres, montrant ainsi la part ardente qu'il prend au bonheur de chacun d'eux ? Par cette sollicitude sans repos, et sans découragement, les parents imitent Celui qui partage sa paternité avec eux, et qui leur a donné ces enfants avec la mission expresse de les conduire dans la voie du bien et de l'honneur, pour le bien et l'honneur de la Patrie, dont ils sont la plus ferme et la plus sûre espérance.

Voilà, Mlle l'institutrice et MM. les instituteurs, les

pensées que m'a inspirées ce beau jour, et qui me sont dictées par mes vives sympathies pour les enfants des classes laborieuses, et par mon amour pour le pays, pour sa prospérité et son bonheur.

Sa prospérité et son bonheur sont le voeu le plus cher de nos Souverains. Aimez-les donc, ces Souverains, qui le méritent si justement, et, les yeux tournés vers cette école, monument de la générosité de notre Roi, écriez-vous, mes chers enfants, avec cette assistance, avec vos instituteurs, qui vous en donneront l'exemple :

Vive le Roi Charles I !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive l'espérance de notre pays, le Prince Héritier de la Couronne et l'Auguste famille Royale !



L'ÉCOLE DOIT PRÉPARER LES ENFANTS POUR LA VIE¹⁾

Mesdames,

Messieurs,

Je viens parmi vous, au milieu des neiges et des rigueurs de la température, ouvrir cette école, construite afin d'offrir aux enfants de ce village, le baptême de l'instruction, et de guider leurs pas, dans l'apprentissage de la vie, mission bien agréable, pour moi, car elle me met en contact avec cette jeunesse, qui me fut toujours chère, cette jeunesse appelée à combler, un jour, les vides que fait le temps parmi les générations qui disparaissent, vous laissant pour prendre leur place, et pour porter, à votre tour, le poids de l'existence. J'ajoute que la satisfaction est d'autant plus grande pour moi, que ce hameau n'a jamais eu d'école, étant habité par une colonie étrangère, qui,

¹⁾ Ouverture d'une école, sur le Domaine de Dobrovetz, département de Vasloui.

établie dans ce pays, depuis près d'un siècle, mais ayant conservé sa langue d'origine, n'a pas été à même de bien apprendre la nôtre, tout en étant liée par le coeur à la patrie roumaine.¹⁾

C'est pour aider les enfants à supporter cette charge, à marcher sans que leurs épaules fléchissent, sous ce fardeau, qu'a été instituée l'école, qui leur apprend bien des choses, mais surtout à vivre.

Vous comprenez bien, MM. les instituteurs, que tout jeunes que soient ces enfants, la prudence leur commande de se préparer, et même de très loin, aux épreuves par lesquelles doivent passer les hommes et les peuples, et qu'il ne faut pas qu'ils attendent que l'orage éclate, que la foudre tombe à leurs côtés, ou même sur eux, pour chercher un abri sûr contre ses coups : la prévoyance est la mère de la sûreté.

Voyez, dans la fable, la fourmi, comme elle bourre ses greniers pendant tout l'été ; l'hiver arrive avec ses frimas, avec ses froids à fendre les pierres ; la fourmi, à l'abri dans ses greniers, le défie et le brave.

Mais, pourquoi demander des leçons de prudence aux animaux, et non pas aux hommes, à nos frères ce qui est beaucoup plus naturel ?

L'Europe, depuis plus de vingt-cinq ans, est sous le coup d'une guerre : que fait-elle ? Des préparatifs, elle

¹⁾ Le village de Domasca a été, jusqu'à ces dernières années, habité presque exclusivement par des paysans d'origine russe, dont une grande partie appartenait à la secte dite des *Lipovani*.

lève des soldats, les exerce, fabrique de la poudre, achète, commande des canons, construit des forts, et des vaisseaux ; le monde entier s'arme pour la guerre, c'est-à-dire contre elle, donc pour conserver la paix, en définitive, et, grâce à ces travaux bellicieux, il est parvenu, en effet, à la conserver jusqu'ici. Notre Roi n'a pas été le dernier—tant s'en faut—à se mettre en règle : Il est prêt. Il a mis, berger vigilant, ses ouailles à l'abri de la surprise, c'est-à-dire de l'envahisseur. Vienne l'ennemi, n'importe lequel, il trouvera à qui parler ! Eh bien, la vie n'étant, en réalité, qu'une lutte continue et quotidienne, pour l'existence, vous devez, MM. les Instituteurs, préparer, dès maintenant, les enfants, vous devez leur donner des armes, pour qu'ils la soutiennent courageusement, victorieusement.

Ces armes, où les trouverons-nous ? A l'école, cet arsenal de la vie, qui nous équipe de pied en cap, et nous donne tous les moyens de lutter loyalement contre nos ennemis, lutte loyale, je le répète, belle et scientifique, où nous n'aurons pas le regret, de répandre le sang, de faire des veuves et des orphelins, de peupler les cimetières.

Mais lutter contre qui ? Quels seront nos ennemis ? Je devrais dire notre ennemi, car nous n'en aurons qu'un seul, l'ignorance, qui est comme le philoxéra de l'humanité.

L'ignorance, c'est la nuit, c'est la cécité. Un homme,

MM. les instituteurs, perdu dans la nuit, un homme affligé de cécité, peut-il se conduire seul et sans guide? Peut-il trouver son vrai, son bon chemin? Peut-il éviter le précipice qu'il ne voit pas? Un homme dont l'esprit est dénué de lumière tombera mille fois, inévitablement, dans des fautes, aussi funestes à lui-même, qu'à ses semblables. Il a donc besoin d'un guide ; ce guide bienfaisant, ce sera vous, MM. les instituteurs, qui ouvrirez à l'enfant la bonne voie.

L'ignorance et le vice sont de la même famille. Le méchant, l'injuste, est plus aveugle, selon moi, que criminel. Commettrait-il le crime en effet, s'il avait, de par la science, qui se puise principalement à l'école, la certitude qu'il ne le portera pas loin, qu'il ne pourra échapper au châtement, soit dans cette vie, soit dans l'autre? Il ressemblerait singulièrement, alors, au filou, qui glisse la main dans la poche du voisin, et qui ne se doute pas que l'agent de la police est là, derrière lui, qui l'observe, l'épie, et va le surprendre, la main dans la poche où il aura volé.

On lisait, dit-on, Mesdames et Messieurs, à l'entrée d'une bibliothèque de la capitale de l'ancienne Egypte, ces mots : « Remèdes contre les maladies de l'âme. » L'inscription conviendrait bien mieux à l'école, car tous les hommes n'ont pas le temps d'aller chercher de tels remèdes dans les salles d'une bibliothèque, mais tous les hommes doivent passer par l'école. Là, ils trouvent ce livre vivant, le maître, qui leur communique

toutes les connaissances prévues par la loi, pour ce degré d'instruction,

Jaloux de vous voir posséder, mes chers enfants, les connaissances qui s'imposent à l'homme civilisé, l'instituteur condensera, dans des résumés à votre portée, entr'autres, l'histoire de notre pays, cette histoire si émouvante et si héroïque.

L'instituteur peindra les Romains pénétrant dans la lointaine Dacie, y établissant les colonies militaires, la Rome Danubienne, où les arrière-petits fils ont gardé pendant dix-huit siècles, c'est-à-dire jusqu'à nos jours, leur langue, leurs mœurs, leurs usages et leurs légendes, en un mot toute leur individualité nationale; se débattant dans le chaos du Moyen-Age, contre les Turcs, les Hongrois, les Polonais, etc. et arrivant, vainqueurs par leur courage et leur persévérance, à cette phase bénie de notre histoire, où il nous a été donné d'entrer ouvertement, tête levée, après une guerre héroïque, nous, dans la famille des peuples indépendants, et notre souverain dans celle des rois.

Vous le voyez, nos ancêtres ont été grands, dans la bonne et dans la mauvaise fortune; les hommes de nos jours, nos pères, nos frères, ont été à leur taille, sur des champs de bataille récents, et je suis profondément convaincu, que la jeune génération saura s'élever, elle aussi, à leur hauteur, si, ce qu'à Dieu ne plaise! la patrie en danger faisait appel à ses bras. Mais l'homme ne trouve pas tous les jours

l'occasion de s'illustrer les armes à la main, car la paix est aujourd'hui le vœu unanime.

Et cette paix a aussi ses vertus. Cultivons donc ces vertus, qui valent bien la gloire, car si la gloire militaire fait bien des malheureux, fait couler bien des larmes, la paix les essuie, ou n'en fait couler que de douces ; aimons, par conséquent, la paix, qui fait fleurir l'agriculture, le commerce, les arts, la civilisation, la science ; la paix qui sourit à ce temple de la culture, dont nous fêtons aujourd'hui la féconde inauguration.

Que votre voix unisse donc, jeunes enfants, l'expression de votre reconnaissance à celle de ces dames, de ces messieurs, de vos instituteurs et criez-vous :

Vive Charles I, notre Auguste Souverain !

Vive Sa gracieuse compagne, la Reine Elisabeth !

Vive l'Héritier de la Couronne, le prince Ferdinand !



DE LA JUSTICE ET DE L'ÉGALITÉ DANS LES RÉCOMPENSES ET LES PUNITIONS ¹⁾

Mesdames,
Messieurs,
Chers enfants,

C'est avec une véritable joie que je viens ouvrir cette école, que nous devons au Roi, qui pense aux petits comme aux grands, et qui a des regards particulièrement paternels pour l'enfance, Son espoir, et celui de la Patrie. Il vous prouve ainsi, aujourd'hui, que les graves préoccupations de la politique ne Lui font pas oublier le profond intérêt qu'il vous porte, mes chers enfants.

En effet, devons-nous perdre de vue que, dans un court espace de temps, sur ce seul Domaine de la Couronne, Dobrovetz, c'est la quatrième école qui commence à fonctionner, et que toutes sont situées

¹⁾ Inauguration de l'école du hameau de Slobozia, Domaine de Dobrovetz, département de Vaslouï.

et construites de sorte qu'on peut les considérer comme quatre grands flambeaux, qui éclaireront l'intelligence de la jeune génération de cette heureuse localité.

En ce joyeux jour, qui fera date dans les souvenirs de cette jeunesse, je crois traiter des sujets tout à fait de circonstance, en m'entretenant avec les Instituteurs et les Institutrices de ce Domaine, c'est-à-dire avec vous, mes chers enfants, qui êtes leur plus chère pensée, de quelques-unes des nombreuses et importantes questions étroitement liées à tout enseignement: de la justice et de l'égalité dans les récompenses et les punitions.

Les Romains avaient cet adage: *Suum cuique*, à chacun son dû, à chacun ce qui lui revient. La justice est donc, comme le montre bien cette maxime, ce sentiment qui nous porte à rendre à autrui ce que nous lui devons, comme aussi de réclamer pour nous ce qui nous est dû. Ainsi, qu'une injustice soit commise, par nous, ou contre nous, notre conscience proteste aussitôt. Cette conscience est la voix de Dieu, qui crie en nous-mêmes contre l'iniquité, de quelque part qu'elle vienne. L'écouter est donc un devoir et, la suivre, une vertu.

Tenez pour certain, Messieurs les Instituteurs et Mesdemoiselles les Institutrices, que l'homme le plus savant, et le plus zélé, ne sera jamais un bon maître, s'il n'est pas essentiellement juste, que son autorité

tombera d'elle-même, qu'elle échouera devant les parents, déçus dans leurs espérances.

L'enfant a, dès que son esprit s'éveille, le sentiment inné de la justice, et plus vif, peut-être, que l'adulte, car il n'est pas encore usé par les expériences de la vie. Malgré l'empire exercé sur nous, par nos intérêts, ou par nos passions, le jugement intérieur que nous portons sur nos supérieurs, sur nos égaux ou sur nous, ce jugement a la justice pour fondement. Si sévères que nos supérieurs soient pour nous, nous pouvons en murmurer, mais nous nous soumettons avec résignation, s'ils sont justes ; si nous les trouvons injustes, notre conscience se révolte contre la force qui nous les impose. Quant aux châtiements qui ont pu nous être infligés, leur injustice, quand elle nous a frappés, dans notre enfance, nous est encore présente, jusque dans l'âge mur.

Le véritable danger que présente l'injustice d'un maître, ce n'est pas la passagère punition qu'il donne, mais l'amertume avec laquelle elle est reçue, et surtout l'imitation qu'elle peut trouver chez l'enfant. C'est ainsi qu'il va contre le but de son institution, qui est de moraliser les hommes, tandis qu'il ne jette dans la société que des sujets formés à l'école de l'injustice et la violence, en un mot, des copies, peut-être même exagérées, de leur maître.

Les enfants doivent tous être égaux aux yeux de l'Instituteur ou de l'Institutrice : les uns pourront attirer

par le charme de leur physionomie, par les heureux dons de leur intelligence, les autres, mal partagés, repousseront par la rudesse de leurs traits, par la médiocrité de leur intelligence. Il faut se souvenir qu'ils ont droit aux mêmes soins du maître, à la même sollicitude que leurs camarades plus heureux, ou plus riches, ou plus beaux. Rien ne justifierait chez les maîtres une injuste préférence, une faveur imméritée.

Avez-vous, Instituteurs, dans votre école, vos propres enfants ? Traitez-les exactement sur le même pied que les autres : avec eux ne soyez pas un père, mais un maître ; que les punitions et les récompenses ne soient pour eux que le juste et impartial salaire de leurs fautes ou de leurs mérites. Agissez de même, avec les enfants de vos parents, de vos amis, des fonctionnaires locaux, sans inquiétude pour les suites de votre conduite ; tenez-vous, à cet égard, dans les bornes d'une rigoureuse impartialité.

Les préférences des maîtres entraînent avec elles, d'autres inconvénients. Un enfant, une fois convaincu que le fils du riche, ou du puissant, l'emportera toujours, et quand-même, sur lui, s'en afflige, et se décourage, il ne croit plus à la justice de l'instituteur, il ne fait plus d'efforts pour arriver plus haut : c'est peu, ses camarades épousent sa querelle, les parents épousent celle de leurs enfants, et voilà un maître mal vu et à la veille d'être honni ; que deviendront alors la réputation, et l'avenir de l'école, tombée en

des mains suspectées avec plus ou moins de raison ?

On a vu des souverains envoyer leurs fils sur les bancs du collège : ils voulurent qu'ils fussent mêlés aux fils du plus humble citoyen, eux qui devaient un jour ceindre une couronne ; ils durent apprendre, à cette école, l'égalité, pour laquelle notre époque se montre si passionnée.

Voilà des exemples que fournissent des rois ; un autre nous est donné par Dieu lui-même. Jésus-Christ est un beau modèle de l'égalité qui doit régner parmi les enfants. Jusqu'à sa douzième année, l'Évangile nous le montre vivant avec ceux de son âge ; il n'est pour eux que le fils du charpentier Joseph. Plus tard, entré dans l'âge mûr, quoi qu'il donne des preuves de Sa divinité, il conserve de ses disciples d'enfance un tendre souvenir, et le manifeste assez par ces divines paroles : « *Laissez venir à moi les enfants.* »

Voilà votre modèle, instituteurs et institutrices ; mettez tout votre honneur à vous y conformer, et que ces paroles soient votre devise. N'essayez pas, surtout, d'imposer le régime de l'égalité à vos élèves, laissez-les faire, elle s'y introduira d'elle-même, elle viendra de l'étude, et pénétrera, toute seule, dans leurs amitiés. C'est ainsi que, par l'école, l'égalité pratiquée pendant la vie scolaire, s'introduira dans la vie sociale.

La maîtresse n'est pas moins utile que le magistrat sur son siège : oui ! permettez-moi d'assimiler cette

fonction à la magistrature, cette carrière qui me rappelle les plus tranquilles années de ma vie : l'un, au pénal, inflige le châtement au coupable, l'autre combat, dans leur germe, les mauvaises passions, et épargne à la société bien des crimes ; l'un brûle l'ivraie, l'autre l'arrache. Honneur à tous deux.

Du désir de bien faire, ou mieux que nous n'avons encore fait, naît l'émulation, naît la lutte, car l'école n'est que la miniature de la société, la lutte est sa règle et sa vie. Il y aura donc entre les élèves des luttes, des concours, c'est-à-dire des vainqueurs et des vaincus ; l'instituteur et l'institutrice ne doivent pas laisser le vaincu tomber dans l'indifférence ou le découragement ; ils doivent lui faire comprendre que le succès n'appartient qu'à quelques heureux et que, comme dans le Ciel, sur la terre aussi, tous sont appelés, mais que tous ne sont pas élus ; que, d'ailleurs, les chances sont journalières, et que la victoire ne saurait être un privilège exclusif, un monopole sans interruption.

J'arrive à dire quelques mots des punitions. Il faut qu'elles soient justes, assurément, c'est la première des conditions ; mais, il faut aussi qu'elles soient efficaces, et tirées de la faute elle-même : par exemple, un élève est bavard, et sa loquacité distrait ses voisins et trouble la classe, assignez-lui une place où il n'aura plus de voisins, et s'il récidive, privez-le par exemple de sa récréation.

La première de vos punitions sera certainement votre désapprobation, car elle doit lui enlever l'estime de ses camarades. Il y a aussi, parmi celles-ci, les mauvais points, la tâche extraordinaire, la privation d'une récréation, d'un plaisir, mais il faut que le maître songe aussi à ne pas nuire à la santé de l'enfant. Il peut arriver, encore, que les parents se plaignent, à vous, des fautes commises envers eux : ici, votre position est délicate : bornez-vous à faire une réprimande, sans infliger une punition pour un manquement qui n'a pas été commis sous vos yeux, et qui a pû être un peu exagéré.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les modestes conseils, les exhortations, que mon intérêt pour l'enfance, pour le progrès et la prospérité des études, que mon dévouement à mon pays, m'ont porté à venir, de loin vous adresser, malgré les rigueurs de l'hiver, en cette belle journée de fête du travail, que je vous prie, vous tous qui êtes ici, de clôre de la manière la plus digne, en nous unissant, pour montrer notre reconnaissance envers nos Augustes Souverains, par ces vœux :

Vivent LL. MM. Le Roi et la Reine !

Vive Son Altesse Royale le Prince Héritier !



DE LA NÉCESSITÉ DE LA SIMULTANÉITÉ DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
ET MORALE ¹⁾

Mesdames,
Messieurs,

Me voici, pour la quatrième fois, parmi vous, avec la mission de présider à une solennité célébrée en l'honneur de la bienfaisance, en l'honneur de ces créations qui réjouissent l'âme, car elles ont pour but de satisfaire aux besoins de l'homme, aux exigences de sa nature, en éclairant les habitants de la campagne, cette classe si intéressante, si méritante, et que nos Augustes Souverains désirent si vivement voir se développer, se fortifier, s'instruire et devenir une force respectable de notre chère patrie et le rempart de son indépendance.

Cette solennité doit être fêtée ici avec d'autant

¹⁾ Entretien tenu à l'inauguration de l'école du hameau de Dranceni, commune et domaine de Malini, département de Souceava.

plus de joie, que je vois à côté de vous, braves villageois, de vous, MM. les instituteurs, de vous, mes chers enfants, dont un grand nombre vient d'assez loin, portant les bannières des différentes écoles, l'aimable préfet de Souceava, M. Donici, qui est venu prendre place, parmi nous, toutes les fois qu'une institution utile a été créée, dans cette belle commune de Malini, ainsi que les représentants des autorités militaires, départementales et communales.

De quoi vous parlerai-je, dans cette belle journée ?

J'ai choisi comme thème de ce petit entretien la nécessité de la simultanéité de l'éducation physique et morale de l'homme, c'est-à-dire l'harmonie qui doit exister, entre l'éducation du corps, et celle de l'âme. Le sujet étant vaste et imposant, Messieurs les instituteurs, je ne puis que l'effleurer ici ; mais je ferai de mon mieux, pour vous faire bien comprendre ma pensée.

On a dit, on a écrit, on répète sans cesse que l'homme est l'être privilégié, le favori de la nature, qu'il est bien supérieur aux animaux, Cela est une vérité incontestable. Toutefois, elle a besoin d'explication, n'étant réelle que dans une certaine limite.

Examinons la chose au point de vue physique d'abord.

Sous ce rapport, l'homme a une grande infériorité vis-à-vis des animaux.

L'animal vient au monde vigoureux — de sa vigueur et de sa force spéciales — sans inaugurer sa

naissance, comme l'homme, par les cris et les pleurs, sans douleur, presque toujours, sans germe de maladie ; il croît et prend de la taille à vue d'œil, trouve bien vite sa nourriture tout seul, est souple, agile, vole, nage, rampe, ou court, chante, émet les sons qui lui sont propres, n'est guère malade, ou ne doit ses maladies, toutes artificielles d'ailleurs, qu'à son esclavage chez l'homme.

On voit par cette simple esquisse bien sommaire, si la nature a été marâtre pour les animaux.

Mais l'homme ! Sous le rapport physique, il est le spécimen de toutes les misères, un abrégé de toutes les douleurs ! Il naît faible, souffreteux, criant, suivi de près par le triste cortège de toutes les maladies ; il ne conserve sa frêle vie que par les miracles de l'amour maternel. Combien d'années ne consomme pas son éducation la plus simple !

Oui, la nature a été hostile et marâtre pour l'homme, au point de vue physique exclusivement, bien entendu. Que fera-t-il, le malheureux ? Il se refera, à peu près de toutes pièces, une seconde nature, par l'art, c'est-à-dire par l'éducation. N'ayant pas, comme les animaux, contre la rigueur des saisons, une épaisse fourrure ou des plumes, il s'enveloppera de chauds vêtements ; pour agrandir son domaine et en exploiter les ressources, il chassera avec le chien et l'arc d'abord, puis avec le chien et le fusil ; il pêchera, il volera avec les ballons, il courra sur le dos des chevaux, des cha-

meaux; il inventera les chars et les voitures, les nefs de toutes espèces, petites ou grandes, pour parcourir les fleuves et les mers. Enfin, à l'assaut des maladies, il opposera la vigilante armée des médecins.

Mais toutes ces magnifiques découvertes, toutes ces admirables inventions, qui ont eu pour but de fournir à l'homme les moyens qui lui manquaient pour défendre et embellir son existence, et de compléter cet être fortuné, en concentrant en lui tous les dons éparpillés entre tous les animaux, pouvez-vous croire, Mesdames et Messieurs, que tout cela, malgré le rapport intime avec le corps, et le bénéfice immédiat que celui-ci en retire, croyez-vous, que tout cela soit l'ouvrage exclusif du corps, et que l'esprit n'y ait aucune part ?

Impossible de le croire ! Non, tous ces miracles de l'industrie humaine — ce ne sont plus des miracles pour nous, qui sommes gâtés par l'habitude de les voir, mais ils l'étaient pour les premiers yeux qui les contemplèrent — ne sont pas l'œuvre du corps, mais de l'esprit, de l'intelligence.

Le corps, c'est-à-dire surtout les mains, les exécuta ; le corps fut l'ouvrier, l'esprit fut l'architecte. C'est que l'homme est double, autrement dit composé d'un corps et d'une âme, d'une intelligence, non perceptible aux sens, mais qui commande au corps, dont la fonction est l'obéissance.

Ainsi l'a voulu la nature, nous ne sommes pas de pures intelligences, c'est-à-dire des anges, des êtres

sans corps; nous ne sommes pas non plus de simples animaux: mais nous tenons des deux, comme l'a dit Pascal, de l'animal par le corps et ses exigences, de l'ange par l'intelligence.

Or, il est nécessaire au bonheur de l'homme qu'un accord constant, qu'une harmonie parfaite règne entre ces deux parties de nous-mêmes. Discordantes, elles exercent l'une sur l'autre une funeste influence.

Les vieux Romains, nos ancêtres, ces hommes renommés par leur gravité et par leur sagesse, l'ont bien senti. Un esprit sain dans un corps sain, c'était leur devise. J'espère qu'une comparaison vous fera bien comprendre la chose.

Vous savez tous que l'homme sage s'abstiendra d'aller habiter une maison tout nouvellement bâtie; il sait qu'il serait exposé à y contracter des rhumatismes, par l'effet de la fraîcheur et de l'humidité des murs; il ne se soucie pas d'essuyer les plâtres. Or, le corps étant la maison de l'âme, si cette maison est malsaine, l'âme s'y trouve mal à son aise.

Mais, si le corps est sain, Mesdames et Messieurs, les pensées seront saines aussi: si ses fonctions sont troublées, soyez bien convaincus que l'âme s'en ressentira, que le corps, permettez-moi cette expression, déteindra sur elle, ses troubles nuiront à la production, à la clarté, à la limpidité des pensées.

C'est un vrai mariage que cette union du corps et

de l'âme; des parents malades peuvent-ils espérer des enfants bien constitués, bien portants ?

Quand nous attendons la visite d'hôtes, pour lesquels nous éprouvons considération et respect, nous nettoions, nous parons notre appartement : l'âme est l'hôte de notre corps, nous devons ne rien négliger pour lui donner une hospitalité convenable et digne, car si notre corps doit périr, notre âme ne périra pas ; elle est née du souffle de Dieu, comme nous l'apprend la Bible ; elle ne mourra pas plus que lui-même, elle partagera son immortalité.

Ainsi, Mlle l'institutrice, MM. les instituteurs, croyez-en une voix amie, assainissez le corps de ces enfants, pour assainir aussi leur intelligence ; tâchez que la semence scientifique et morale que vous leur dispenserez, tombe sur un terrain bien préparé, et qu'ainsi elle lève et produise une bonne moisson.

Travailler pour la santé, pour le bien-être, quelle tâche douce et agréable ! Elle vous est bien autrement facile, à vous, mes chers enfants, enfants des champs, qu'à ceux des villes. Tout vous invite ici au déploiement de vos forces, au jeu si favorable de vos membres et de vos organes.

Du reste, une collection complète d'appareils de gymnastique se dresse à côté de l'école que le Roi a fait élever pour vous. Sa Majesté veut que vous puisiez, dans les fortifiants exercices du corps, cette agilité, cette souplesse, cette vigueur, qui vous seront

nécessaires dans toutes les circonstances de votre vie, soit sur les champs de bataille, si la patrie faisait un jour appel à votre courage, soit dans les travaux, plus paisibles et plus dignes de notre époque civilisée, de la féconde agriculture.

Sachez apprécier cette sollicitude de nos Souverains, et unissez votre voix reconnaissante à celle de cette assemblée, de ces Dames, de ces Messieurs, à la mienne, en vous écriant :

Vive Notre Auguste Roi, Charles I !

Vive Notre Auguste Reine Elisabeth !

Vive S. A. R. l'Héritier de la Couronne, le Prince Ferdinand !



DU MODE DE FORMATION ET DE L'INFLUENCE DES IDÉES ¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,*

Ma joie est grande de voir l'empressement que vous avez mis à accourir, en grand nombre, en habits de fête, à l'inauguration de cette nouvelle école de filles : le zèle que vous montrez, pour venir assister à l'ouverture de cet établissement scolaire, me garantit d'avance celui que vous apporterez, mes chers enfants, à profiter des bonnes leçons que vous dispensera votre institutrice. Voyez, elle est venue, ainsi que plusieurs instituteurs et institutrices de ce village et du voisinage, animée de cet intérêt pour l'enfance qui fait d'elle une véritable mère ; elle est venue pour prendre possession de ses élèves, et leur promettre ainsi tous ses soins et tout son dévouement.

C'est avec grand plaisir que, moi aussi je prends part

¹⁾ Inauguration d'une école à Borca, domaine de Borca, département de Souceava.

à cette réunion, et je désire vous entretenir, Mesdemoiselles les institutrices et Messieurs les instituteurs, des sentiments que ce spectacle m'inspire, en traitant ici une question qui intéresse également, et vous, et vos élèves.

Ce jour éveille, dans mon coeur, des sentiments d'autant plus doux, que c'est celui, dans lequel il m'est donné d'accomplir, vingt-cinq années de service, d'abord pour l'Etat, et ensuite pour le Roi, comme administrateur du Domaine de la Couronne ; dans cette dernière fonction, j'ai servi également mon pays, car notre Souverain est la plus haute expression du patriotisme. J'ose dire que, dans cet espace de temps, j'ai servi la patrie consciencieusement, marchant toujours en avant dans la bonne voie, et m'appuyant sur les droits que me donnaient l'ancienneté, et la nature de mon labeur.

J'ai laissé échapper ce cri de mon coeur devant vous, Mesdames et Messieurs, et devant ces enfants, dont les sentiments sont aussi purs que l'air des belles et majestueuses montagnes, de cette contrée, parce que, comme je vous le disais, j'accomplis aujourd'hui un quart de siècle passé au service de notre jeune Royaume et de son Auguste chef.

Maintenant, j'entre dans mon sujet, en vous entretenant, du mode de formation des idées, et de leur influence sur l'individu en particulier, aussi bien que sur les hommes en général.

Les idées sont le matériel de l'intelligence. Un tour-

neur qui manque des bois nécessaires ne pourra pas travailler, ou, s'il n'a, à sa disposition, que des bois de mauvaise qualité, il ne pourra fournir que de mauvais produits ; ainsi l'homme dépourvu d'idées n'aurait, ni la faculté de penser, ni celle de juger, et celui qui n'a pas d'idées saines, ne pourra ni penser ni juger sainement. Par contre, plus nous avons des idées abondantes et claires, sur des choses précises, dans une spécialité quelconque, plus nous pensons, et nous jugeons facilement, et clairement dans certaines matières, plus nous aurons l'intelligence développée dans cette spécialité.

Et de quelles choses avons-nous des idées claires ? De celles qui nous occupent le plus assidûment, c'est-à-dire qui s'impriment le plus vivement dans notre esprit. D'où il suit que la pensée et le jugement, c'est-à-dire l'intelligence de chaque homme, est plus développée dans sa spécialité, dans ce, dont il s'est occupé le plus, pendant sa vie.

Autrement dit : le développement de notre intelligence dépend des idées, plus ou moins claires, que nous avons acquises, pendant le cours de notre vie. Par conséquent, si, nous voulons développer l'intelligence d'un enfant, nous devons nous efforcer, par dessus tout, de lui donner des idées précises, et exactes des choses.

La valeur des idées se juge, non à leur nombre, mais à leur clarté, et à leur précision. Le bel avantage, d'avoir dans la tête beaucoup d'idées, mais erro-

nées ou confuses ! Elle font alors plus de mal que de bien à l'intelligence. Les aliments introduits dans l'estomac en trop grande quantité sont nuisibles au développement du corps ; il en est de même des idées, des connaissances trop multipliées pour l'esprit, si elles ne sont pas suffisamment comprises et assimilées par l'intelligence. Un proverbe latin exprime parfaitement cette vérité psychologique : « *non multa, sed multum* » (pas beaucoup de choses, mais beaucoup d'une seule). C'est-à-dire préférons donner aux enfants à l'école moins de connaissances, mais bien comprises et nettes plutôt que beaucoup de connaissances, et que les élèves aient le temps de comprendre et de s'assimiler suffisamment.

D'où l'on voit combien les programmes trop chargés sont nuisibles. Les instituteurs ne songeant, dans ce cas, qu'à terminer à tout prix toute la matière indiquée dans le programme, manquent du temps nécessaire pour insister sur chaque connaissance, et les élèves ne retirent de tout cela qu'un amalgame d'idées confuses, qui, la plupart du temps, alourdissent plutôt l'intelligence qu'ils ne la développent, et qui, n'étant, ni claires, ni bien imprimées dans l'esprit, ne sont d'aucune utilité dans la vie pratique.

Cela peut nous faire encore comprendre quelle grande faute commettent les instituteurs et les institutrices, qui laissent leurs élèves réciter, de mémoire, d'une manière mécanique, d'après leurs livres, des choses mal

expliquées, et insuffisamment comprises ; c'est charger l'esprit des enfants d'un poids inutile, nuisible même, au développement ultérieur de leur intelligence.

Nous vous avons montré jusqu'à présent, Mesdames et Messieurs, l'influence qu'exercent les idées, claires ou confuses, sur le développement de notre intelligence. Mais, elles influencent, aussi la sensibilité et la volonté. Les idées, une fois formées en nous, restent rarement sans effet. D'ordinaire, elles produisent d'autres phénomènes. Lorsque nous pensons, par exemple, que nous allons revoir un lieu, un pays, qui nous est resté cher, cela éveille en nous un sentiment de joie, et en même temps, une tendance, un désir que cette chose se réalise au plus tôt.

Le souvenir d'un homme qui nous aurait trompé, tandis que nous pensions peut-être trouver en lui un soutien, produira en nous un sentiment de tristesse ou de colère, et le désir d'en tirer vengeance. L'idée que quelqu'un nous a fait du bien, éveille en nous un sentiment d'amour pour cette personne, et une tendance à lui faire, nous aussi, du bien, et ainsi de suite.

Cela revient à dire que les idées éveillent en nous certains sentiments et certaines tendances, qui produisent à leur tour des effets.

Nous devons donc toujours chercher le principe des actions bonnes ou mauvaises d'un homme, dans les idées qui prédominent chez lui. Telles sont les idées,

la pensée, le jugement, tel sera l'esprit, telles seront les actions, la conduite et le caractère. Des mauvaises idées naissent nécessairement de mauvaises actions, et une mauvaise conduite.

D'où ce résultat, Mesdemoiselles les institutrices et Messieurs les instituteurs, d'une grande importance: à l'aide des idées, nous pouvons éveiller, dans certaines limites, dans les âmes, les sentiments que nous voulons, nous pouvons diriger la volonté, et les actions de nos semblables, de la manière qu'il nous convient.

Il va de soi que cela n'est pas toujours en notre pouvoir, et ne dépend pas complètement de notre volonté, que cela admet certaines restrictions. Mais, si nombreuses que les exceptions se produisent, la conséquence que nous avons énoncée plus haut subsiste, et elle est applicable pour beaucoup de cas.

Les idées saines, imprimées dans un esprit, ont une influence nécessaire sur sa volonté et sur sa conduite, elles lui donnent une direction plus morale ; corriger les idées erronées des hommes, c'est aussi corriger les mauvaises habitudes qui jusqu'alors les dominaient. Prenons un exemple : notre paysan éprouve une véritable répugnance pour l'hôpital et les soins médicaux. Pourquoi cela ? Parce qu'il a gardé des notions tout-à-fait erronées, au sujet de la science médicale et de ses représentants. Changeons ces idées, éclairons-le relativement à ce grand intérêt, et alors nous réussirons à lui faire rechercher, toutes les fois qu'il le pourra, l'assis-

tance du médecin, comme nous avons vu que la chose a déjà lieu, dans d'autres pays et même bien souvent chez nous.

Et combien d'autres habitudes n'observons-nous pas chez notre peuple que l'on pourrait corriger de cette manière, à l'aide de l'école, si nous avions partout des instituteurs capables de comprendre leur mission, et résolus à la remplir saintement. Voilà donc comment les idées influent, et sur le cœur et sur le caractère et sur la conduite de l'homme.

Des idées que nous nous formons de ce monde dépendent en grande partie notre contentement ou notre mécontentement, notre bonheur ou notre malheur dans l'existence. Une idée peut charmer ou empoisonner nos jours, elle peut nous donner de nouvelles forces, ou détruire ces mêmes forces, notre santé, jusqu'à notre vie.

Les idées que les hommes se forment sur le monde, et sur la vie, sont la principale cause que les uns voient toutes choses sous des couleurs agréables et souriantes, que d'autres, au contraire, voient le monde sous le prisme le plus sombre, que les uns sont optimistes, et les autres pessimistes, par conséquent voués à un mécontentement continu.

Donc les idées, une fois imprimées dans notre esprit, ont sur l'ensemble de notre être, une influence puissante, prépondérante.

Il faut être bien pénétré de cela, pour comprendre

quel rôle important jouent, dans la vie d'un peuple, l'école et l'instruction, qui est appelée à semer dans l'esprit des jeunes générations les connaissances utiles, et, combien dépendent le progrès, le bonheur, ou le malheur d'un peuple, d'un pays, des idées qui sont propagées dans la masse de la population et implantées dans l'esprit de la jeunesse.

L'enseignement, s'il est bien organisé, et dispensé par des instituteurs habiles, a, dans tout pays, la plus grande influence sur l'éducation, puisqu'il développe, et les forces intellectuelles, et les forces morales, puisqu'il forme l'esprit, le cœur, et le caractère de la jeunesse.

Ainsi, là où l'école et l'instruction sont à la hauteur voulue, les écoliers doivent être bons, laborieux, disciplinés, et la société doit retrouver ces mêmes qualités chez les citoyens, si bien formés par l'école.

Mais, point d'ordre, ni de discipline dans la société, dans l'Etat, si, auparavant, ces conditions n'ont pas régné parmi les écoliers : scrutons les choses de plus près, nous nous convainçons, que l'enseignement n'a pas eu de prise sur le caractère, parce qu'il n'a pas été bien donné.

Il faut convenir qu'en général la bonne volonté et la discipline laissent beaucoup à désirer dans nos écoles ; preuve certaine que l'enseignement est souvent défectueux, autrement, il aurait un tout autre effet sur l'éducation.

A qui la faute ? Au manque de zèle et d'intelli-

gence de la part des instituteurs, ou aux programmes incomplets ou trop chargés, ou à la vicieuse organisation de beaucoup de nos écoles? Question à approfondir, et celui qui pourrait y donner une réponse catégorique, rendrait un grand service à notre enseignement, ainsi qu'au pays. Par conséquent, si nous voulons que l'enseignement ait un grand effet sur l'éducation, qu'il nous forme de bonnes générations, comme intelligence et comme cœur, il faut que nous mettions, tous, grands et petits, nos efforts à l'amender; l'avenir du pays y est grandement intéressé.

Après vous avoir exposé l'importance de l'étude des idées dans l'éducation de notre jeunesse, éducation qui occupe une si grande place dans les préoccupations de LL. MM. le Roi et la Reine, comme Elles nous en donnent d'éclatantes preuves, par la sollicitude avec laquelle Elles s'efforcent d'en activer les progrès, je crois, Mesdames, Messieurs et chers enfants, que votre cœur s'associera au mien, pour crier :

Vive le Roi!

Vive la Reine!

Vive le Prince Ferdinand, l'Héritier du Trône et son Auguste Epouse, la Princesse Marie!



LA DISCIPLINE DE L'ÉCOLE DOIT ÊTRE DOUCE ET FERME ¹⁾

Mesdames, Messieurs,

Je me fais un grand plaisir de présider une cérémonie aussi agréable que celle de l'inauguration d'une école due à Sa Majesté le Roi, et que vient rehausser l'empressement de vénérables prêtres, du Maire de la commune, de cette nombreuse assistance, dont la présence témoigne hautement de l'intérêt qu'elle porte à la jeunesse, pour laquelle s'élève cette maison de la science et de l'éducation.

Sur quoi peut rouler une allocution dans cette fête scolaire en face de vous, qui voulez bien m'écouter, sinon sur des considérations et des questions, qu'il est tout

¹⁾ Inauguration de l'école de Madei, Domaine de Borca, département de Souceava.

à fait à propos de traiter devant vous, Messieurs les Instituteurs et Mesdemoiselles les Institutrices, sur les qualités et la conduite qu'on attend de vous, et dont je vais m'efforcer de tracer, en quelques lignes, le tableau, comme un sergent prépare ses jeunes recrues au métier qu'elles vont être appelées à exercer, aux dispositions qu'elles auront à exécuter, dans la paix et dans la guerre.

Ce que l'on demande, avant tout, à l'écolier comme au soldat—car ces deux états ont plus d'un point de ressemblance—c'est l'obéissance, l'attention, le respect pour la parole du maître et pour sa personne, c'est de mettre son intelligence et son cœur sous la direction de cet homme, qui remplace les parents, et qui prépare et féconde son avenir.

Quant à l'instituteur, ce que les parents, la société, et l'état attendent de lui, dans les pénibles et délicates fonctions, qui sont confiées à ses lumières, à son patriotisme et à son dévouement, c'est surtout la douceur, unie à la fermeté.

Il faut donc que l'instituteur apporte, dans ses rapports avec ses élèves, une inaltérable bonté, une constante égalité d'humeur.

La douceur est un fruit du cœur, elle se manifeste par celle de la voix et du regard. La douceur chez le maître lui concilie l'attachement de l'élève, qui court alors à l'école comme à un plaisir et lui fait trouver dans ce maître un véritable ami. Ses ordres, ses con-

seils sont écoutés et exécutés, avec une obéissance qui lui est facile ; ses remontrances, ses châtimens même, sont reçus sans colère et sans révolte, l'enfant sait que tout cela ne tend qu'à son bien ; on ne se raidit pas contre son intérêt.

La bonté implique la patience, qui en est le commencement, mais j'entends une patience infatigable, une patience qui sait se posséder, se commander, qui ne se décourage pas, ne se lasse pas devant les désobéissances scolaires, qui ne sort jamais de son calme habituel.

Chez l'instituteur, tout exerce sa patience : les leçons qu'il donne, la légèreté qu'il poursuit vainement, la paresse qu'il réprimande sans la dompter, toutes les fautes qu'il doit reprendre sans corriger les fautifs.

A la patience, il doit encore ajouter la persévérance, qui facilite le progrès ; au travail de la veille, elle ajoute le travail et les succès du lendemain ; ainsi l'art d'enseigner est susceptible de perfectionnement et conduit à des innovations.

Ce n'est pas tout, on amène quelquefois à l'instituteur un enfant d'une intelligence lente, difficile ; il ne faut pas alors qu'il se rebute, la nature sait bien souvent reprendre ses avantages, et fait succéder au sommeil l'éveil le plus imprévu et le plus foudroyant. Elle paie ainsi le maître de sa résistance au découragement et de sa perspicacité à pénétrer des dispositions qui se cachent. C'est proprement là le miracle de la patience

et de la persévérance. Il y a des terres d'une fertilité spontanée, il y en a d'autres qui demandent à être longtemps fumées, pour produire d'éblouissantes moissons. Que l'instituteur se garde surtout de la colère ; elle paralyserait ses moyens. Je puis le comparer à un général dans un jour de bataille : s'il voit faire des fautes à ses lieutenants, il n'entre pas contre eux dans une fureur importune, il accourt au galop de son cheval, réparer tout ce qui a été mal compris, mal exécuté, et souvent la défaite commencée se termine par un triomphe.

La colère du maître produit chez l'élève la crainte ou la résistance ; d'injuste qu'elle était seulement, elle peut devenir cruelle. De là, chez l'élève, la révolte, fille de l'aversion, chez le maître, la rigueur outrée, qui l'amène parfois à s'oublier jusqu'à porter la main sur ses élèves, voies de fait qui ne lui font aucun honneur, mais qui tournent au détriment de sa considération, en faisant pour lui, de sa classe, un supplice, et qui paraissent le changer en geôlier. La colère ! c'est un péché mortel selon la religion, et c'est, même selon le jugement du monde, un état qui nous dégrade, et nous fait ressembler aux brutes, qui ne connaissent pas, comme nous, le frein de la raison et de la philosophie. La colère ! c'était le plus grand vice aux yeux des hommes les plus sages de l'antiquité, de Socrate, vertueux comme un saint, et de Platon, son digne disciple. On raconte qu'un des dis-

ciples de ce dernier philosophe, voyant un jour son père s'emporter furieusement contre sa mère, ne pût s'empêcher de lui dire : « Mon père, que faites-vous donc là ? Je n'ai jamais rien entendu, rien vu de pareil chez Platon ».

Mais, si la colère est un grand vice, si la douceur doit être la compagne inséparable de l'instituteur, il ne faut pas non plus que cette douceur dégénère en une molle faiblesse, il faut en un mot que, chez lui, la douceur s'allie à la fermeté. Cette fermeté, il faut qu'elle soit un rempart contre toute déviation à la discipline imposée par le maître, qui ne doit point admettre, une fois qu'il a commandé, de milieu entre la soumission et la désobéissance. Rien ne doit mettre l'élève au-dessus de la règle, ni sa naissance, ni sa fortune, ni aucune autre considération, ni les prières, ni les instances des parents. La règle doit régner, en un mot, sur le maître lui-même, comme sur l'élève.

A cette seule condition, l'ordre peut être maintenu intact, et il est l'âme des classes, l'âme des études. Toutefois cette fermeté n'exclut pas la complaisance, qui se prête à toutes les justes exigences de la nature et des tempéraments. L'élève y est particulièrement sensible, et en témoigne bientôt sa gratitude par un redoublement d'attention et d'assiduité.

Telles sont les qualités que nous devons demander à un instituteur ; je reconnais, toutefois, qu'elles sont

difficiles à réunir, et surtout à appliquer toujours avec bienveillance, mais en vous imposant continuellement la tâche de marcher dans la bonne voie, vous réussirez infailliblement à satisfaire pleinement à toutes ces justes exigences.

Maintenant, dans un autre ordre d'idées, vous avez, assurément, malheureusement trop souvent, l'occasion de voir, Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices, dans nos écoles, des enfants auxquels le sort n'a pas été favorable, des enfants nés au sein de la misère et de la détresse ; leur faim n'est souvent qu'incomplètement apaisée, le pain n'est pas du reste leur seul besoin ; à l'un, il faudrait des habits, des livres, même le papier et les plumes nécessaires, lui manquent. A vous, Messieurs les Instituteurs, d'appeler l'attention de l'Administration du Domaine de la Couronne, pour combler ce vide, ainsi qu'elle le fait toujours avec empressement.

Je ne saurais mieux terminer cette allocution, qui retentit dans des murs élevés par la sollicitude du Roi, qui s'intéresse si particulièrement, et si paternellement, à l'enfance, sans vous exhorter, Mesdames et Messieurs, à appeler les bénédictions célestes sur les Augustes bienfaiteurs, sur le royal Enfant ¹⁾

¹⁾ Le ciel n'ayant pas gratifié le Couple Royal de descendants directs, le Roi, dans sa constante sollicitude pour Son peuple, ne voulant pas l'exposer aux éventualités que la prudence commande de prévoir, d'accord avec Son gouvernement et les Chambres, songea dès 1880, c'est-à-dire antérieurement à la loi du 14 Mars 1881, qui érigea la Roumanie en Royaume, et conformé.

que la bonté de la Providence vient d'accorder à notre pays ; faisons des vœux aussi, pour que ce noble rejeton, en venant au monde, apporte le germe des vertus du Fondateur de la Dynastie et de Ses Augustes parents, qui marchent si fidèlement sur les traces de nos Souverains. Ecrivons-nous donc :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vivent L. L. A. A. R. R. le Prince Héritier et la Princesse Marie !

Vive le Nouveau-Né, déjà si cher à la Roumanie !



ment aux prescriptions constitutionnelles, après une entente avec Son Auguste Epouse, à donner une consistance réelle aux articles 82 et 83 de notre pacte fondamental, en passant de la théorie à la pratique, en d'autres termes, en déterminant quels seraient les membres de la famille princière des Hohenzollern, fondatrice de la dynastie, appelés éventuellement à porter les couronnes de Michel-le-Brave et d'Etienne-le-Grand.

En 1880 S. A. R. le Prince Léopold, frère aîné de notre Roi, nononça, par une lettre en date du 22 Novembre, à la Couronne de Roumanie ; le 29 Décembre 1886, S. A. le Prince Guillaume de Hohenzollern, fils aîné de S. A. R. le Prince Léopold, déclina également, pour des motifs légitimes, l'honneur de la succession au trône de Roumanie. En Mars 1889, S. A. R. le Prince Ferdinand, Héritier présomtif de la Couronne, annonça sa résolution de venir se fixer dans le pays, ce qu'il fit le 18 Mars 1889. Le 29/11 Janvier 1893, Il épousa la Princesse Marie de Grande-Bretagne et d'Irlande, Duchesse de Saxe, fille de L. L. A. A. R. R. le Duc et la Duchesse d'Edimbourg, aujourd'hui Duc et Duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha. De cette union, sont issus deux enfants, le Prince Charles, auquel nous faisons allusion plus haut, et la Princesse Elisabeth. Pour plus de détails voir notre brochure : *La succession au trône de Roumanie* (Bucarest 1885).

AUTORITÉ DU MAÎTRE ET DOCILITÉ DE L'ÉLÈVE ¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,*

C'est toujours avec une joie profonde que je vois approcher un beau jour, comme celui-ci, où il m'est permis de m'entretenir avec M. M. les instituteurs de la grande fête scolaire qui nous réunit, et que nous solennisons, en ce moment, en ouvrant, aux yeux de cette honorable assistance, cet établissement culturel, dû à la paternelle sollicitude de notre Souverain, pour l'avenir des jeunes générations, cet établissement, où elle doit venir puiser, sous la conduite des instituteurs, les règles qui la guideront dans sa modeste carrière et la feront marcher sûrement dans le chemin du travail et de l'honneur.

C'est ici, c'est dans cette école qui l'appelle, que

¹⁾ Entretien à l'inauguration d'une école dans la commune de Domnitza, Domaine du même nom, département de Romnic-Sărat.

cette intéressante jeunesse viendra demander, et l'élémentaire science nécessaire aux enfants de nos braves villageois, et les principes qui doivent la maintenir, toute sa vie, dans la voie du bien et du devoir, et en faire des hommes qui soient l'honneur de leur patrie et de leurs instituteurs, ces seconds pères, aussi dignes de leur respect que les parents dont ils portent le nom, et dont ils feront un jour la consolation et l'orgueil.

C'est à vous particulièrement, MM. les Instituteurs, que je veux maintenant m'adresser.

Il y a deux éléments principaux dont se compose le succès dans l'enseignement; ce sont, chez le maître l'autorité, chez l'élève la docilité et la soumission. Qu'entendons-nous par ce mot : l'autorité ? Nous entendons l'empire, qui sait s'imposer aux élèves, non par la rigueur et la dureté, mais uniquement par la douceur, la bienveillance. Comment le maître parviendra-t-il à imposer cette autorité, faite de patience et de bonté ? En se faisant aimer, en inspirant confiance, et pour l'inspirer, et avec elle, le respect, il faut évidemment que le maître procède, avant tout, à l'étude des caractères. On a dit : autant de têtes, autant de sentiments, autant de caractères ; cela est très vrai, et c'est confirmé tous les jours par l'expérience. Il faut donc, qu'avant de s'adresser à l'intelligence, au cœur des enfants confiés à ses soins, le maître ait étudié et bien pénétré l'in-

telligence et le cœur de chacun, il faut qu'il les connaisse chacun en particulier, comme le médecin doit connaître l'organisme de ses malades pour leur appliquer les remèdes nécessaires, les remèdes les plus propres à rétablir l'ordre voulu dans le fonctionnement des organes de l'homme. De même l'instituteur doit s'appliquer à connaître la nature, les aptitudes, les répugnances des intelligences et des caractères de ses élèves, il doit travailler à connaître le terrain sur lequel il aura à opérer, afin de ne pas perdre la semence, c'est-à-dire les principes de science et de morale, qu'il a pour mission de faire pénétrer et germer en eux.

Une fois qu'il aura ainsi sondé les esprits et gagné les cœurs, il se verra suivi par la docilité et la confiance, car il aura conquis ses élèves par son dévouement, qui se verra apprécié comme l'est celui d'un père.

Ainsi, du côté de l'instituteur, application à ses devoirs, assiduité, patience, persévérance; du côté de l'enfant, obéissance, respect, attachement, et, par conséquent, progrès dans la science, dans le bien, dans la culture de ces deux nobles dons du Créateur à la créature : le cœur et l'esprit.

Votre carrière, Monsieur l'instituteur, est noble et bienfaisante, et les exemples ne manquent pas dans notre pays, d'hommes qui, aux divers degrés de

l'enseignement se sont acquis des droits à notre reconnaissance par leur dévouement éclairé à l'éducation de la jeunesse ; il me suffira de citer les noms du savant Georges Lazar, de son élève Héliade, de Poenar, de Laurian, du modeste Circa.

Voilà de beaux modèles qui s'offrent à votre émulation : en marchant sur les traces de ces maîtres zélés, en vous inspirant de leurs beaux exemples pour la diffusion de l'instruction, vous ne pouvez manquer d'obtenir l'estime et la gratitude de vos élèves et de leurs parents, et de laisser après vous un agréable et utile souvenir dans le village; vous aurez ainsi bien mérité de la patrie, car Sénèque a dit : «Celui qui initie la jeunesse à la vertu, sert son pays».

Après avoir indiqué en quelques grandes lignes, la voie que vous suivrez, MM. les Instituteurs, pour assurer votre autorité, il me reste à vous remercier, vous tous accourus ici, pour témoigner du grand intérêt que vous prenez à tout ce qui peut éclairer les enfants du peuple, et stimuler mes efforts, afin que je puisse poursuivre, avec encore plus de plaisir et de courage, la belle voie qui m'est tracée par d'Augustes ordres.

Vous le voyez, braves villageois, outre tout le bien que vous ont fait jusqu'à ce jour, LL. MM. le Roi et la Reine, Ils viennent de vous faire encore édifier un beau local d'école pour l'instruction de vos enfants. De même que le soleil nous envoie ses rayons pour tout

réchauffer, puisse aussi cette école verser sur vos enfants des rayons de lumière et de culture. Comme la lumière et la chaleur du soleil font germer, grandir, et fleurir toutes les fleurs de la terre, ainsi puissent croître et fleurir la culture et l'instruction, qui seront données dans cette école à toutes les générations de ce village.

Au moment de clôre cette fête, pourrions-nous oublier nos Souverains qui, même dans leur château de Pelesch¹⁾ où ils résident en ce moment, au milieu de nos fières Carpathes et de leurs antiques forêts, ne cessent de témoigner, par des actes, comme celui que nous fêtons aujourd'hui, leur vif intérêt pour la jeunesse des classes laborieuses.

Je suis convaincu que vous me répondrez de toute la force de votre âme : Non ! Aussi suis-je sûr que vous vous unirez à moi, en vous écriant :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vive la Famille Royale !



¹⁾ M. Léo Bachelin, Bibliothécaire du Roi Charles I, homme de talent et de savoir, a publié, en 1893, (chez Firmin-Didot à Paris, in-folio) sur le Château de Pelesch, ornement de Sinaïa, et sur ses environs, un livre avec de belles eaux-fortes, tout a fait digne du sujet. Il a décrit d'une plume aussi fidèle qu'élégante, ces beaux lieux, dont le charme respire dans des pages où l'éclat du coloris correspond à la magnifique impression que cet imposant spectacle présente à nos yeux.

IMPORTANCE DE LA MORALE¹⁾

Mesdames,
Messieurs,

Jaloux d'inaugurer moi-même cette magnifique école dûe à la munificence de notre Souverain, mais retenu par mes occupations, j'ai dû laisser passer quelque temps, afin d'avoir la satisfaction d'assister en personne à cette belle fête, dans un établissement d'une si complète organisation, où la jeunesse des deux sexes est appelée à puiser le bienfait si précieux de l'instruction, et à recevoir le pain de la science, largement offert, à ses légitimes besoins.

Je me propose, dans cet agréable jour, qui nous réunit ici, pour cette célébration, de vous entretenir de la chose la plus sacrée après la religion, c'est-à-dire de la Morale, la protectrice des sociétés.

¹⁾ Ouverture d'une école sur le domaine de Cocioc, département d'Ilfov.

Qu'est-ce que la morale? C'est la connaissance du devoir. Qui l'enseigne? La religion assurément, mais conjointement, simultanément j'ajouterai même antérieurement à elle, la conscience. Faites bien sentir à vos élèves, je vous prie, Messieurs les Instituteurs, cette grande sollicitude de la Providence pour sa créature, le soin paternel et tendre qu'elle prend de nous prémunir contre l'écueil du vice, de nous appeler de sa voix sainte à la pratique de la morale, et de la vertu. Dieu, comme un sage législateur, nous enseigna nos devoirs dans les Tables de la loi, dans son Décalogue, qui fut gardé, jusqu'à l'avènement de la nouvelle Loi, par ses prêtres; mais il ne s'est pas contenté de cela, quoique le Décalogue soit un résumé substantiel de tous nos devoirs, de toute la religion en dix préceptes. Il a voulu déposer encore ce livre vivant de toutes nos obligations, chez chacun de nous — insistez bien sur ce point, Messieurs les Instituteurs et Mesdemoiselles les Institutrices, — c'est-à-dire dans la conscience de chacun de ses enfants. Il a aussi voulu que nous le portions avec nous partout, qu'il nous accompagnât depuis le berceau jusqu'à la tombe, pour nous signaler le bien et le mal, dont il est l'indicateur infailible, il a voulu, comme le dit St. Jean dans son Evangile, qu'il soit «la véritable lumière qui éclaire tous les hommes venant au monde.» Le Très-Haut envoya

un ange pour conduire le jeune Tobie de Jérusalem à Ragès : le voyage terminé, ce guide le quitta et ne revint plus : le guide invisible qu'il nous donne dès le premier jour de notre naissance, ne nous quitte qu'aux portes du tombeau.

Répétez bien cela à vos élèves, — Instituteurs et Institutrices — faites-leur bien comprendre que cette conscience, muette en apparence, parce que sa voix ne fait pas parvenir de sons à notre oreille, a pourtant une double voix, qui sait bien se faire entendre aux plus sourds, celle du remords, pour nous punir de toute faute commise et celle de l'approbation, du bravo, si vous me permettez d'employer ce mot, pour couronner une bonne action.

Voilà l'œuvre de la conscience. Elle ne rend pas superflue la tâche des maîtres, qui consiste à faire comprendre à leurs jeunes disciples, que la *faute* n'échappe jamais au châtement, quand même elle s'envelopperait d'un voile impénétrable, devant les hommes et devant leurs tribunaux, quand même le coupable resterait *sourd* à la voix du remord, que Dieu l'attend au jour suprême, qu'il y a, là-haut, une justice divine, qu'il ne peut, ni esquiver, ni tromper.

L'instituteur est chargé d'éclairer l'esprit, de former le jugement des enfants ; il leur enseigne : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire du pays, les premiers éléments des sciences naturelles,

des notions de dessin et de chant, dans beaucoup d'écoles le travail manuel. Tout cela est utile, nécessaire même, tout cela rentre dans le programme de la plus modeste éducation ; mais, ce n'est pas à cela que se limite sa mission. Elle consiste, avant tout, à apprendre à l'enfant, qu'il a une âme immortelle, et qu'il doit songer à la vie future, à la Patrie, au Souverain ; qu'il a à honorer, après Dieu, un père et une mère, qu'il a, outre les frères de la petite famille, d'autres frères, qui sont tous les hommes, auxquels encore, il ne peut refuser ses soins ou son dévouement, que la société ne doit, en définitive, former qu'une seule famille, unie par l'amour et la charité, dont cette union fera la force et l'honneur.

Pour vous montrer, Mesdames et Messieurs, que ces devoirs sont éternels et invariables, bien que tout le reste change autour de l'homme, je vous dirai encore quelques mots, de deux hommes nés à des époques bien différentes, mais dont la vie a cependant une bien grande ressemblance, quoiqu'ils aient vécu à près de dix-sept siècles de distance l'un de l'autre. L'un était païen, et vivait sous l'empereur Néron, l'autre appartient à la fin du dix-huitième siècle, il était chrétien ; tous deux furent l'honneur de leur temps, et je ne saurais citer de modèles plus parfaits de vertu, aux instituteurs comme aux élèves, et proposer à leur admiration de plus beaux exemples.

Le premier se nomme *Epictète*, c'est un philosophe grec, et l'un des hommes plus parfaits dont l'histoire nous parle, on a recueilli le fruit de sa sagesse sous le nom de : « Manuel d'Epictète ». C'est le code le plus parfait et le plus complet de morale humaine qui existe, et il assure à son auteur un nom immortel. L'autre grand homme, dont je veux vous entretenir, s'appelle Franklin. Savant de premier ordre, philosophe, homme d'Etat, il réunit toutes les gloires. Américain, il prit une part glorieuse, à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, non par l'épée, c'est le seul talent qui lui manqua, mais par sa plume, par sa parole, par ses voyages de propagande, notamment en France d'où il obtint pour sa patrie des sympathies et des secours, en hommes et en vaisseaux.

Cet homme, aux goûts les plus simples, a laissé un ouvrage impérissable, sous ce modeste titre : « La science du bonhomme Richard. » — ouvrage parfaitement bien traduit dans notre langue par M. Riureanu, et que j'ai distribué dans les écoles du Domaine de la Couronne — ouvrage honoré d'une estime universelle, et dont je recommande bien vivement la lecture aux Instituteurs et aux Institutrices, pour eux-mêmes et pour leurs élèves.

Je ne saurais clôturer cette allocution, sans faire appel aux sentiments qui vivent au cœur de tous mes au-

diteurs, qui s'associeront, avec chaleur, à ma voix,
pour s'écrier :

Vive Sa Majesté le Roi Charles I !

Vive Sa Majesté la Reine Elisabeth !

Vivent leurs Altesses Royales, le Prince Ferdinand,
Son Auguste Epouse, et le prince Charles !



LES DANGERS DE L'ORGUEIL ET DE LA VANITÉ ¹⁾

*Mesdames, Messieurs,
Chers élèves,*

Dans ce jour qui nous réunit, pour assister à l'inauguration de cette école, en vous remerciant de la bonne volonté que vous avez mise à venir ici, il m'a semblé qu'il serait peut-être à propos de profiter de cette charmante fête, pour m'entretenir, avec vous, sur une matière, qui m'a paru utile et intéressante à traiter pour ces jeunes écoliers, devant ce nombreux auditoire.

Les dangers de l'orgueil et de la vanité, d'un côté, de l'autre, les avantages de la modestie, voilà le double sujet que j'ai choisi pour le développer.

Je vais donc m'appliquer à vous démontrer que l'orgueil est un vice, que vos élèves doivent fuir, Mes-

¹⁾ Allocution faite à l'inauguration de l'école de Panaghia, domaine de Segarcea, département de Doljiu.

sieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices, de toutes leurs forces, et la modestie, une qualité que vous devez mettre toute votre bonne volonté, tous vos efforts à cultiver, à implanter dans leurs coeurs. Malheureusement, si la modestie est bien rare, l'orgueil ne l'est guère, c'est une ivraie qui pousse d'elle-même, c'est le père de tous les vices.

Du reste, ces dignes ministres du Seigneur, accourus ici, pour embellir cette solennité par leur présence, et qui sont tout aussi intéressés que les instituteurs, à la bonne éducation de la jeunesse, vous diront, avec plus d'autorité que moi, que l'orgueil est le vice qui a poussé l'homme à se révolter contre la vertu : « Pourquoi me soumettre ? « Pourquoi obéir ? Pourquoi ramper sous un maître ? » — dit l'orgueilleux. « Pourquoi ne serais-je pas Dieu, moi également, tout aussi bien que celui du Ciel. »

Dans le fonctionnement quotidien de la vie, dans nos rapports enfin avec nos semblables, l'orgueil ne cesse pas de nous faire sentir ses funestes conséquences.

L'orgueil révolte tous les hommes contre nous, la modestie, au contraire, nous les concilie et nous en fait des amis. L'orgueil est un travers qui se glisse dans toutes les conditions, sous tous les habits : sous celui du guerrier, du magistrat, du prêtre. Veillez donc assiduellement, instituteurs et institutrices, pour écarter ce vice de vos élèves, veillez sur eux, pour que ce

poison ne se glisse pas dans leur coeur, imitez le jardinier diligent qui ne permet pas aux chenilles d'attaquer ses chers arbres : il les échenille dès qu'il les voit atteints de ce poison vivant, de cette vermine, comme ils disent. Ayez soin de ces jeunes plantes, dont la santé morale vous est confiée, comme la santé physique est confiée au médecin, car vous êtes, vous, de concert, et dans une noble émulation avec le prêtre, les médecins des âmes, vous en avez la responsabilité devant la patrie et leurs parents. L'état, la société, vous les ont confiés, afin que vous en fassiez des hommes honnêtes, de bons fils, de bons frères, de bons concitoyens, des hommes dévoués au bien de leurs semblables, prêts à tout les sacrifices, même à celui de leur vie, dans toutes les phases de l'existence, et surtout sur le champ de bataille, si un jour la patrie les appelait à défendre son indépendance, son Roi et la dynastie.

Ce rôle, ces devoirs exigent des esprits exempts de présomption, de suffisance, toujours contents de la place, si humble qu'elle soit, qui leur est assignée par les chefs, des esprits comprenant les avantages et les nécessités inexorables de la discipline, des esprits qui soient, en un mot, tout au pays, tout à tous, et à chacun.

Or, Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices, tous ces mérites, tous ces services, toutes ces vertus que l'on demande de vos élèves, et auxquelles

vous mettrez tous vos soins à les former, n'ont pas de plus cruels fléaux à redouter que l'orgueil et l'arrogance, comme ils n'ont pas de fondements plus sûrs que la modestie, le désintéressement, l'abnégation, qui ne songe à soi qu'après avoir accompli tous ses devoirs, et rempli saintement sa tâche.

Vous suffirez à la vôtre, chers élèves, dans toutes les positions où vous vous trouverez, dans tous les événements, heureux ou critiques, que notre patrie aura à traverser ; vous suivrez en cela l'exemple de nos ancêtres, qui n'en ont jamais désespéré, et dont la devise a toujours été « Les torrents passent, les pierres restent. » C'est ainsi, qu'ils nous ont conservé ce sol qui nous abrite, ces champs qui ont nourri, et qui nourriront encore tant de générations sans s'épuiser. Vous inspirant des exemples qui vous ont été donnés par les Campineano, les Balcesco, les Golesco, les Rosetti, les Bratiano, les Negri, les Pano, les Maurojény, les Kogalniceano, les Alexandri, qui tous, jusqu'à leurs derniers moments, ont tant travaillé, avec le plus grand désintéressement, et conjointement avec le Roi, pour créer et organiser la Roumanie moderne ; vous serez comme eux des hommes de foi, vous serez dévoués à la grande famille comme à la petite, attachés à ce Roi qui a tant fait pour vous, dévoués à sa dynastie, maintenant enrichie de deux jeunes et vigoureux rameaux, que vous associerez à votre amour pour votre Souverain ; et, dans ces sentiments, que je lis déjà, sur vos visages, je vous

convie à vous écrier avec moi, avec ces prêtres, avec ces dévoués instituteurs, avec toute cette honorable assistance :

Vive notre Roi Charles I !

Vive Son Aguste Epouse !

Vive le Prince Héritier de la Couronne, la noble Compagne qu'il s'est associée, et leurs Royaux Enfants !



NÉCESSITÉ D'UNE SAINÉ ÉDUCATION ¹⁾

Mesdames,

Messieurs,

C'est toujours avec le sentiment d'une douce émotion que je me rends à l'ouverture d'une école, et le plaisir que me fait éprouver la solennité de ce beau jour, est encore accru, en ce moment, par l'empressement avec lequel cette honorable assistance est accourue pour rehausser l'éclat de cette fête scolaire, et pour saluer, de ses vœux et de ses encouragements, la jeunesse qui va bientôt demander à cet asile hospitalier, la science de la vie, et les règles qui doivent l'y diriger.

Fidèle à mes habitudes de développer dans ces belles cérémonies d'inauguration, quelques considérations qui s'adressent spécialement à M. M. les Instituteurs, et

¹⁾ Entretien tenu à l'ouverture de l'école du hameau de Carnu, commune et Domaine de Bicaz, département de Neamtzou.

qui trouveront, je m'en flatte, l'adhésion de cette assistance, je me propose de vous entretenir d'un sujet tout à fait de circonstance : de la nécessité et des précieux avantages d'une saine et complète, quoique modeste, éducation.

Je dis modeste, et j'insiste sur ce terme, car telle est l'éducation que vous êtes appelés à donner à vos jeunes élèves, fils et filles de laborieux cultivateurs; ils ne sont pas tenus de gravir les sommets de la science, il leur faut seulement une instruction en rapport avec leur condition, qui est celle de la grande majorité de notre population.

Enseignement et éducation, ce sont les termes par lesquels on désigne l'ensemble des moyens dont l'homme dispose pour transmettre à ses semblables, à tout âge,—mais surtout à l'âge heureux où l'esprit se forme, où le cerveau reçoit et garde facilement beaucoup d'empreintes—les connaissances qu'il a lui même reçues de ses devanciers dans la vie, augmentées de ce que sa génération a pu y ajouter, ainsi que les sentiments affectifs et sociaux. Il ne saurait donc être question d'éducation, là où il n'y a pas de conscience, comme chez les pierres et les végétaux, ou bien où elle est très limitée, comme chez la plupart des animaux. Ce ne sont que quelques espèces privilégiées qui sont susceptibles d'une éducation, bien différente, et par ses procédés, et par ses résultats, de celle de l'homme et qui, pour cela, prend plus exactement le nom de dressage.

Je comparerai le besoin qu'a l'homme, d'éducation, pour arriver à sa pleine valeur sociale au besoin qu'ont tous les matériaux dont nous nous servons, d'être transformés pour nous être utiles. Une pierre précieuse doit être tirée de sa gangue, taillée et sertie pour briller comme parure : les minerais doivent passer par d'innombrables opérations avant de nous donner les métaux qui nous sont si utiles.

Et les végétaux ! que de soins, que de travail doit leur donner l'homme avant de jouir de sa récolte. Vous le savez bien, étant agriculteurs presque vous tous qui êtes ici présents.

Vous voyez donc que rien n'est obtenu sans peine, et que l'homme ne peut à peu près rien employer sans l'avoir transformé. L'homme serait-il le seul à n'avoir pas besoin d'une préparation à la vie ?

Les animaux savent faire une foule de choses pour adapter, eux aussi, ce que la nature leur offre, à leurs besoins. Qui n'a entendu parler des industrieuses habitudes du castor, de l'abeille, de l'infime fourmi et de tant d'autres animaux. Le genre *d'éducation*, ou d'entraînement que nécessite cette vie, et dans lequel l'instinct tient le lieu de la raison, leur est donné par leurs aînés. Mais le degré de développement mental des animaux, même les mieux doués, ne leur permet pas de faire que chaque génération profite de toute l'expérience de celles qui l'ont précédée, de sorte que, sauf de douteux changements, tout animal reprend

l'oeuvre là où l'ont laissée ceux qui l'ont précédé, et n'élève nullement le niveau de son espèce. C'est pour cela que l'éducation enrichissant chaque homme qui la reçoit, des fruits du travail de ses devanciers, l'humanité peut être considérée comme un seul homme qui apprend toujours, comme l'a dit un grand penseur, tandis que l'animal reste immuable.

Certaines espèces sont aussi susceptibles de dressage c'est-à-dire d'une éducation toute spéciale, et restreinte pour chaque animal, à un petit nombre d'actes. Le chien apprend, soit de ses camarades de chenil, soit de l'homme, à trouver, à poursuivre, ou à rapporter le gibier, à maintenir groupé un troupeau, à faire des tours dans un cirque.

Le perroquet, et parfois d'autres oiseaux, comme le merle ou le corbeau apprennent à répéter des mots dénués de sens pour eux. C'est même devenu proverbial, de sorte que, lorsqu'on veut faire le reproche le plus grave à une méthode d'enseignement, on dit qu'elle forme des perroquets, entendant par là qu'elle ne cultive, ne développe, que la mémoire, éducation vraiment animale, j'entend par là, faite seulement pour les animaux, ces répéteurs éternels, comme les singes par exemple, de tout ce qu'ils ont vu faire à leurs maîtres, imitateurs de leur démarche, de leur colère, de leurs signes de joie, ou de tristesse.

Savez-vous, MM. les Instituteurs, comment vous pouvez échapper au reproche de faire des perro-

quets ou des singes ? Le remède est bien simple, c'est de faire des jeunes gens qui s'habituent à penser par eux-mêmes, à réfléchir, à philosopher.

L'homme est un être susceptible de penser, de peser le pour et le contre, c'est là sa plus noble prérogative, c'est ce qui met tant de distance entre lui et la brute, une distance peut-être comparable à celle qui est entre lui, l'humble créature, et son sublime créateur. Il faut donc que cet homme ait son libre arbitre, au moins dans les choses qui ne dépassent pas son intelligence, il faut qu'il ne soit pas sans cesse et sur toute matière, réduit à jurer, sans réflexion première et spontanée, *in verba magistri*, sur les paroles du maître.

Formez, Messieurs les Instituteurs, formez des hommes, des êtres pensants et non de simples machines.

Maintenant donc, chers enfants, que vous possédez ce bel établissement, présent du Roi, dont la constante sollicitude veille avec tant d'intérêt sur vos besoins matériels et moraux, pour lesquels, Il n'épargnera rien, tenez-lui compte de cette assidue bienfaisance, par l'offrande de vos cœurs, et, dans l'explosion de notre reconnaissance, écrivons-nous tous.

Vive le Roi Charles I !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive la Famille Royale !



LA PROBITÉ ET LA CHARITÉ ¹⁾

*Honorable assemblée,
Monsieur l'Instituteur,*

C'est un jour bien agréable pour moi, que celui où il m'est donné de voir ce village doté d'une école qui est un édifice aussi imposant qu'indispensable à son progrès. Le plaisir que j'éprouve d'assister à cette belle fête communale est grand pour moi, et je suis convaincu que vous le partagez.

Ce village n'aura guère eu de fête aussi imposante que celle qui satisfait au besoin si impérieusement senti de la création d'une école, d'une maison ouverte à l'enfance, pour s'y préparer à l'apprentissage de la vie.

La vie de l'homme, cet être privilégié du Créateur, se compose de devoirs et de droits, de devoirs sur-

¹⁾ Ouverture d'une école dans la commune de Bicaz, Domaine du même nom, département de Neamtzou.

tout ; ils sont bien autrement nombreux que les droits, qui ne viennent guère qu'avec l'âge, amenés par l'accomplissement des devoirs qui doivent y conduire naturellement : les droits sont donc la conséquence, et je dirai même la récompense des devoirs, parfaitement connus et ponctuellement remplis.

Dans cette circonstance, qui m'amène si agréablement ici, je ne veux m'occuper que des devoirs moraux de l'homme.

Quels sont-ils ? C'est à vous maintenant que je m'adresse spécialement, M. l'Instituteur ; il me semble qu'ils sont assez complètement spécifiés dans les cinq chefs suivants : Religion, Tempérance, Economie, Probité, Charité.

Commençons par la religion.

Son enseignement est aussi au nombre des attributions de l'Instituteur ; il n'est pas principalement un professeur de religion ; cet office est celui du prêtre, mais il est chargé par le programme de faire aux élèves des lectures de l'Ancien-Testament, de l'Evangile, des prières, des dogmes et de la morale religieuse, et de leur expliquer les termes qui seraient au dessus de leur intelligence.

Il n'oubliera pas, non plus, de dire aux élèves que cette religion réprouve, et très sévèrement, l'imtempérance, c'est-à-dire les excès dans le boire et le manger, dans la boisson surtout. Rien ne dégrade autant l'homme ; elle fait descendre au dessous des

animaux, par la perte, ou du moins par l'éclipse momentanée de la raison, cet être, que Dieu a voulu établir le roi de la création, et dont il a voulu lui donner, l'empire. Que la table de l'instituteur présente donc, comme exemple, toujours le spectacle de la frugalité, dont la santé du corps et la vigueur de l'esprit sont la récompense.

Les vertus sont sœurs, comme les vices sont frères; la frugalité amène à sa suite une autre vertu, utile à tous les âges, à toutes les fortunes, et surtout aux fortunes modestes, *l'économie*, qui n'est autre chose que la juste concordance entre la recette et la dépense, qui apprend à chacun à régler ses frais sur ses moyens, à ne pas dépasser ses ressources, à éviter les dettes, qui troublent l'existence, compromettent la paix du ménage, empoisonnent les jours d'un homme et le conduisent au déshonneur.

L'économie est une vertu qui intéresse, non seulement l'homme et sa famille, mais encore l'Etat, auquel elle offre une précieuse réserve dans les temps difficiles. On en a eu une preuve mémorable, quand la France après la guerre de 1870, si malheureuse pour elle, a trouvé, dans les épargnes amassées, la force nécessaire pour faire face à ses désastres.

Il est encore une autre vertu, dont les effets salutaires s'étendent aussi sur nos semblables, sur la société dont elle est la sauvegarde : c'est la probité, la reine des autres vertus, qui, plus que les

autres, caractérise un homme, et sans laquelle il n'a pas de valeur sociale, mais est une sorte de monstre, cette probité dont la violation met presque l'homme hors la loi, qu'il n'a plus le droit d'invoquer, l'ayant enfreinte, en frappant au cœur la société; il s'agit ici du vol matériel. Mais il y a une autre manière de manquer à la probité que par le vol des mains. Ce vol est grossier, il peut être plus ou moins facilement découvert, alors il tombe sous le coup de la loi, et n'échappe pas à son action, c'est-à-dire au châtement. Il en est un autre genre, tout aussi coupable, plus coupable souvent; c'est celui dont l'instrument est la langue, cette langue dont Esope, un fabuliste de l'antiquité, a dit qu'elle est ce qu'il y a de meilleur au monde quand elle est appliquée au bien, et ce qu'il y a de pire, quand elle est dirigée par la malveillance, par la méchanceté. Ce vol est raffiné, il échappe presque toujours à la constatation du délit: je veux parler de torts faits à la réputation, aux intérêts, à la fortune d'autrui, d'un voisin, d'un rival, par un mot méchant, par une attaque à son honneur, par exemple à l'honneur, à la probité d'un marchand, c'est-à-dire à sa propriété, car l'honneur d'un marchand surtout, est sa propriété la plus chère, celle par laquelle il se recommande principalement à la confiance du public, c'est son gagne-pain, cette propriété intellectuelle et morale. L'attaquer par de malignes insinuations, par la calomnie,

c'est s'attaquer à sa vie, à celle de sa femme et de ses enfants. Un pareil crime est un des plus grands méfaits, car il a conduit à la mort bien des gens, et il est, la plupart du temps, à l'abri de la répression, étant bien difficile à constater. Où réside le corps du délit? Dans la langue du méchant qui a déprécié la probité de son voisin, qui a peut-être détruit le fruit de longues années d'efforts et de sueurs, qui a arrêté l'écoulement de ses produits, par le dépit que lui cause le spectacle de la prospérité de son voisin de campagne.

Faits sentir à vos élèves, M. l'Instituteur, le crime et la noirceur de ces indignes manœuvres, faites-leur comprendre et détester l'immoralité de ces menées, pratiquées sous les pas de leurs frères, surtout dans un village, où la vie est plus intime et presque fraternelle, car les frères ne sont pas nés pour s'entre-déchirer

Je m'aperçois que je n'ai encore parlé, depuis quelques instants, que d'une vertu négative, du respect, de l'abstention, du bien matériel et moral d'autrui. Cette vertu est quelque chose, assurément; pourtant elle n'est pas suffisante à l'homme, elle ne le complète pas, mais elle doit être le guide et la conductrice à une autre, plus haute, plus affirmative. plus méritoire. Ne pas mettre le feu à une maison, c'est bien; mais il y a quelque chose de mieux, c'est d'aider à éteindre l'incendie, c'est d'entrer dans la chaîne, et d'y apporter son seau d'eau.

Vous saisissez ma pensée, M. l'Instituteur : il ne suffit pas à l'homme de ne pas attenter au bien d'autrui ; humble membre de la fourmilière, il doit encore, pour payer sa dette à la fraternité, apporter sa part au travail commun, c'est-à-dire que, non content de ne rien soustraire, il doit donner soit son temps, soit ses soins, soit de l'argent, et faire ainsi acte de libéralité et de charité.

La charité ! Quelle vertu, et combien elle élève l'homme aux yeux de Dieu, aux yeux de ses semblables ! Aux yeux de Dieu, dont elle le rapproche en quelque sorte, en le faisant rivaliser avec lui, qui ne cesse de nous combler de ses dons quotidiens. Aux yeux de ses semblables, en faisant de lui, pour le pauvre, une seconde providence, qui vient au secours de son indigence, de sa détresse, et l'assiste de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

Mais, la charité ne consiste pas seulement dans quelques dons en argent à offrir aux malheureux pour combattre les rigueurs de l'hiver, ou de la faim, dans les vêtements, le bois et les aliments qu'ils peuvent recevoir de nous. Cette charité matérielle demande à être complétée par la part que nous devons prendre aux souffrances physiques, et surtout aux souffrances morales de nos semblables, aux pertes, aux afflictions, aux deuils de cette classe du peuple roumain, si chère à notre famille royale, comme le Roi vient d'en donner de nouveau une éclatante

preuve par la généreuse initiative qu'il a prise de créer la fondation Charles-Elisabeth, qui est une *caisse de secours* en faveur de la population rurale, pour les années de disette.

A vous, M. l'Instituteur, la tâche d'inculquer à vos jeunes élèves la pratique de cette charité spirituelle, si douce aux pauvres, qui les soulage dans leurs chagrins, qui les console dans leur misère. C'est ainsi qu'arrivés à l'âge adulte, vos élèves s'inspireront des beaux exemples donnés par le Souverain, dont cette fête témoigne du profond intérêt qu'il porte particulièrement aux paysans, c'est ainsi qu'ils s'associeront au bien que le Roi et la famille royale aiment tant à répandre sur eux.

Vous donc, qui êtes venus ici pour en être les témoins, braves villageois, honorable assemblée, interprètes de la reconnaissance populaire, écriez-vous chaleureusement avec M. le Maire, avec moi :

Vive le Roi Charles !

Vive Son Auguste Compagne !

Vive la Famille Royale !



L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION DE L'HOMME¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,
Chers Enfants,*

C'est avec un plaisir bien vif que j'inaugure, dans cette commune, une nouvelle école créée par le Roi. La joie que j'éprouve à remplir cette agréable mission est encore augmentée par l'aspect de la nombreuse assistance accourue ici, pour embellir cette fête, et pour témoigner ainsi de l'intérêt qu'elle prend à la culture de cette belle jeunesse, pour laquelle s'ouvre cet asile de la science. Dans cette fête du travail, en présence d'un auditoire aussi bienveillant de cet instituteur, de cette institutrice, empressés de prendre connaissance de leurs jeunes élèves, je n'ai pas à chercher longtemps le sujet dont il

¹⁾ Discours prononcé à l'inauguration de l'école de la commune de Farcasa, Domaine de la Couronne de Sabasa-Farcasa, (département de Souceava).

soit à propos de vous parler: la vue seule de cette maison me l'indique, c'est sur l'école, c'est sur l'éducation que roulera cet entretien. Certes, je ne saurais trouver une matière plus en rapport avec la circonstance, mieux appropriée à la mémorable solennité qui nous rassemble ici.

L'éducation c'est le travail intelligent appliqué à rendre l'homme plus sociable, à le préparer à la vie. En ce sens, elle a toujours existé, car l'homme n'a jamais vécu isolément, et toute réunion d'hommes adopte un certain nombre de règles et d'habitudes, qu'elle transmet, même involontairement, de génération en génération. Pas plus qu'il ne peut vivre isolé, l'homme ne saurait exister sans faire servir la nature à ses besoins, réels ou créés. Il la transforme donc, et de plus en plus, par son travail. Il élimine certains végétaux et certains arbres, pour favoriser de toutes ses forces le développement d'autres, qui lui rendent plus de services. C'est ainsi qu'il étend partout les céréales, dont la récolte est la principale source matérielle de son existence.

Il fouille, à des profondeurs toujours plus grandes, les entrailles de la terre, pour se procurer les minerais, dont il ne trouve que des quantités insuffisantes à la surface, et les soumet à une infinité d'opérations, pour en séparer les éléments qu'il emploie à une foule d'usages. Il transforme peut-être plus fortement encore le règne animal: il finit par détruire les bêtes

fauves ou venimeuses, il domestique et nourrit les espèces dont il fait son alimentation habituelle; il se rend tributaires aussi presque tous les animaux de la mer et des eaux.

Il fait servir à son but des animaux comme l'éléphant, le chameau ou le cheval, qui le portent, le tirent ou mettent en mouvement les appareils inventés par lui. Il trouve moyen d'asservir même les plus libres des êtres, les oiseaux, tels que le pigeon, le faucon.

Comment l'homme serait-il jamais arrivé à une aussi complète domination sur tous les êtres organisés, s'il n'avait pas trouvé le moyen de faire jouir chaque génération de tout le fruit du travail des générations précédentes. Chaque pas fait en avant est en même temps un marchepied assuré pour s'élancer vers une nouvelle conquête.

Eh bien, l'instrument principal de cette transmission, si nécessaire, de toutes les connaissances acquises, c'est l'école, et celle-ci accomplit d'autant mieux ce rôle très élevé, qui lui appartient, que la famille l'aide davantage.

Ayant reconnu quelle est la haute utilité de l'éducation, exposons maintenant, Mesdames et Messieurs, quel est l'être auquel elle s'applique, et quelle est l'étendue qu'elle a dans l'enseignement primaire.

L'homme, selon la religion et la plupart des philosophes, est formé d'un corps et d'un esprit, différents par essence et liés entre eux pour la durée de

la vie. Le corps n'a pas moins besoin de soins que l'esprit. Les premiers, ce sont ceux de la propreté, qui doit s'étendre aussi à tout ce qui fait partie du vêtement et du logement. Dans une école bien tenue, les enfants seront donc obligés, dans leur intérêt, de ne se présenter que soignés, peignés, et en habits propres. Pendant la période de croissance, qui est aussi celle de l'écolage, il faut encore beaucoup de jeux et d'exercices gymnastiques, pour développer la force. Ils ont lieu sous la surveillance du maître, qui retient les imprudents et exhorte les timides.

Puis vient l'objet principal de l'école, les connaissances qui doivent former l'esprit. Limitées auparavant, pour les enfants de la campagne à trois ou quatre des plus fondamentales, leur nombre s'est maintenant de beaucoup accru. Comme toutes doivent être données par le même maître, il faut, pour que cela se fasse avec fruit, qu'il ait une forte préparation pédagogique. La religion, et appuyée sur elle, la morale, occupent dans l'enseignement une place toute particulière, car ce sont elles qui doivent gouverner les sentiments de l'élève, et lui tracer une ligne de conduite pour la vie. C'est encore l'instituteur ou l'institutrice qui donnent cet enseignement, mais ils sont ici aidés puissamment par la famille et par le prêtre, qui contribuent efficacement à pénétrer les jeunes générations des belles vérités de l'Évangile. Trois facteurs concourent donc à assurer la connaissance des devoirs

de l'homme. L'un des principaux et des plus doux, c'est l'amour et le respect des parents.

Aimez-les donc, mes chers enfants, témoignez-leur respect, affection et dévouement, assistez-les dans leurs travaux, dans leurs fatigues, principalement dans leurs maladies et dans leur vieillesse, vos mères surtout, dont la maternité, dont les souffrances ont peut-être abattu le courage, épuisé les forces!

Cette double dette acquittée, il vous reste à en remplir encore une, aussi sainte, envers la Patrie, dont chaque citoyen doit être, pour chacun de vous, un frère, puisque nous avons le même Père, qui est aux Cieux, envers la patrie, cette mère commune d'une nation.

Nous avons une patrie, mes jeunes amis, dont il nous est permis d'être fiers, et que le grand Trajan nous a faite, avec son épée; que nos ancêtres nous ont glorieusement conservée, en repoussant, durant tant de siècles l'invasion de maints peuples, contre lesquels nous avons gardé, jusqu'à ce jour, notre religion, notre nationalité, nos lois, nos coutumes, notre langue. Cette patrie vous la défendez, si jamais la guerre éclatait encore, au péril de votre vie, vous la défendez, à l'exemple non seulement de nos aïeux, mais aussi de nos braves de 1877, dont tant vivent encore heureusement, et sont nos pères, nos frères, ou nos amis, sur la poitrine desquels vous lisez journellement leurs exploits.

Mais vous ne séparerez pas, mes chers enfants, dans votre amour, dans votre dévouement sans bornes, cette patrie de son représentant, de son Chef, de ce Roi qui a conduit notre armée à la gloire, et dont tous les efforts tendent généreusement à éclairer les enfants du peuple, ni de cette Reine bienfaisante, qui répand tant d'éclat sur notre pays.

Aimez-donc ces Souverains, avec respect et dévouement, priez le Tout-Puissant qu'il prolonge indéfiniment les jours de ces bienfaiteurs, qui se délassent de leurs fatigues, en parsemant les Domaines de la Couronne d'églises et d'écoles.

Profondément reconnaissants de tant de bontés, vous vous écrierez Mesdames, Messieurs, et chers enfants, avec moi :

Vive le Roi Charles !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive la Dynastie !

DU RÔLE DE L'INSTITUTEUR DANS LA FORMATION DES GÉNÉRATIONS NOUVELLES ¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,*

C'est un profond contentement pour moi d'être le témoin du zèle que vous avez mis à assister à l'inauguration de cette Ecole.

Ce jour est consacré par l'Eglise à la mémoire de St. Nicolas, patron des enfants, à cause de son enfance exemplaire, disent les écrivains des Vies des Saints. Ce saint est considéré comme l'un des plus grands: l'Eglise et l'amour des peuples l'ont mis, lui que ne caractérise que sa grande bonté, au dessus de beaucoup d'autres, au dessus, par exemple, de St. Augustin, qui fut l'une des plus hautes intelligences de son époque. Ce souvenir, et la nature de la fête pour laquelle nous sommes réunis, m'inspirent le désir de vous exposer ici quelques réflexions sur les qualités

¹⁾ Inauguration de l'école du hameau de Piscou, Domaine de la Couronne de Cocioc, Département d'Ilfov.

d'après lesquelles les hommes sont appréciés, et surtout sur les devoirs qui incombent aux instituteurs et aux institutrices, dont dépend en grande patrie la valeur des futurs citoyens et des futures épouses.

L'instituteur est celui qui institue, qui établit une chose, et lui donne l'essor. En lui confiant l'enfant, nous faisons de cet homme le père intellectuel de celui-ci, chargé de lui inculquer les principes de la morale, les règles de sa conduite dans la vie, nous en faisons le directeur de sa volonté, de ses inclinations et de ses passions, nous en faisons, en un mot, le maître de l'enfant, dans l'état où nous le lui livrons ; capable d'influer dans une forte mesure sur l'avenir auquel il est appelé.

Chargé d'élever la nouvelle génération, le maître achève, complète l'oeuvre de la nature, il remplace les parents. Il exerce une action prépondérante sur la destinée des enfants commis à sa vigilance, à son dévouement paternel. Recevant ces jeunes sujets dans toute leur ingénuité, il a toute facilité pour imprimer en eux certaines idées, pour éveiller des sentiments, pour mettre en mouvement les premières impulsions de leur conscience. Son devoir, si l'instituteur ou l'institutrice en comprend toute l'importance et la sainteté, c'est de jeter dans cette jeune terre une semence qui ne peut manquer de produire les meilleurs fruits. Il développera, dans ces âmes pures, l'amour du bien, la répugnance au mal.

Il tâchera d'étouffer les vices, dès leur apparition,

et d'implanter les vertus dans le cœur des enfants : il est donc appelé à remplir les plus hautes fonctions, cet instituteur regardé si souvent, chez nous, avec un certain dédain. C'est pourtant cet homme-là qui nous prépare aux luttes de la vie; quelle grande responsabilité pèse donc sur lui !

Supposons un enfant, sorti, suivant les idées de Jean-Jacques Rousseau, parfaitement sain des mains de la nature; il n'apporte avec lui que son instinct, qu'il partage avec les animaux, mais bien parcimonieusement, car il est bien moins doué qu'eux, sous beaucoup de rapports physiques. Sous le rapport mental, il est plus heureusement favorisé : en effet, bien plus susceptible d'éducation, beaucoup plus maniable intellectuellement, c'est une cire molle, apte à recevoir et, jusqu'à un certain point, à garder toutes les impressions qu'on lui fera prendre. Ces impressions, de qui les recevra-t-il ? Naturellement de son mouleur intellectuel, de son maître. Des soins, de l'habileté, du dévouement de ce maître, il dépendra que ces impressions tournent à son bien ou à son mal.

Vous rendez-vous bien compte, Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices, de votre immense pouvoir sur les enfants qui vous sont confiés ? Pouvoir immense, ai-je-dit, car il met en vos mains, sous votre terrible responsabilité, la faculté de faire plus ou moins, d'un enfant, un citoyen utile, ou dangereux à la patrie.

Les enfants n'étant que la génération destinée à remplacer, à renouveler la société, en remplissant successivement les vides qui se déclarent, à tout instant, dans son sein, il en résulte que cette nouvelle société sera, en partie, telle que l'instituteur l'aura formée, pour faire, éventuellement, honneur ou déshonneur au siècle.

Oui, l'instituteur étant, comme il ressort de ses fonctions, le père spirituel de ses élèves, et l'esprit étant supérieur à la matière, vous devez comprendre, Messieurs les Instituteurs, que votre puissance sur eux dépasse, surtout chez les paysans, celle du père, et celle de la mère : car, si ceux-ci dominent leurs enfants par le cœur, vous, vous dominez vos élèves, et par le cœur et encore, et surtout, par la science, ce gouvernail avec lequel vous dirigez leur marche sur la mer de ce monde, semée de tant d'écueils et de tempêtes.

La science, voilà la lumière que vous devez présenter à leurs yeux novices, qui ont besoin d'elle comme les arbres, les plantes ont besoin d'eau et de soleil.

L'instituteur ou l'institutrice est donc proprement le cultivateur et le jardinier de ces plantes humaines, exposées à plier, à se courber, peut-être à se briser sous le vent des passions, des mauvais instincts, sous la pression des funestes exemples, dont le monde fourmille.

Il est donc de toute nécessité que le maître étudie

et apprenne à connaître parfaitement le caractère, les instincts de ses élèves, afin de développer les bonnes inclinations et de détourner, de détruire les mauvaises, celles qui les portent au mal, aux vices plus ou moins précoces, vices dont ils peuvent même avoir puisé les germes chez leurs parents, qui auraient mal dirigé leur éducation.

Dans ce cas, qui peut se rencontrer souvent, un grand devoir incombe à l'instituteur, celui de corriger, d'une main prudente, les fautes que l'impéritie des parents a peut-être causées. Je veux faire ici une comparaison : ne peut-on pas justement assimiler un enfant qui a puisé à la maison paternelle quelques notions équivoques, quelques principes risqués, à celui auquel sa nourrice n'a fourni qu'un lait peu sain, peu hygiénique ? Comment faut-il procéder avec cet enfant, pour lui rendre la santé compromise ? Il faut lui faire dégorger le venin renfermé dans la première nourriture qu'il a reçue, et lui faire têter, chez une autre nourrice, un lait plus sain et plus vivifiant.

Voilà la délicate tâche de l'instituteur, qui lui méritera, s'il comprend la sainteté de son office, et s'il sait s'en acquitter avec tout le tact, tous les ménagements voulus, qui lui méritera, dis-je, aux yeux du pays et de la famille royale, le nom de second père des enfants confiés à ses soins.

Que de qualités et de dévouement n'exige pas de l'instituteur une mission aussi grave !

L'instituteur ou l'institutrice doit donc, avant tout, se mettre toujours à la portée de ses élèves : on parle pour être compris de tous les hommes. Ce devoir est autrement indispensable pour les professeurs envers leurs élèves ; mais l'étude, par elle-même, est quelque peu austère, elle peut rebuter, si elle ne se fait pas agréable, aimable même ; aussi, l'instituteur doit-il s'appliquer de toutes ses forces, à obtenir l'amitié de ses élèves ; alors ce n'est plus un maître qu'on entend, c'est un ami, et les conseils, les enseignements d'un ami sont toujours sûrs d'être bien accueillis ; c'est le coeur qui ouvre la porte de l'intelligence, et qui enlève à l'étude ce qu'elle pourrait avoir de rude et de rebutant. Ce n'est plus alors un professeur qu'on écoute, un maître dont il faut recevoir les leçons bon gré, mal gré, l'école n'est plus une école, elle se transforme, et devient la maison paternelle, c'est un père qu'on écoute, un père chéri, pour lequel on n'a jamais assez d'attention et de respect, et qui dispense encore plus de plaisir que de science.

L'éducation ayant été élevée à ce niveau, par un habile instituteur, la route de l'étude ne sera pour ses élèves qu'une partie de plaisir, qu'un voyage d'agrément pour le présent, de grande utilité pour l'avenir.

Cependant, il faut tout prévoir. Nos premiers pa-

rents se sont lassés du Paradis. Quelques natures donc, assurément disgraciées, seront réfractaires à tous les attrait dont un maître intelligent, dévoué, instruit, aura semé son enseignement ; elles ne verront que les épines et fermeront leur intelligence à l'étude.

Espérons que de telles mauvaises dispositions céderont au dévouement, à la persévérance du maître, et qu'il ne sera pas nécessaire pour cela, de déployer contre elles les punitions ; espérons que ses conseils paternels, autant que le bon exemple de leurs condisciples, feront fléchir toutes les mauvaises volontés, convertiront les recalcitrants les plus obstinés.

Nous ajouterons encore que, si l'instituteur a l'heureuse chance de rencontrer parmi ses élèves, un sujet, doué de facultés supérieures à celles de ses condisciples, chez lequel se révèle manifestement la soif de la science, c'est un saint devoir pour ce maître, de donner à cet enfant une culture particulière, et de l'élever à un niveau, un peu au dessus de cet enseignement primaire, qui suffit à ses camarades moins heureusement doués. S'il a le bonheur d'avoir affaire à un enfant susceptible, grâce à des soins tout particuliers, de s'élever plus haut qu'eux, qu'il corresponde, de tout son pouvoir, à cette libéralité de la nature, qu'il s'efforce de développer les germes heureux déposés chez cet enfant.

Ce sont surtout les instituteurs des écoles du Domaine de la Couronne qui peuvent remplir, avec espoir de succès, ce devoir d'humanité et de patriotisme, car, comme cette Administration a toujours travaillé au progrès matériel et moral des paysans, des cas de cette nature ne la laisseront pas indifférente, et après s'être dûment informée, elle aura soin d'aider à continuer leurs études, des jeunes gens bien doués. Que le professeur dispense donc avec dévouement, à ce sujet, les précieux fruits de la science, qu'il le mette en état de prendre rang parmi les hommes que cette science reconnaît pour les siens, et de s'élever par elle, à un rang distingué dans la société, comme y sont arrivés chez d'autres peuples beaucoup d'enfants de paysans, comme l'a fait le grand Pasteur, décédé récemment, qui, sorti d'une humble classe, est devenu l'une des lumières, l'un des bienfaiteurs de l'humanité.

La même tâche vous incombe, M.M. les Instituteurs et Mesdames les Institutrices, car la Roumanie est aujourd'hui un état essentiellement démocratique; et c'est à vous de prouver que la démocratie roumaine, digne rivale de toutes ses soeurs, peut aussi produire des hommes égaux à ces grands travailleurs, d'aussi heureux savants.

Souvenez-vous de la grande part que l'Allemagne a attribuée à ses instituteurs, dans ses heureuses guerres de ce siècle, notamment dans sa lutte contre la France

qui, après avoir vu la victoire déserrer ses drapeaux, a su se relever avec autant de force et de fierté qu'elle en avait mis à supporter, sans découragement et sans désespérer de la fortune, d'immenses revers.

Formons donc des hommes qui se distinguent dans la guerre, si les nécessités de l'époque l'imposent, mais surtout dans les arts de la paix, dans toutes les branches de la civilisation, car la guerre n'est qu'un fléau temporaire; formons, Messieurs les Instituteurs, des hommes qui éclairent et moralisent leurs semblables, et qui laissent aux générations futures un nom respecté et aimé.

Mais ces hommes ne sont, quand ils apparaissent, que d'heureuses et rares exceptions; nous en aurons aussi dans l'avenir, ainsi que nous en avons toujours eu, même aux époques les plus difficiles. Votre tâche quotidienne, dans la période de réorganisation dont notre Etat n'est pas encore complètement sorti, sera de nous donner des séries toujours plus nombreuses de paysans éclairés, sachant travailler fructueusement, et conscients de leurs devoirs et de leurs droits. C'est par cette voie de l'instruction, de la formation du caractère et de la conscience, de l'acquisition de connaissances pratiques, qu'à mon humble avis, nous devons chercher à élever le niveau matériel et moral de la classe la plus nombreuse de notre Etat. Elle ne promet pas un changement complet, et du jour au lendemain, des conditions actuelles, non plus que le re-

dressement facile des maux, comme la voie que préconisent ceux qui se donnent pour amis des paysans, et cherchent à leur faire croire qu'ils ont le secret de changer la nature des choses et des hommes en quelques mois, à la seule condition qu'on leur donne le pouvoir. Plus lente, cette voie ne trompe pas notre attente, et mène sûrement au but que nous désirons tous : un genre de vie plus assuré et plus digne, pour tous les hommes de bonne volonté, et capables de travail.

Toute bonne chose demande beaucoup de temps et beaucoup de labeur ; qui ne sait, parmi vous, que le saule croît bien plus vite que le chêne ? Mais quelle différence de valeur entre eux ! De même les mauvaises herbes poussent toutes seules, et non à force d'efforts, comme le blé. Mais à quoi servent-elles ?

Je ne vous dis pas ceci, Mesdames et Messieurs, sous l'empire de considérations politiques ou de parti, car ceux qui me connaissent, savent que je n'ai jamais cherché à entrer dans la vie politique militante, qui ne correspond en rien aux dispositions de mon organisation.

Du reste, quand on se sent un peu individualiste, très attaché à ses opinions particulières, peu enclin à en faire le sacrifice, et jaloux de son entière liberté d'appréciation, on ne s' enrôle sous aucune bannière.

Je sais que le tableau que j'ai esquissé plus haut,

de la mission de l'instituteur et du très grand rôle qu'il peut avoir dans le relèvement du niveau intellectuel et moral des nouvelles générations, ne représente qu'un idéal, auquel n'arriveront peut-être même pas tous les instituteurs, car il est difficile à réaliser, et dont quelques-uns seulement se rapprochent en partie ou presque entièrement. Je sais aussi que, même lorsque tous les instituteurs auront une préparation suffisante, et le zèle constant nécessaire pour poursuivre l'idéal, ce qui n'est pas maintenant, cela ne leur sera pas possible sans l'appui, quotidien et continu, des administrations communales, du Ministère de l'Instruction et des parents. Mais il est bon d'avoir les yeux fixés sur un idéal, même bien éloigné, pour chasser le découragement, pour soutenir les esprits.

N'oubliez pas, non plus, Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices, que notre religion nationale doit jouer un grand rôle dans l'école, et que, par conséquent, vous n'êtes pas seuls à supporter la charge de l'éducation : vous trouverez souvent parmi les prêtres, des collaborateurs zélés, dont les laborieux efforts unis aux vôtres doivent vaincre tous les obstacles, et porter les plus beaux fruits. Ici je puis m'appuyer sur le témoignage de l'histoire. Que nous apprend-elle ? Elle nous apprend que l'Eglise a été notre première école ; qu'elle a été le refuge, le rempart de notre langue, de notre nationalité, aussi bien que celui de la religion, qu'elle a comme pre-

mière mission de prêcher et de défendre ; que, par conséquent, la religion étant essentiellement la science des devoirs, l'école doit travailler, de concert avec le prêtre, à entretenir, à augmenter la moralité chez nous, et à bannir tout désordre.

Ce devoir, elle continuera à le remplir avec ardeur, avec dévouement. Ce dévouement, il vous appartient, je dirai même qu'il vous incombe, Messieurs les Instituteurs, de le partager avec les Ministres du Seigneur, et de donner ainsi l'exemple édifiant de la science et de la religion, s'unissant comme deux soeurs, pour contribuer au bonheur de nos frères, la plus noble tâche qui puisse vous être assignée. Personnellement, j'éprouve toujours une grande satisfaction, et je trouve ma plus douce récompense, que je dois à la munificence de notre Auguste Souverain, en ouvrant pour la jeune génération de nos villages, ces écoles où elle vient puiser la science de la vie, des principes sains, les notions du bien et de l'honneur, et se former à la connaissance de ses devoirs envers Dieu, envers ses parents, envers ses semblables, envers la patrie et la Dynastie. Il me reste maintenant à vous remercier, Mesdames et Messieurs, de la bonne volonté que vous avez mise à venir assister à l'ouverture de cet établissement, qui a pour but de répandre le bienfait de l'éducation chez les enfants de cette commune, ce bienfait dont notre Roi et notre Reine prennent tant à coeur de faire jouir tous les enfants de la Patrie.

Bien convaincu de votre reconnaissance envers Eux, permettez-moi d'en être l'interprète, et unissez-vous avec moi, pour exprimer l'ardeur de votre dévouement par ces cris :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vive le Prince Royal, Son Auguste Epouse et
Leurs bien-aimés Enfants !



L'AMOUR DU PAYS¹⁾

Mesdames et messieurs,

C'est toujours un beau jour pour moi que celui où il m'est donné d'assister à l'inauguration d'une école. C'est un grand point pour une commune que d'avoir une école : c'est donc un jour mémorable et beau que celui où elle se voit dotée de ce foyer de lumières, où l'enfant développe ses facultés et reçoit les connaissances qui sont aujourd'hui indispensables dans la pratique de la vie. Celle que vous voyez devant vous est due, comme les deux autres de cette commune, à la paternelle sollicitude du Roi, qui tient tant à voir l'enseignement se répandre parmi les paysans, afin que la nouvelle génération jouisse des bienfaits de l'éducation.

Sous l'impression de cet heureux jour de fête, au-

¹⁾ Prononcé à l'ouverture d'une école de la commune de Găinești, sur le Domaine de la Couronne de Malini, département de Souceava.

quel vous avez bien voulu participer, je vous demanderai la liberté de vous entretenir de quelques-uns des devoirs les plus élevés, dont c'est la mission de l'instituteur de développer le sens et la pratique.

Ces devoirs, étroitement liés entre eux, et dont le scrupuleux accomplissement constitue la valeur morale d'un homme pour ses concitoyens, quelle que soit la position sociale que lui assignent sa naissance ou son travail, sont : l'amour du pays, l'obéissance aux lois, le respect des autorités.

Enraciner, aussi profondément que possible, dans le cœur de ses élèves les sentiments sociaux, parmi lesquels ceux que je viens d'énumérer occupent un rang élevé, telle est, pour tout bon instituteur, la partie la plus attachante de sa mission.

Un pays, c'est-à-dire une patrie, immense comme la Russie, la Chine et les Etats-Unis, ou renfermée comme le Luxembourg, Monaco, et les républiques de San-Marin et d'Andorre—ces Etats les plus petits du monde—dans les limites les plus étroites, c'est un morceau de terre sur lequel habitent un nombre, grand ou petit, de familles unies par l'origine, la religion ou la langue, et régies par le même gouvernement. Ces familles entre lesquelles est intervenu un nouveau lien, le lien politique, en vue de la défense des intérêts communs et surtout du plus grand intérêt, l'indépendance nationale, n'en constituent, à bien juger, qu'une seule. Peut-on se demander s'il y a

lieu d'aimer cette grande famille, qui défend nos intérêts, particuliers ou généraux, notre existence, et celle des nôtres, notre religion, tout ce qui nous est sacré en ce monde ? Il suffit d'avoir posé une telle question pour voir qu'on ne peut qu'y répondre énergiquement et sans hésitation : certes ! Vos élèves comprendront donc facilement cette vérité évidente. La patrie n'est pas autre chose que notre grande et commune famille ; l'amour naturel de la famille, au sens étroit du mot, nous amène donc tout naturellement à aimer aussi la grande, qui vient fraternellement et si souvent en aide à la première, aide sans laquelle celle-ci tomberait bien des fois dans les plus grands malheurs.

L'amour du pays, ou en un mot le patriotisme, a donc sa source dans celui de la famille, c'est-à-dire des parents, et celui-ci n'a pas besoin d'être enseigné, nous l'avons de naissance. L'enfant s'acquitte inconsciemment de ce devoir, et envers son père, qui gagne par son labeur la vie de sa femme et de ses enfants, et envers sa mère, qui les soigne et les élève tendrement.

Plus tard, quand nous nous rendons compte que nous vivons au milieu de concitoyens, qui sont des frères, nous étendons ce sentiment à la patrie.

Cette extension du sentiment familial commence à poindre à l'âge où les enfants sont confiés à l'instituteur ou à l'institutrice ; c'est alors que le rôle de

ceux-ci commence et que trouvent un champ d'action leur dévouement et leur patriotisme. C'est à eux d'en développer les premiers germes, de les fortifier, en se servant pour cela de la raison naissante des enfants. Qu'ils montrent à leurs élèves comment la patrie les guide, les défend par l'école, l'église, la justice, et enfin par l'armée, si un autre pays méconnaît les droits de la nation.

Ils doivent lui faire voir que la patrie garantit leur liberté et leur travail contre toute offense, qu'elle leur fait des hôpitaux où ils sont soignés par les meilleurs médecins, quand ils sont malades.

L'enfant saisira très bien ces choses, sinon à l'âge de sept ou huit ans, quand il entre à l'école primaire, vers celui de douze ou treize ans, quand il en sort, et ses sentiments prendront d'autant plus facilement la direction patriotique que leur donne le maître, que son équité naturelle viendra en aide à sa raison peu formée, et que tous ces conseils, ces sains enseignements lui sont donnés par une personne qu'il doit être habitué à respecter et à croire.

Vous préparez ainsi, Messieurs les instituteurs, nos futurs concitoyens à la pratique des vertus publiques, qui ont leur origine dans les vertus privées, sans lesquelles elles ne peuvent se maintenir.

L'homme ne peut pas vivre isolé dans les bois ; il vit en société, et cette société c'est-à-dire cette vie com-

mune, grande ou petite, a besoin de lois et de règles, sans lesquelles elle ne serait qu'un chaos et cesserait d'être civilisée. Le fondement de ces lois, c'est la justice ; leur but, c'est la défense des droits et des intérêts particuliers ou généraux, des associations humaines. La justice est donc le lien fondamental de toute société. Tous les codes écrits, qui ne sont qu'un reflet du code de la sagesse divine, nous imposent, comme premier devoir, le respect des biens du prochain, non seulement des biens matériels, meubles ou immeubles, mais de sa vie, de son honneur, de sa liberté, de tout ce qui touche à ses intérêts légitimes, et que l'on ne saurait léser sans lui causer un tort, direct ou indirect. Ainsi une bonne réputation est une propriété aussi bien qu'une autre, et tout ce qui peut lui nuire ou l'entamer, excepté, bien entendu, en cas de légitime défense, est un délit, dont la victime souffre souvent davantage que d'un vol de grand chemin.

Les lois, disais-je, répriment toutes les atteintes au droit d'autrui, mais parfois la ruse et la perfidie peuvent nuire, sans que la loi nous donne une réparation, parce qu'elle a été habilement tournée, et alors les magistrats se voient forcés de tolérer, désarmés, cette atteinte au droit dont ils sont les défenseurs, d'absoudre la ruse et la mauvaise foi, sans pouvoir défendre un innocent trop naïf. C'est un bien grand mal, dont nous devons préserver, autant que nous le pouvons, notre peuple. Vous vous efforcerez donc de bien pénétrer le

coeur et l'esprit des élèves de la conviction que le respect des lois et de l'équité doit être complet et sincère.

Pour assurer l'application des lois envers les malintentionnés, toute société d'hommes a dû se donner des autorités; tel est le but de celles-ci. Vous voyez qu'il suffit pour que tous les gens de bien leur rendent le plus grand respect. Mais elles fonctionnent au nom de la patrie, au nom de Sa Majesté le Roi qui la représente, et qui est le père de son peuple. Nous donnons ce nom à notre souverain — et nous ne craignons pas d'être taxés en cela d'exagération — non pas parce que telle est la tradition, mais parce que nous savons et nous voyons tout ce qu'il fait pour le bien du pays. Nous surtout, qui sommes réunis ici pour nous réjouir du témoignage d'intérêt éclairé qu'Il vient encore de nous donner, l'école que nous inaugurons, nous ne pouvons mieux clôre une journée qui laissera à tous un agréable, et aux enfants, un utile souvenir, sans lui envoyer l'expression libre et sincère de nos sentiments de dévouement :

Vive Sa Majesté le Roi et son Auguste Epouse !

Vive Celui qui aura à continuer la grande oeuvre du progrès du Roumanisme, Son Altesse Royale le Prince Ferdinand !

DEVOIRS D'UN BON CHRÉTIEN¹⁾

*Vénérés Pères,
Mesdames et Messieurs,*

Je suis heureux de me trouver aujourd'hui parmi vous, pour remplir la belle mission, que je tiens de la confiance de Sa Majesté le Roi, d'assister à la consécration de cette église, élevée au milieu de ces montagnes, dans cette commune de Malini, sur un Domaine de la Couronne.

J'ai pensé que nous ne pourrions mieux solenniser ce jour où nous sommes réunis auprès d'un nouveau temple, dédié à la glorification du Tout-Puissant, qu'en consacrant quelques moments à un sujet en harmonie avec nos sentiments comme avec la circonstance, et avec le caractère de ce monument sacré : je veux parler des devoirs d'un bon chrétien envers Dieu.

¹⁾ Prononcé à l'occasion de la consécration d'une nouvelle église à Malini, Domaine de la Couronne, département de Souceava.

En quoi consistent-ils ? Principalement en trois : connaître, aimer et honorer Dieu. Ces trois commandements, que connaissent certainement la plupart d'entre nous pour les avoir entendus dès notre plus tendre enfance, et qui nous ont ensuite été expliqués par le prêtre, sont l'abrégé, le résumé de tous nos devoirs envers le Créateur.

Examinons maintenant à notre tour brièvement, et avec les seules données du bon sens et du jugement, ce triple devoir, et efforçons-nous de nous pénétrer de leur sens, de leur contenu et de leur étendue.

Connaître Dieu ! Tout enfant connaît son père et sa mère, c'est-à-dire ceux dont il reçu le bienfait de la vie, et qui l'ont nourri et guidé aussi longtemps qu'il n'a pas pu se suffire à lui-même. Pourrions-nous négliger de connaître de même notre père céleste qui ne meurt pas, comme nos parents que la triste mort vient arracher à notre affection, parfois hélas ! trop tôt, alors que notre enfance désarmée aurait encore pour longtemps besoin de leur tendresse, d'autres fois même, lorsque nous sommes encore au berceau, nous rendant ainsi orphelins dès notre naissance.

Mais même alors, nous ne sommes pas vraiment orphelins ; il n'y en a pas sous le ciel, car il nous reste notre Père qui est aux Cieux, comme nous le disons dans la prière que nous lui adressons chaque matin, qu'il nous a enseignée lui-même, et qui a

été celle du premier chrétien, comme elle sera encore celle de celui qui viendra clôre la longue suite des chrétiens sur cette terre.

Mais la connaissance de Dieu suffit-elle à des chrétiens ? Non certes, car la foi est bonne et sainte, mais elle est morte, si elle n'est pas active, si elle n'est pas accompagnée de ses soeurs : la charité et l'amour.

Aimons donc Dieu, si bon et si miséricordieux, rendons-lui amour pour amour, rendons-lui le culte religieux qu'il a daigné établir lui-même et réunissons dans un ardent sentiment de charité tous les chrétiens, nos frères et même tous les hommes, et faisons-nous leurs amis, leurs serviteurs, car c'est ainsi que nous remplirons nos devoirs de bons chrétiens.

Encore quelques mots avant de clôre cette belle fête. La Providence a permis que nous ayons un Roi qui veille comme un bon père à tous nos intérêts, religieux et temporels, un Roi et une Reine, à la générosité desquels vous devez l'édifice que j'ai eu la satisfaction de voir consacrer en cette journée, dont vous garderez le souvenir.

Maintenant que vous avez ce temple, qui vous rappellera constamment vos devoirs et vous réunira par la grande voix de ses cloches, vous y viendrez, toutes les fêtes, pour adresser vos prières au Tout-Puissant, vous visiterez ce nouvel édifice du culte, qui est un ornement pour ce beau pays, que la nature a doué de tout ce qui charme la vue.

En ce moment solennel, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits dont L.L. M.M. le Roi et la Reine vous comblent, vous pousserez avec moi, dans le même élan, ces cris :

Vive Charles I, notre Auguste Souverain !

Vive notre Gracieuse Reine Elisabeth !

Vive la Famille Royale !



LE RESPECT DE LA RELIGION¹⁾

*Mesdames,
Messieurs,*

Voici un beau jour pour vous, celui où vous avez le bonheur d'assister à la bénédiction de cette église que les prêtres viennent de consacrer à Dieu, au service de sa religion. Une église est bien la propre maison de l'Éternel, mais, si elle est la maison de notre Père céleste, elle est naturellement aussi celle des hommes, ses enfants. Le Tout-Puissant n'a assurément, pas besoin d'églises, car l'univers entier en est une, mais nous avons besoin d'une église où il se plaise à résider particulièrement, où il aime, plus qu'en tout autre lieu, entendre nos prières et les exaucer. D'ailleurs, une église, c'est un trait d'union entre le Ciel et la terre, c'est le seul endroit où le Tout-Puissant nous parle

¹⁾ Discours tenu à la bénédiction de l'église de Borca, Domaine de la Couronne, département de Souceava.

par ses prêtres, où il se communique à nous, avec une bonté toute particulière, toute paternelle. Une église nous est par conséquent, aussi nécessaire, mes amis, que la pluie et le soleil aux fruits de la terre, pour les faire germer et mûrir, car elle appelle sur vos travaux les bénédictions et les bienfaits du Ciel.

Pour faire sentir l'importance et la nécessité d'une église, je suppose un pays qui n'en aurait pas, donc pas de culte : là, point de baptême, point de mariage béni par le Très-Haut, par suite, point de famille, point de funérailles accompagnées par le prêtre ; la mort n'y est pas adoucie pour le mourant et pour ses parents, par l'espérance d'entrer dans une vie meilleure, sans chagrins et sans fin. Là, les hommes naîtraient, vivraient et disparaîtraient comme les animaux, comme les chevaux ou les bœufs ; ils ne seraient soutenus, consolés dans leurs travaux et leurs peines par aucune compensation ultérieure, par aucune espérance céleste.

Cette vie-là n'en serait pas une, ce serait l'existence dans un tombeau, du premier jour au dernier. Quelle différence de ce tableau, aussi vrai que triste, avec celui que présente un pays où règne la religion, où l'église, comme une tendre mère, appelle sans cesse les chrétiens dans son sein, et préside à tous les actes importants de la vie ! Ici, un enfant surgit à l'existence, l'église le réclame et lui confère le baptême, qui le fait admettre parmi les enfants de Dieu ; s'il vit,

il comptera désormais parmi eux, si la maladie tranche le fil de ses jours, il mourra pour la résurrection éternelle. Là, un couple s'engage dans les liens du mariage, son union devient respectable aux yeux de la terre, aux yeux même du Créateur, comme celle des plus saints patriarches. Ailleurs, un père ou une mère terminent leur carrière terrestre ; leur douleur et celle de leurs enfants et de leurs proches est allégée par l'espoir de la récompense céleste, qui ne manquera pas à une vie dont ils auront pratiqué les devoirs.

Qu'est-il besoin de m'étendre encore devant vous, bons villageois, sur les avantages et sur les bienfaits de la religion ? La nation roumaine, depuis le jour de sa conversion au christianisme, s'est distinguée entre toutes, par son profond attachement à son culte, et par son respect sincère pour l'église et pour ses ministres. Nulle part la foi n'a jeté des racines plus profondes ; il semble que ce sol attendait la religion ou que la religion attendait ce sol. Le Roumain, en effet, s'y est profondément attaché, il s'est identifié avec elle, il est chrétien, si j'ose employer cette expression, jusque dans la moëlle de ses os. Il a embrassé cette religion avec l'ardeur d'un apôtre, et il semble ne plus pouvoir vivre sans elle.

Il lui a été fidèle, et jamais fidélité n'a été mieux récompensée, car c'est elle qui l'a sauvé de tant de périls où maint autre peuple aurait succombé. Par elle, il a résisté aux invasions turques, hongroises, po-

lonaises, à toutes les ingérences. Il a pû être entamé, sa foi ne l'a pas été, elle est restée pure sur toute l'étendue de son territoire, aussi bien que dans les contrées qui en ont été détachées. Là, il a conservé, avec une invincible persévérance, son culte, ses prêtres, ses églises. Tous les peuples ont vu se produire parmi eux des écarts à la doctrine primitive, le christianisme a subi bien des transformations en Angleterre, en Allemagne, en France, en Suisse, enfin presque partout; les guerres religieuses ont longtem.ps désolé ces pays. Ouvrez l'histoire de notre pays, vous n'y trouverez pas une page qui porte la tache de sang des guerres civiles religieuses; le Roumain n'a pas changé une lettre à son Crédo, à ses croyances; il a gardé et pratiqué, il garde et pratique encore aujourd'hui, après tant de siècles, intégralement, scrupuleusement, sa croyance.

Nous avons dit qu'il ignora toujours le fléau des guerres de religion: c'est qu'il avait trouvé dans l'Evangile la grande, la sainte loi de la tolérance, cette vertu à laquelle l'Europe raffinée d'aujourd'hui a encore quelque peine à s'élever.

Cependant, cette vertu n'était pas, comme elle l'est quelquefois, la fille de l'indifférence, puisqu'elle s'allie, chez nous, à un sentiment toujours vivace de la religion, à un respect inné pour les choses saintes et pour les hommes qui en ont le dépôt. Notre Souverain a marché avec Son peuple: Son zèle pour le culte, Sa

sollicitude pour ses ministres, sont un des traits distinctifs qui caractérisent le règne de plus d'un quart de siècle du Roi Charles, qui a pour devise: „Rien sans Dieu.,

Il a eu à cœur d'entretenir et de fortifier encore ces nobles sentiments, base des sociétés et des trônes; longue est la liste des églises, dont Il s'est fait un devoir de doter le pays, et notamment les terres du Domaine de la Couronne.

En voyant la persévérance avec laquelle nos Augustes Souverains, le Roi et Sa noble compagne, travaillent tous les jours à propager et à accroître la prospérité et le respect de la religion, pourrions-nous rester insensibles à leurs nobles efforts, pourrions-nous ne pas dire, dans l'élan de notre dévouement à leurs Augustes personnes :

Vive le Roi Charles I!

Vive la Reine Elisabeth!

Vive le Prince Ferdinand, l'héritier de la Couronne!



L'ÉGLISE QUI EST LA MAISON DU TOUT-PUISSANT NE PÉRIT JAMAIS¹⁾

*Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,*

Appelé à l'honneur d'assister à la bénédiction de cette église, veuillez me permettre d'abord de témoigner toute ma gratitude à Sa Grandeur, l'Evêque de Buzéo, Denis II, qui, avec tant de charité chrétienne, est venu à la tête de son clergé, présider à cette solennité, et de vous faire part de la joie que j'éprouve en vous voyant accourir aussi nombreux, et avec un tel empressement à cette belle cérémonie, et ensuite de vous communiquer les réflexions que m'inspire ce mémorable jour, cette consécration d'un édifice élevé à la gloire du Créateur.

Qu'est-ce qu'une église ? Vous le savez aussi bien que moi, c'est la maison du Tout-Puissant, c'est-à-dire la maison consacrée à l'exercice de son culte, avec

¹⁾ Consécration de l'église de Piscou, sur le Domaine de la Couronne Domnitza, département de Romnic-Sarat.

ses cérémonies et ses rites ; c'est donc proprement, je le répète, son séjour, sa résidence. Certes, Dieu est partout, comme il est omnipotent, omniscient, réunissant toutes les perfections, donc Tout-Puissant, mais quoiqu'il soit partout, il est plus particulièrement présent dans ses temples, où se concentre tout spécialement, si je puis m'exprimer ainsi, son culte. Quelle est la raison de cela ? Est-ce qu'un temple est composé d'une matière excellente, supérieure à celle qui entre dans la construction de nos maisons à nous ? Non, sous ce rapport, en général, il n'a aucun avantage, aucune supériorité sur nos humbles maisons. Quant aux habitations des riches, des grands de la terre, elles sont bien souvent supérieures, par la qualité des matériaux, où l'on fait entrer quelquefois le marbre et même l'or, enfin par le luxe de leur travail, par la richesse de leur décoration, aux modestes maisons que nous élevons au Très-Haut. D'où provient donc ce respect profond, involontaire, que nous éprouvons à l'aspect de ces édifices si simples d'apparence, si peu imposants par eux-mêmes, surtout chez nous, à la campagne, dont nous ne nous n'approchons pas, cependant, sans sentir notre foi redoubler, sans tracer spontanément sur nos fronts le signe révérend de notre rédemption ? C'est qu'ils ont été bénits par la religion, c'est-à-dire par le prêtre, ministre et organe de Celui dont ils sont, comme je vous le disais au com-

mencement de ce discours, le sanctuaire. La maison de Dieu ! Nous ne pouvons jamais éprouver pour elle assez de respect et d'amour. Si elle est la maison de notre père commun, elle est encore la nôtre, car celle du père est aussi celle des enfants. Mais elle ne ressemble guère à celle que nous devons à nos parents ou que nous avons élevée nous-mêmes, souvent à force d'économies et de privations. Celle-là est fragile et périssable, elle tombe, et s'écroule sous le poids des années, sous la fureur des éléments, sous les ravages des inondations, ou bien elle nous est enlevée par les dures exigences d'un créancier impitoyable ; ouvrage des hommes, et faite pour des hommes, elle partage le sort de tous leurs ouvrages ; condamnée dès l'instant de sa naissance, à l'instabilité, à la ruine. Une église, qui, je le répète, est aussi notre maison à tous, notre propriété commune, est inaliénable et éternelle, comme le Créateur ; l'hypothèque, ce ver rongeur, ce phylloxéra si difficile à chasser, n'y peut mordre, comme sur une vigne, un champ, un immeuble ordinaire. Sans doute, les fléaux naturels, les ouragans, les inondations, l'incendie, peuvent la faire disparaître temporairement, mais, encore une fois, ce ne serait là qu'une disparition bien momentanée ; il en serait d'elle comme de ces édifices, élevés par les fourmis, que le pied ou le bâton d'enfants malfaisants se donne la maligne joie de disperser ; les enfants passent, et la fourmilière se

rétablit sur leurs talons. De même l'église, cette fourmière chrétienne, se relève toujours de ses ruines passagères, par les efforts de la commune, du pays, des Souverains, de tous les fidèles.

Non, il est impossible qu'une église périsse, car elle représente matériellement Dieu, qui y écoute perpétuellement, à toute heure, à tout moment du jour et de la nuit, son peuple, comme autrefois, chez les Juifs dans ce fameux tabernacle qui les suivait partout dans leurs guerres et leurs marches, des murs de Jérusalem à ceux de Ninive ou de Babylone, des rives du Jourdain aux rives de l'Euphrate ou du Tigre. Eh bien, nos églises sont nos tabernacles, à nous chrétiens, c'est ce que nous apprend tous les jours une parole plus autorisée que la mienne, celle des ministres du Seigneur, que leur piété a fait accourir ici pour bénir et consacrer ce temple et en faire ainsi une demeure digne de Lui, d'où l'encens et les prières des fidèles monteront jusqu'au Trône Céleste, en y portant nos vœux pour notre famille royale, à qui nous devons ce temple.

Mais je ne crains pas de le proclamer ici, devant cette belle et honorable assistance, devant vous, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, qui avez bien voulu venir embellir de votre présence cette grande fête de la religion, qui est aussi celle de toute la commune de Domnitza, devant vous, dignes ministres du Très-Haut, dont l'assentiment autorise et confirme mes

paroles, devant vous, Monsieur le Maire, devant vous enfin, honnêtes habitants de la commune, bons et laborieux cultivateurs, si l'église rappelle Dieu partout, en tout temps, il est cependant trois époques, où elle le rappelle d'une manière toute particulière et sensible.

Ces trois époques capitales sont celles de la naissance du chrétien, de son mariage, et la troisième enfin, celle de sa mort. Un enfant vient au monde, l'église lui ouvre ses portes et ses bras, l'appelle chez elle, pour le purifier, dans les eaux salutaires du baptême, de la tache originelle : il est déjà citoyen sur la terre, et inscrit sur l'état civil d'ici-bas, mais l'église l'inscrira à son tour, sur son Livre de vie à Elle, sous le nom de baptême qu'elle lui donnera, sur le tableau des fidèles, des citoyens futurs de la patrie céleste. Deux fiancés aspirent au mariage ; ils sont déjà unis par le cœur, par le Maire, il faut qu'à cette union, toute légale qu'elle est d'après nos lois, ils en ajoutent une autre, plus sainte, qui sera célébrée par le prêtre.

Une troisième et dernière époque est arrivée : un chrétien meurt, l'église ne l'abandonne pas, elle lui donne une place parmi ses frères, dans la terre bénite de ses cimetières, et ses prières montent avec l'âme du défunt, vers ce Ciel qu'elle s'efforce pieusement de lui ouvrir.

Voilà la triple et bienfaisante œuvre de la religion,

que verra régulièrement s'accomplir cette église, et à cette occasion, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, reportons avec une pieuse reconnaissance notre pensée vers nos Souverains, dont la sollicitude s'étend aussi sur les besoins spirituels de Leur peuple, et répétons avec une profonde gratitude :

Vive le Roi Charles II!

Vive la Reine Elisabeth!

Vive l'Héritier du trône, le Prince Ferdinand et Son Auguste Compagne!

Vive le jeune Prince Charles!



DE L'AMOUR DU PAYS, DE L'OBÉISSANCE AUX LOIS ET DU
RESPECT DE L'AUTORITÉ ¹⁾

*Monsieur le Maire,
Braves Villageois,*

Nous sommes réunis ici, pour fêter l'inauguration de cette magnifique Mairie, qui servira comme modèle, j'en ai l'espoir, pour les communes qui environnent la vôtre, car le but que je poursuis, d'ordre de Sa Majesté le Roi, c'est que l'administration du Domaine de la Couronne soit un élément d'impulsion et donne l'exemple dans le pays, et ma meilleure récompense, la plus grande satisfaction pour moi, ce sera d'avoir réussi à conduire à bonne fin les instructions généreuses de notre Souverain.

Je crois n'avoir rien exagéré en disant que cette Mairie, dont nous célébrons aujourd'hui l'ouverture, est un modèle dans son genre: rien n'a été oublié: salle de conseil, chambres de bureau, du percepteur, de gendarmerie et autres; les chambres d'arrêt même n'ont

¹⁾ Prononcé à la mairie de Segarcea, Domaine de la Couronne de Segarcea, département de Doljiu.

pas été omises, et j'ai la ferme conviction qu'elles ne seront jamais habitées, ni par des hommes, ni par des femmes de cette importante commune, et qu'elles serviront seulement pour la garde de ces vagabonds qui, malheureusement, infestent trop souvent, nos communes rurales, et que la nouvelle institution de la gendarmerie a pour mission de pourchasser et de traquer.

*Monsieur le Maire,
Braves Villageois,*

Quand j'ai le bonheur de me trouver parmi vous, c'est mon habitude de rendre profitables ces réunions, en vous entretenant de certains sujets qui ne peuvent que vous être utiles. Je vous parlerai donc aujourd'hui de l'amour du pays, qui doit animer tout bon Roumain, de l'obéissance aux lois et du respect de l'autorité.

Aimer son pays est, certes, le premier, comme aussi le plus doux devoir de tout homme. La nature elle-même nous a fait un plaisir de ce devoir, quand elle en a déposé le germe en nous. Cette obligation est donc aussi naturelle que sainte, c'est une loi écrite par le Créateur, dans le coeur de l'homme, avant qu'elle l'ait été dans les codes, dans les lois. Cet amour, nous le suçons avec le lait de nos mères, nous le respirons dans l'air qui nous entoure, dans tout ce qui nous accueille, dès notre entrée dans ce monde. Comment ne pas aimer le lieu où

nous sommes nés, où vivent nos père et mère, nos frères, nos soeurs, toute notre famille, où l'on parle la langue que nos parents nous ont apprise, qu'apprendrons de nous, à leur tour, nos enfants? Comment ne pas aimer tendrement cette patrie, cette mère qui ne périt jamais, car elle n'est pas soumise à la loi de destruction qui fauche parents et amis, hélas! si souvent et si subitement. Si nous les perdons, eux, la patrie nous reste, au moins; et grâce à elle nous n'avons pas la douleur d'être complètement orphelins, car nous avons encore, malgré tous les deuils qui nous peuvent assaillir, une mère à aimer et à défendre, comme tout bon fils doit le faire.

Aimer et défendre sa patrie! c'est là le premier devoir du citoyen, envers cette grande et sainte mère, qui nous donne tous nos compatriotes pour frères.

Défendre sa patrie, qu'est-ce à dire? cela consiste-t-il seulement à prendre un sabre ou un fusil, et à courir à la frontière? C'est là un devoir impérieux, mais seulement en temps de guerre, et la guerre, grâce en soient rendues à Dieu, ne dure pas toujours; de nos jours même ce fléau tend de plus en plus à disparaître de la terre. Aimer sa patrie, c'est surtout aimer ses lois, ses institutions; ces lois protectrices de la propriété, de tous les droits, protectrices de l'innocence, de la faiblesse, de l'enfance, de la veuve et de l'orphelin, de toutes bonnes choses, par conséquent armées contre le vice, l'impro-

bité, le crime; les lois, gardiennes de l'humanité, de la civilisation et des lumières.

Aimer la patrie, c'est encore respecter l'autorité, c'est-à-dire l'ordre établi par la société, par le législateur, la digue élevée par des mains patriotiques contre le débordement de l'anarchie et la rupture de tous les liens sociaux. Mais le mépris des lois, des institutions s'est hélas ! trop déplorablement propagé à notre époque, qui voit sans cesse secouer, ébranler les bases de cette société, qui ne peut vivre et prospérer que par le respect de l'autorité, et des institutions fondées sur la sagesse et l'expérience.

A vous, Monsieur le Maire, représentant de cette autorité, ainsi que délégué de vos administrés, la mission, aussi grave que délicate, d'inculquer dans l'esprit de vos concitoyens ce sentiment de respect, en employant habilement et discrètement la persuasion, et, au besoin la contrainte, pour faire tout fléchir sous le joug de la loi. En agissant ainsi, vous aurez bien mérité, et des habitants de cette commune et du gouvernement.

Mais là ne se bornent pas vos devoirs, Monsieur le Maire, il en est un autre, tout aussi important, tout aussi sacré, celui que vous imposent la confiance du pouvoir central, les suffrages et l'estime des habitants de ce village. Cette estime qu'ils vous témoignent vous devez vous efforcer de la mériter et de la conserver par l'exacte observation de ces lois, de ces règlements

dont la garde est confiée à votre vigilant patriotisme, vous devez la mériter par la droiture de votre caractère, par la correction de votre conduite. Le bon exemple doit être donné aux hommes par leurs chefs de tout rang, par les petits comme par les grands ; vous le devez d'autant plus particulièrement vous, M. le Maire, que vous êtes placé à la tête d'une commune aisée, qui récompense généreusement votre dévouement, et vous aide ainsi convenablement à porter le fardeau municipal.

Donnez donc à vos concitoyens, je le répète, M. le Maire, l'exemple de la soumission aux lois, celui de l'intégrité, des bonnes mœurs, et inculquez-leur le respect et l'amour de notre Famille Royale, qui fait tant pour vous, et, dans ce beau jour, honnêtes villageois, témoignons tous de notre reconnaissance pour Sa bonté par ces souhaits ardents :

Vive le Roi Charles !

Vive la Reine Elisabeth !

Vive le Prince Ferdinand !

Vive la Princesse Marie, et leur noble rejeton !



LE PAYSAN ROUMAIN ET LE SERVICE MILITAIRE¹⁾

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de me retrouver parmi vous, avec la mission, d'inaugurer cette seconde maison communale que l'Administration du Domaine de la Couronne a fait bâtir sur ce Domaine de Gherghitza, satisfaisant ainsi à vos besoins et à vos vœux, qui ont été exaucés avec tant de bienveillance.

Observez, braves villageois, combien cette maison est coquette, combien elle est spacieuse ! Tout y est, c'est-à-dire qu'elle satisfait largement à toutes les exigences, tant morales que matérielles d'une commune aussi importante que la vôtre, et où rien ne manque de ce qui est nécessaire à l'ordre et à la prospérité.

Comme certains d'entre vous s'adressent à notre Administration, en nous priant de faire des démarches pour que leurs fils soient, les uns dispensés du service

¹⁾ Discours prononcé à l'ouverture de la mairie de Gherghitza, sur le Domaine de la Couronne Gerghitza, département de Prahova.

militaire, les autres ajournés, essayant ainsi de se soustraire, en quelque sorte, à l'impôt le plus précieux envers le pays, tandis que j'ai toujours refusé de leur donner le moindre appui dans ces cas, je crois bon de profiter de votre présence ici pour vous exposer les avantages que vos fils retirent du nombre d'années qu'ils donnent au pays, en servant sous les drapeaux.

L'armée est l'école de la discipline, du respect vis-à-vis des supérieurs; elle fortifie et le corps et l'âme. Beaucoup d'entre vous, habitants de cette commune, ont passé par cette école, et, chaque année, une nouvelle génération de jeunes gens entre dans l'armée du pays, qui réunit maintenant tous ses fils. Souvent les exigences de la discipline pèsent lourdement sur le soldat, et il doit alors se demander d'où provient cette autorité de l'officier, qu'il sent, sans en connaître l'origine. Je crois donc bien faire en vous expliquant cela, et vous montrant combien est bienfaisant le rôle de l'officier dans l'armée, et quels sont les avantages que produit le plus nécessaire des impôts que le pays vous demande, à vous et à tout citoyen, car tous nous sommes appelés à défendre ce grand foyer qui est la patrie Roumaine.

Ce devoir général, quelque incommode qu'il ait paru au commencement, a contribué et contribuera puissamment à rendre solidaires tous les membres de la même nation. Car riches et pauvres, habitants des villes et des campagnes, instruits et ignorants, tous

sont égaux, tous doivent défendre leur pays, mais vous, braves gens de la campagne, qui voyez vos enfants s'éloigner du foyer paternel avec tristesse, n'en soyez pas préoccupés ; en rentrant chez eux, ils vous feront voir des citoyens plus accomplis, plus instruits, plus disciplinés, et pouvant servir de chefs et de guides à la commune. C'est ainsi, en effet, que vos enfants reviennent de l'école de l'officier. Pour vous en convaincre, examinons quelle est sa mission.

Pour le jeune soldat qui vient d'arriver sous les drapeaux, l'officier est un maître nouveau et inconnu, et comme tel, il n'inspire au premier abord que de la crainte à ses subordonnés. Mieux connu et mieux apprécié, comme il mérite presque toujours de l'être, cet homme inspire bientôt la confiance et l'affection, qui se mêlent à l'obéissance et au respect que l'on doit à son rang.

L'officier est le chef d'un certain nombre de jeunes gens, force et espoir de la patrie, sur lesquels la loi et l'usage lui donnent une autorité presque absolue, qui dépasse même celle du père, laquelle, généralement parlant, n'a plus le droit de s'étendre sur le fils majeur, sur le fils dont la vingt et unième année vient de sonner.

Que fera l'officier de ces conscrits ? Il en fera des soldats ; il les exercera, par ses caporaux, ses sergents, parfois lui-même, à tous les exercices gymnastiques et guerriers de la vie militaire, au maniement, à la

charge et au tir des armes à feu, c'est-à-dire du fusil ou du canon, ou à l'équitation, à l'escrime.

Maintenant, quand l'officier aura obtenu la troupe la plus disciplinée, les effets et les casernements les mieux tenus, et qu'il se sera assuré une excellente note de l'inspecteur-général, aura-t-il rempli jusqu'au dernier tous ses devoirs? Il n'en aura accompli que la lettre tout au plus; l'esprit, la partie morale tout entière, manquent encore à son œuvre.

Non, tout ne sera pas fini pour lui, quand il aura parfaitement aguerri tous ses hommes, quand il leur aura appris à tuer avec une adresse et une rapidité émulatrices le plus d'ennemis possible. Le rôle de l'officier est double, il possède les corps, il est vrai; il leur commande, il les manie à son gré; mais pour mieux asseoir et pour compléter cette autorité matérielle, il faut qu'il travaille de toutes ses forces, avec toute son intelligence, à pénétrer dans les âmes, il faut, pour que son autorité ait la sanction des consciences, qu'il s'efforce de s'en ouvrir l'accès.

Comment? Par mille moyens qu'il connaît par son expérience ou celle des autres, que maint officier emploie déjà journellement, et dont, de plus en plus, tous sauront se servir. En quoi consistent-ils? A étudier le caractère, les habitudes, les penchants, les aptitudes de ses subordonnés, à prendre intérêt à leurs affaires, à les conseiller, à les diriger avec bienveillance. Car, Messieurs, maintenant plus que jamais, l'of-

ficier sent l'immense responsabilité morale qui pèse sur lui, aujourd'hui que la nation entière passe entre ses mains.

Il doit se pénétrer de ses nouveaux et désormais bien plus impérieux devoirs, et consacrer toute son attention, toute son activité, tout son dévouement, à former des hommes, non seulement prêts à répandre la mort chez l'agresseur de leur pays, mais surtout ajoutant plus de prix aux services rendus à leur commune, au pays, à la société, qu'à la perspective lointaine d'un champ de bataille jonché de cadavres.

Une magnifique mission civilisatrice incombe donc dans les temps nouveaux à l'officier : celle de transformer par l'action qu'il exerce sur ses soldats la société, cette société qui autrefois ne voyait pas, sans une défiance assez justifiée, rentrer corrompus et dégénérés par la licence des camps, ses enfants qu'elle envoyait soumis et accessibles à toutes les influences, mais qui, désormais, ouvre avec plaisir ses bras, comme à ses plus dignes fils, aux courageux défenseurs dans lesquels elle peut avoir confiance, en temps de paix, comme en temps de guerre.

Comment l'officier parviendra-t-il à faire de ses soldats des exemples de bonne conduite, des modèles pour leurs concitoyens plus jeunes, des hommes d'honneur, orgueil de leur commune ? En se faisant le tuteur bienfaisant, je dirai même l'apôtre de ces hommes francs, disposés au bien, bons et malléables, surtout

dans notre pays, où l'on peut dire que le cœur est au niveau de l'intelligence..

Quelle belle occasion pour un homme à l'esprit cultivé, aux nobles aspirations, de bien mériter de ses soldats et de la patrie, et quel bonheur pour eux d'avoir passé trois années à une telle école.

Vous voyez donc, braves villageois, que l'accomplissement de ce devoir envers la patrie n'est pas une charge que vous devez fuir, mais un temps d'instruction et de perfectionnement pour vos enfants ; ainsi j'espère que, se rendant compte de cela, vos enfants recevront de bon cœur leur appel sous les drapeaux.

Cette armée, ces officiers dont le rôle est si grand, ont pour Chef S. M. le Roi, commandant suprême de l'armée. L'œil du Roi veille constamment sur tout et sur tous, mais avec une prédilection toute particulière sur les hommes qui ont la noble mission de défendre et de maintenir, sous ses ordres, la dignité, l'honneur de la patrie, et d'assurer, sous sa direction, son sort dans les jours de danger.

Montrez-vous toujours dignes, mes amis, du profond intérêt, de la constante sollicitude paternelle qu'Il a pour le peuple et criez de tout votre cœur :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vive le Prince Héritier !



UN DEVOIR MORAL DU MAIRE⁴⁾

*Monsieur le Maire,
Mésdames et Messieurs,*

Nous sommes assemblés ici pour fêter l'érection d'une Mairie. Qu'est-ce qu'une mairie? Elle a bien des destinations, dont une seule suffit pour indiquer l'importance toute particulière d'une telle maison. C'est ici que sont déposés et religieusement conservés, entre autres documents, les actes de naissance, de mariage, et d'enterrement, de tous les habitants d'une commune; actes qui constituent leur état civil, c'est-à-dire la preuve de leurs relations de parenté entre eux, et de chacun avec ses autres concitoyens. C'est ici encore que se font et se gardent les listes de recrutement et d'impôt.

Cela suffirait, mais la maison commune rend en-

⁴⁾ Inauguration d'une nouvelle maison communale à Bicaz, sur le Domaine de la Couronne de ce nom, département de Neamtzou.

core bien d'autres services, pour faire voir qu'elle a la plus grande importance pour la vie de chacun et pour l'Etat.

A la tête de cette mairie, qui est le siège d'une sérieuse institution, douée d'une vie propre, est placé un chef, un fonctionnaire chargé de présider, sous sa responsabilité, à tous les actes dont elle est le théâtre. Ce fonctionnaire, élu par le conseil communal, et confirmé par le ministre de l'intérieur — double origine qui ne peut qu'ajouter à son prestige — est le Maire ; c'est donc à ce double titre le premier et le chef de la commune.

Cette fonction a, vous le comprenez, une grande importance : en effet, tenir l'état civil de tous les habitants de la commune est déjà un très grave devoir officiel, mais celui-ci, et bien d'autres encore, ne sont pas les seuls imposés au Maire ; il en est d'une autre espèce, tout aussi graves, tout aussi importants ; je veux parler des devoirs moraux qui découlent de ses fonctions, mais qui ont surtout leur source dans sa conscience, dans son honneur.

Ces devoirs sont donc purement moraux ; je veux parler de l'obéissance aux prescriptions de la loi et de la religion, dont il doit donner l'exemple et amener l'accomplissement, par ses conseils, par sa haute influence sur ses administrés.

Je précise ; j'ai observé, dans mes nombreux et longs voyages à travers le pays, une mauvaise

tradition qui commence à s'établir, souvent sinon presque toujours, favorisée par le consentement des parents, et avec l'assentiment des autorités municipales.

Voici quelle est cette funeste tradition : une jeune fille et un jeune homme se conviennent et se décident à se marier, mais avant de faire reconnaître cette union par le Maire et de la faire bénir par le prêtre, ils quittent la maison paternelle, et s'établissent et vivent ensemble maritalement. Souvent des agapes suivent cette prise de possession de la femme par le prétendu mari. J'ai vu même un Maire assister à cette cérémonie ; tous parlent d'union, tous trinquent à la santé des nouveaux unis, et cependant il n'y a là qu'une union immorale, sanctionnée par l'immoralité des assistants. Et malheureusement, je dois constater que ce ne sont pas des cas isolés ; il n'y a pas de commune dans le pays, où de pareilles unions ne se multiplient.

On invoque pour excuser cet usage, soit la difficulté de remplir toutes les prescriptions du code civil en matière de mariage, que nous désirons voir simplifier, soit les taxes à payer, ou ce qui est plus mal, que les mariés ne sont pas assez riches pour faire les frais des festins d'un mariage régulier, qui, d'après une mauvaise coutume établie, doivent durer plusieurs jours.

Les conséquences de pareils faits sont considérables. Les jeunes gens ainsi unis, par cela même que

leur union n'est pas consacrée par le maire et le prêtre, se croient moins obligés à tenir les engagements de fidélité, et d'assistance mutuelle, prescrits par le code civil et par les lois de l'Eglise ; à la moindre querelle, ils se menacent de se quitter, et l'on voit souvent, en effet, le prétendu mari abandonner sa prétendue femme, et en épouser légalement une autre. Vous savez bien qu'il n'y a rien d'inexact dans ce que j'avance.

Les enfants nés de ce commerce illégal sont les victimes des fautes de leurs parents, car si, en grande partie, les faux ménages finissent par être régularisés par l'officier de l'état civil, le maire, et bénis par le prêtre, et les enfants légitimés, souvent ces malheureuses créatures restent dénuées de ressources, surtout en cas de mort du père. Car la recherche de la paternité est interdite d'après nos lois, excepté dans un seul cas, et l'enfant naturel, même si son père l'a reconnu de sa propre volonté, n'a aucun droit à l'héritage paternel, même en Moldavie, où était auparavant en vigueur le code Callimachi qui donnait un droit de succession à l'enfant naturel simple¹⁾.

Et si la loi reconnaît un droit à la succession de la mère, encore faut-il que cette qualité d'enfant naturel

¹⁾ Il a été soutenu que les dispositions qui donnaient ce droit à l'enfant naturel simple n'auraient pas été abrogées par l'introduction du nouveau code, de sorte que pour le territoire soumis précédemment au code Callimachi (la Moldavie, ce droit aurait continué d'exister. Mais la cour de Cassation a condamné cette interprétation.

soit établie vis-à-vis d'elle, ce qui est généralement assez difficile pour les paysans, de sorte que cette pauvre créature humaine reste souvent punie de la faute de ceux qui l'ont mise au monde.

Quant à moi, j'ai donné depuis longtemps des ordres à nos agents locaux, pour qu'ils combattent cette plaie par des conseils, par des secours en argent, et comme on invoque fréquemment la difficulté de trouver un parrain, nos agents ont pour ordre de faire tous les frais qu'impose cette charge, et qui seront supportés, avec plaisir par notre administration.

Ces unions illégales sont un point noir dans nos communes rurales, je regrette qu'on n'y ait pas fait attention, et qu'on n'ait pas assez travaillé à combattre un tel scandale.

Il vous appartient, M. le Maire, il rentre même dans votre devoir moral, de faire sentir à ces couples, en faisant aussi appel à la bonne coopération du curé, que leur manière de vivre, c'est-à-dire leur concubinage, est en opposition formelle avec la morale et avec l'esprit de la loi, qui ne connaît que des célibataires et des gens mariés ; vous devez même empêcher, par tous les moyens, que cette dangereuse tradition continue, et vous devez presser ceux qui se trouvent dans ces situations pénibles, de se hâter de faire régulariser leur position, afin qu'ils ne vivent plus dans l'immoralité et l'insécurité, en privant leurs enfants des bienfaits de la loi.

C'est à la campagne, surtout, que des mœurs simples et pures règnent généralement, et méritent d'être citées en exemple, en opposition avec celles des villes, qui ne sont, trop souvent, qu'un foyer de corruption. Ce contraste s'explique assez facilement : le village ne forme, pour ainsi dire, qu'une maison, qu'une famille, où tous les individus se connaissent et se surveillent, même involontairement; tandis que les villes sont un gouffre où le mal a toute latitude pour cacher sa faute. Que si, cependant, la corruption citadine se glisse quelquefois dans les villages, surtout sous la forme du concubinage, c'est alors le devoir du maire de s'opposer, par tous les moyens, à ce que ce genre de vie se généralise, c'est surtout le droit et le devoir du prêtre de combattre cette dépravation.

J'ajouterai encore que le mariage a été de tout temps, pour notre paysan, une circonstance très importante de sa vie, et qu'il l'accomplit avec une foule de formalités héritées de ses aïeux, pleines de poésie, et qui donnent une idée aussi exacte que pittoresque des mœurs de nos bons campagnards. Cela est tellement vrai, qu'il y a toute une littérature qui nous peint ces usages, et je n'ai qu'à vous citer comme leurs peintres fidèles, parmi tant d'autres, I. Paunescu, I. Mirza, P. H. Lazar, B. Viciu, et, il y a quelques années, deux travaux couronnés par notre Académie, de M-me Hélène Sevastos-Hétrat et de M. S. Fl. Marian.

Si les autorités et le clergé unissent de la sorte leurs efforts, les villages continueront à être des centres de sentiments moraux, ainsi qu'ils sont ceux de la santé corporelle et de la force physique, qui accompagnent une vie régulière comme sa juste récompense, et le vivant exemple de ces belles traditions.

Ces conseils bienveillants et amicaux donnés, M. le Maire, avec l'autorité et la confiance que vous confèrent vos fonctions, appuyés fraternellement par le prêtre du village, ne pourront que difficilement être éludés, méconnus, ou repoussés ; et, s'ils sont religieusement suivis, vous aurez la douce satisfaction d'avoir mérité l'estime des honnêtes gens, l'approbation du gouvernement et la bénédiction des enfants dont vous vous serez constitué le défenseur.

J'ai la conviction, M. le Maire, que ces avis, qui ne contiennent rien que votre conscience, je n'en doute pas, ne vous ait déjà inspiré, vous vous ferez une règle de les suivre, de les appliquer scrupuleusement. C'est par eux que je veux terminer la solennité de cette belle inauguration municipale, et je convie cette honorable assemblée à répéter avec moi, dans notre reconnaissance pour un Auguste bienfait :

Vive le Roi Charles !

Vive la Reine et toute la famille Royale !



LA PATRIE EST LA PROTECTRICE DE TOUS LES CITOYENS HONNÊTES¹⁾

Monsieur le maire, braves villageois,

Je viens de nouveau parmi vous, pour fêter l'inauguration d'un nouveau don de notre Souverain, de ce bel édifice qui sera le siège de l'autorité communale dans ce village. Ayant la satisfaction de vous trouver réunis autour de moi, je crois que c'est un moment opportun pour vous entretenir des sentiments qu'un bon citoyen nourrit pour sa patrie, pour cette patrie que nous devons tous aimer, car le patriotisme est la source des vertus publiques.

Un philosophe romain a dit : « nous aimons notre père et notre mère, nous aimons nos enfants, nos parents et nos amis, mais l'amour de la patrie contient tous les autres, et quel est l'honnête homme qui hésiterait à faire à son pays le sacrifice de sa vie ? »

¹⁾ Prononcé à la mairie de Lipov, commune sur le Domaine de la Couronne Segarcea, département de Doljiu.

Oui braves gens, vous surtout qui avez été à l'école, et je constate avec plaisir que vous êtes nombreux dans cette commune, vous avez une patrie à aimer, c'est d'abord le lieu natal où vos yeux ont vu la lumière, où vous avez appris à aimer vos parents, vos amis, qui se sont réjouis de votre naissance, où vous avez été entourés d'amour, d'intérêt, de soins de toute sorte. C'est cela la patrie, et c'est encore la civilisation, faible ou avancée, qui entoure l'homme, c'est la grande famille que composent toutes les familles particulières unies sous un même gouvernement, sous un même Roi ou chef, selon que la patrie est constituée en Royaume ou autrement, pour vivre sous les mêmes lois, qui protègent tout ce qui est juste et honnête contre les attaques de la violence ou de la fraude.

La patrie est donc la protectrice de tous les citoyens honnêtes contre les malintentionnés, les faux frères. Aimez-vous votre famille ? Certes ! autant et plus que vous-mêmes, et vous êtes prêts à vous sacrifier à tout moment pour elle. Pourriez-vous ne pas agir de même envers la patrie, pourriez-vous ne pas lui donner tout votre dévouement ? Peut-être pourrait-on même dire qu'elle doit passer avant la famille restreinte, composée seulement de quelques personnes qui peuvent mourir, comme cela arrive à tout instant, et vous laisser ainsi seuls. La patrie ne meurt pas, elle ne vous laisse donc pas sans aide.

Ceux d'entre vous, qui ont perdu des parents aimés, trouvent des frères et amis dans tous leurs compatriotes, qui se feront un devoir de les aider de leurs conseils, de leurs services, dans les moments difficiles de cette vie, qui n'est qu'une longue épreuve. Nous sommes tous des associés, unis par un contrat solennel, et nul ne peut se soustraire aux devoirs contractés dès sa naissance, et par sa naissance même.

Se dérober à des devoirs moraux aussi stricts, et en même temps aussi élevés et sacrés, ce serait manquer à tous ses devoirs envers ses frères de nationalité. Je sais qu'aucun de vous n'est capable d'aussi mauvais sentiments. Même si ceux de vos compatriotes qui vous entourent, distraits ou endurcis par leurs propres soucis, ne vous donnaient pas de secours, lorsque vous en avez besoin, la Société, les organes que la Patrie s'est donnés, veillent sur tous, viennent en aide au faible, au dénué à l'opprimé. En justice, vous trouverez des avocats pour vos justes causes, des magistrats impartiaux et zélés qui vous protégeront contre les injustices, par les armes de la loi. Si vous devenez malades ou infirmes, c'est encore la Patrie qui vous accueille dans ces hôpitaux et ces asiles, où vous trouverez tous les soins pour votre santé, des médecins dont la science et la philanthropie sont éprouvées, qui vous prodigue-

ront tout ce dont la médecine dispose, toutes les découvertes de l'art de guérir.

Mais les maladies ou l'infirmité ne sont heureusement que des exceptions. Il y a un autre fléau, qui ne sévit pas seulement de temps en temps, ou seulement sur quelques personnes, mais auquel beaucoup sont encore soumis, jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Ce fléau, c'est l'ignorance. Contre la variole, nous avons le vaccin qui nous préserve de mourir ou d'être défigurés, tous sont ou doivent maintenant être vaccinés et revaccinés; dans la plupart des états civilisés, la loi l'impose. Contre l'ignorance, elle impose de même impérieusement l'instruction pour tous les enfants, et cette précieuse instruction est donnée, chez nous du moins, sans dépenses pour les parents.

A l'école, l'enfant voit se former son esprit, il s'approvisionne de connaissances, élémentaires certes, quand il s'agit de l'école rurale, mais qui lui sont utiles pendant toute sa vie. Ces connaissances et cette discipline intellectuelle lui sont données par l'instituteur qui devient le père, selon l'esprit, de ses élèves, et qui, de plus, leur fait comprendre la grandeur de certains sentiments, tels que l'amour de la patrie, le sens du devoir. L'enfant y apprend que la patrie le guide, le soutient et le dirige pendant toute sa vie, qu'elle le comble de bienfaits et que c'est par conséquent ce qu'il doit aimer le plus après Dieu.

Vous permettrez maintenant, braves villageois, à

un homme dont vous avez éprouvé depuis longtemps la sympathie pour vous, de vous donner quelques conseils, de faire quelques constatations que vous ne trouverez pas fâcheuses, car elles proviennent seulement de l'intérêt que je vous porte, et j'espère que vous en tiendrez d'autant plus compte que vous me connaissez bien.

J'aime à reconnaître que vous êtes des travailleurs persévérants, mais pour ne pas m'écarter de la vérité, je dois dire que vous avez trop de passion pour vos vignes, que vous cultivez d'autre part mal. Au lieu d'en soigner les fruits, afin de trouver un débouché facile dans le commerce, vous ne vous contentez pas de ce que vous avez, conformément à la loi, et vous empiétez sur les droits de l'Etat et du Domaine de la Couronne.

Il est à la fois plus équitable et plus conforme à votre intérêt de ne pas envahir la terre du voisin, mais de conserver soigneusement et de cultiver avec sollicitude la vôtre. Agir autrement, c'est vous attirer à vous-mêmes des pertes. Car, si vous voulez cultiver plus de terrain que vous ne pouvez, vous n'aurez que des récoltes faibles, et des produits insuffisants ou mauvais.

J'ai la conviction que je n'aurai plus à l'avenir à blâmer une telle disposition, d'autant plus, que notre but constant est d'améliorer votre situation, et en général celle des paysans du Domaine de la Couronne. Je ne fais en cela que me conformer aux ordres de Leurs Majestés, le Roi et la Reine, qui sont animés du vif désir de voir le peuple roumain de

plus en plus instruit et pénétré de ses devoirs envers la Patrie et son Souverain, ainsi que de ses droits. L'instruction et le travail développeront le bien-être et nous garantiront de tout désordre, chose bien nécessaire, car l'ordre est la première condition du progrès.

Avec ces sentiments qui sont, je le sais, les vôtres, vous ne pouvez qu'aimer de plus en plus la Dynastie qui conduit si heureusement les destinées de notre pays, et prier la Providence de donner prospérité et longue vie à nos Augustes Souverains et au Prince Héritier, appelé à porter un jour les couronnes de Michel le Brave et d'Etienne le Grand.



LES BIENFAITS DU TRAVAIL¹⁾

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici, autorités, propriétaires et laboureurs, pour assister à l'inauguration de ce bel établissement d'industrie forestière, une scierie mécanique.

Je vous salue avec plaisir, car c'est pour célébrer la force productive, les bienfaits du travail, que nous sommes tous venus dans cette belle commune de Malini. En ce jour, que j'appellerai sa fête, n'est-il pas à propos de nous entretenir ensemble quelques instants de ce grand créateur des sociétés humaines, de son origine, de ses développements, de ses fins suprêmes?

Et d'abord son origine.

Il remonte, si nous en croyons la Bible, et nous devons croire à son témoignage, puisque nous sommes

¹⁾ Prononcé à l'occasion de la mise en oeuvre d'une scierie mécanique sur le Domaine de la Couronne de Malini, département de Souceava.

chrétiens, il remonte, selon la Sainte-Ecriture, qui dit à l'homme : „Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu es sorti“ à nos premiers parents, qui furent condamnés, eux et leur descendance, jusqu'à la consommation des siècles, au travail et à la mort finale, corporelle seulement, heureusement. En effet, le Paradis ne connaissait ni le travail, ni la mort physique.

Le travail est donc la conséquence de la désobéissance de nos premiers auteurs, c'est une punition, mais douce, telle qu'en inflige un Père, bon jusque dans sa colère, et toujours paternel, la punition du *Bon Dieu*, comme nous l'appelons ; par conséquent utile, généreuse, et relevant elle-même celui qu'elle a abattu. La Grèce antique a figuré cette punition dans la fable d'Achille, le Roi des guerriers, qui, du revers de sa lance, guérissait le mal que la pointe avait fait.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, qui voulez bien m'écouter, l'origine du travail : il est d'institution divine.

Quant à vous en donner une définition à vous surtout, bons villageois, qui le pratiquez presque depuis votre berceau, et qui, probablement, le pratiquerez jusqu'à la tombe, je n'ai pas cette prétention ; c'est comme si je tentais d'expliquer le vol à l'oiseau, au poisson l'art de nager, à l'abeille comment elle doit s'y prendre pour faire son miel.

Vous savez tous mieux que moi, que le travail, c'est l'application consciencieuse au métier, pour le cultivateur à la nécessité de féconder la terre, de lui faire produire tous les fruits, pour le maçon à l'art de bâtir, pour le cordonnier, pour le tailleur, au soin de vêtir nos pieds et nos corps, et ainsi de suite.

Le travail se divise en trois classes ou branches principales, peut-être pourrait-on soutenir qu'il n'y a que celles-là : la branche commerciale, la branche agricole et la branche industrielle et artistique.

Nous donnons la première place dans cette énumération, à la branche commerciale, non pas en raison de son mérite intrinsèque, relativement faible, car elle n'est que le canal par lequel s'écoulent les deux autres, leur débouché ; mais, pour être plus libres de nous étendre à l'égard des autres, et spécialement, de la branche industrielle, la plus importante pour nous, dans la solennité à laquelle nous sommes conviés.

En effet, la branche commerciale, dont nous sommes loin de méconnaître d'ailleurs l'utilité et les services, n'est que la courtière des autres ; elle n'a pas de vie propre ; elle vit et respire exclusivement, si l'on veut bien nous permettre cette expression, par leurs poumons.

Passons à la branche agricole. C'est incomparablement la plus vaste et la plus riche des trois, surtout chez nous, peuple agricole ; elle est leur mère

nourricière, puisqu'elle travaille la terre, c'est-à-dire le globe terrestre. Tout vient de la terre et tout y retourne : productions végétales et productions animales, et le maître de tout cela : l'homme. « Souviens-toi, dit la Bible, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. » La terre, voilà donc notre domaine, qui nous a été donné après la perte du Paradis, où l'on ne travaillait pas et ne mourait pas. De là, nous avons été jetés sur cette terre où l'on meurt, où celui *qui ne travaille pas, n'a pas le droit de manger*, dit Saint Paul, où tous les hommes doivent travailler, les riches comme les pauvres. Mais notre condition en est-elle pour cela si malheureuse ? Le travail est-il un châtement si affreux ? Un poète a dit :

. . . . Le travail, à l'homme nécessaire,
Fait sa félicité, plutôt que sa misère.

Personne ne se plaint du travail, excepté quelques paresseux. Parmi les animaux, vous en voyez tous les jours de laborieux, comme la fourmi, l'abeille, le castor, l'araignée, cette patiente chasseresse de mouches, et aussi parmi les animaux de proie, comme l'aigle et les oiseaux chasseurs, enfin le lion, le tigre, le renard, le loup, qui n'attendent pas nonchalamment étendus dans leurs antres, que la proie vienne d'elle-même se jeter dans leurs griffes. Loin d'entendre les ouvriers accuser le travail, on ne les entend que l'appeler, le réclamer à grands cris, au point d'en être venus à le proclamer comme l'un

de leurs droits, à faire, par conséquent, une obligation aux gouvernements de leur en fournir, de le demander à l'émeute, et de parcourir les cités avec des drapeaux portant pour inscription : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant. »

Voilà certes l'homme bien réconcilié avec son châ-timent, en faisant son ami, son bienfaiteur, son sau-veur. C'est que le travail est son seul asile contre la faim, est le pain de sa femme et de ses enfants ! Mais ces moyens violents que nous désapprouvons, vous n'aurez jamais, braves gens, à y recourir, surtout parce que vous avez un vaste terrain à exploiter, et que nous vivons dans un pays heureux, où l'occupation ne manque jamais à la bonne volonté.

Le travail ! Il fut, dans tous les temps, et il est surtout dans les temps modernes, dans ces temps qui comptent à peine un siècle d'existence, le grand enchan-teur, qui transforme avec sa baguette magique les déserts en luxuriantes campagnes, les espaces nus, les terrains en friche, en opulentes cultures, en floris-santes et luxueuses cités. L'homme a bien tiré parti de cet univers, de cette ferme qui lui a été donnée nue, où tout était à créer, à outiller, à meubler, et dont on peut dire, en voyant les grandioses transformations qu'il lui a fait subir, qu'il l'a changée en un véritable Paradis terrestre, reconstitué de ses mains infatigables, sous les magnifiques efforts de son activité, de son intelligence, de son génie.

Voilà les prodiges que produit le travail. Comme l'homme a changé, à force de science, la face de la terre ! *Renovabis faciem terræ!* Les montagnes sont percées, des mers qui s'ignoraient, se confondent dans un magique mariage, comme la Méditerranée et la Mer Rouge, bientôt la mer du Nord avec la Baltique.

Les chemins de fer, les télégraphes suppriment les espaces, et, par le téléphone, la voix humaine arrive d'une ville à l'autre, à des distances telles que l'homme lui-même s'étonne et reste interdit. Le phonographe répète à nos oreilles et à nos âmes, avec toutes les intonations, nos voix, et celles des êtres qui nous ont été chers et ont disparu de ce monde. Bientôt, dit-on, le génial Edison nous donnera le téléphote, un miraculeux instrument par lequel nous pourrons voir à de très grandes distances la personne qui nous parle.

La science est sur le point d'arracher à la nature et à Dieu ses secrets ; les mystères semblent près de s'évanouir devant l'homme !

Eh bien, la science—Bacon a dit : « Science est puissance »—vient encore aujourd'hui visiter la Roumanie, qui marche à pas de géant, vers la civilisation de ses sœurs, dont elle devient la noble émule, et voici qu'elle introduit dans cette heureuse forêt, une de ses belles applications, une magnifique scierie mécanique, éclairée à l'électricité, pourvue d'un chemin de fer d'une quarantaine de kilomètres, établissement assez rare en son genre, non seulement dans notre pays, mais même

dans l'Europe Occidentale, où l'importance de la culture des forêts est pleinement appréciée et où leur exploitation est singulièrement avancée, établissement qui promet le pain et le bien-être à des centaines d'âmes, à toute cette forte et vivace population d'ici et des environs, qui, précédemment vivait de l'élevage des bestiaux, mais qui depuis la prohibition de l'entrée en Autriche-Hongrie ¹⁾ de cet important article de nos transactions, était menacée de voir l'aisance dont elle jouissait faire place à la détresse et à la ruine.

Je puis dire encore, sans exagération, que cet établissement et son éclairage électrique contribuent pour une grande part à augmenter la splendeur de ces superbes forêts, par la réverbération que la lumière produit dans le feuillage et l'éclat dont elle colore ces imposantes montagnes.

Vous voyez, braves gens qui m'écoutez, que la Providence ne vous a pas abandonnés : une source de richesse tarit pour vous, elle vous en ouvre une autre, plus abondante et plus riche ; elle a vu vos besoins, elle vient à votre aide. Remerciez-la donc avec effusion de ce nouveau bienfait, et souvenez-vous aussi que, si le bien-être d'un peuple est dans le travail, c'est seulement à condition que ses heureux résultats

¹⁾ Malgré l'existence d'un traité de commerce, l'administration hongroise a longtemps interdit l'introduction de bétail roumain, en affirmant qu'il y avait de fréquentes épizooties chez nous. Ces mesures sont devenues encore plus sévères pendant la période dite de la guerre douanière, mais la situation s'est heureusement améliorée dans ces derniers temps.

soient conservés par l'épargne. L'histoire nous montre de grands peuples qui ont résisté par elle aux plus terribles fléaux, à l'invasion même. J'ajoute que si la constitution physique de chacun a une influence assez grande sur les dispositions de l'homme au travail, toutefois l'instruction, les habitudes, les croyances, les institutions et les lois sont bien autrement influentes encore sur la productivité du travail.

La chaleur excessive, dont vous, habitants de ce pays montagneux, n'avez guère à souffrir, a aussi pour effet de paralyser l'activité de l'homme et de favoriser la paresse. Cependant, combien de merveilles d'activité sous les latitudes les plus dévorantes ! C'est qu'alors la nature a été vaincue par l'énergie et la force de volonté de l'homme. Les exemples en sont nombreux.

C'est pour cela que je vous conseille, chers villageois, de mettre non seulement de la bonne volonté, mais encore de la ponctualité et de la persévérance dans le travail, car nous avons à lutter avec des établissements similaires situés à nos frontières, et celui-là aura la victoire, qui produira le plus, et à meilleur marché. Vous devez donc faire en sorte de ne pas nous obliger à recourir à des ouvriers étrangers à la localité. Tout producteur doit pouvoir répondre à ses engagements, car l'honneur l'exige, et vous n'avez pas le droit de vous plaindre, si la préférence est accordée à d'autres qui acceptent, tout en se trouvant dans des conditions

moins favorables que les vôtres, de travailler pour le même salaire. La lutte pour l'existence est grande aujourd'hui ; ne vous étonnez donc pas si d'autres veulent prendre vos places, il ne dépend que de vous que vous ne les perdiez pas, et soyez reconnaissants à ceux qui viennent exposer leurs capitaux avec la louable intention de créer des centres industriels, pour donner de l'occupation à l'habitant de la campagne. L'administration du Domaine de la Couronne, d'ordre de S. M. le Roi, en a créé encore quatre, dans cette localité, à peu de distance, dans le même but bienfaisant.

Du reste, la Roumanie est un pays démocratique, et rien ne favorise la production de la richesse comme la démocratie. Les communes démocratiques de la Grèce, et, au moyen-âge, celles de la Flandre et de l'Italie, jouirent, grâce à cette forme de gouvernement d'une rare prospérité. L'activité des citoyens contrebalançait les inconvénients de l'agitation populaire ; car le souci de leurs intérêts bien entendus, et la force de ceux-ci étouffaient l'irrationnelle propension au désordre et à la licence, ces poisons de la prospérité publique et particulière, et produisaient, bon gré mal gré, la concorde indispensable au développement de l'industrie et de la richesse.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, pourrions-nous clôre cette belle fête sans envoyer l'expression de nos vœux à notre Souverain, dont les aspirations se confondent avec celles de la nation, et dont la grande

ambition est de la voir s'éclairer et s'enrichir par le travail? Pourrions-nous ne pas acclamer aussi le nom de cette Reine, dont le cœur maternel s'associe à toutes les joies, comme à toutes les douleurs de la nation, sans acclamer encore le Prince Héritier de la Couronne, notre espérance, qui grandira et se développera comme un jeune bourgeon d'un arbre puissamment greffé? Non, Mesdames et Messieurs, je sens bien que nous ne pouvez les oublier! Répétons donc tous ensemble, dans un loyal élan:

Vive le Roi!

Vive la Reine!

Vive le Prince Ferdinand, Héritier présomptif de la Couronne.



LES MERVEILLES DU TRAVAIL ¹⁾

Mesdames et Messieurs,

Il y a trois ans que j'ai eu le plaisir de venir parmi vous, dans cette localité, pour assister à l'inauguration d'un établissement de scieries perfectionnées, doté d'un chemin de fer d'une étendue assez considérable, et de tous les accessoires nécessaires et qui est, sans exagération, un motif d'orgueil pour notre pays, car c'est le premier de ce genre chez nous. J'ajouterai que mes prévisions se sont réalisées, car je disais que toute cette belle localité recevrait une bienfaisante transformation, grâce au travail ainsi offert aux habitants de ces montagnes, où l'agriculture ne peut recevoir qu'un très médiocre développement. Eh bien, les faits ont prouvé aujourd'hui que ma conviction était fondée ; il suffit, pour le voir,

¹⁾ Prononcé à Malini (terre du Domaine de la Couronne) département de Souceaya, à l'inauguration d'un chemin de fer funiculaire à travers la forêt.

d'observer l'amélioration qui s'est opérée dans la manière de vivre des habitants de cette contrée.

Voici, à présent, après un court intervalle, qu'un chemin de fer funiculaire donne un nouvel élan à cet établissement, dû à l'initiative du Domaine de la Couronne et répand le bien-être au-delà des limites de cette commune.

Convainquez-vous—je le dis pour les malveillants, car il y en a toujours — que les profits que retire l'Administration du Domaine de la Couronne de ces créations sont minimes, par suite des difficultés du terrain, des frais d'installation et du court terme dans lequel le capital employé doit être amorti ; le but que nous avons poursuivi, a donc été l'amélioration de la condition du paysan, en attendant que, par le développement rapide du pays, les habitants des parties montagneuses trouvent d'autres occupations utiles et profitables.

Je suis heureux de constater que je ne me suis pas trompé dans mon espoir, et que cette belle et robuste population a bien compris son intérêt, et s'est adonnée sérieusement à un labeur persévérant et sans interruption ; car il ne suffit pas de vouloir gagner quelques sous, et de se livrer ensuite à la paresse. Ceux qui sont à la tête de ces établissements ont droit à votre travail, car autrement ils sont forcés d'avoir recours à des ouvriers étrangers.

A qui devons-nous les heureux résultats que nous

constatons ici? Au travail, cet agent universel et nécessaire de toute civilisation. Dans l'opinion vulgaire, son idée est, comme l'indique le mot dont nous nous servons en roumain (*munca*), une idée de fatigue, de souffrance. L'homme, ayant désobéi dans le paradis terrestre, en fut exclu et condamné à travailler. C'était donc pour lui une punition ; ce n'était pas un devoir moral que le Tout-Puissant lui donnait, mais un châtim. ent expiatoire.

Le travail est donc, par essence, pénible. Mais il y en a deux sortes : le matériel et l'intellectuel. Ce dernier présente aussi un côté attrayant, qui fait que beaucoup le tiennent pour un plaisir ; tel est celui du musicien, du dessinateur, du peintre et en général de tous les artistes. Cependant, sous cette apparence décevante, se cache pour les musiciens, les dessinateurs, les peintres et autres artistes un travail sérieux, et qui souvent use bien plus que le travail purement musculaire. Puis, pour un homme sur dix ou vingt, ou même davantage, qui trouve son plaisir dans l'exercice de ces arts, combien n'y voient qu'une corvée, que n'adoucit pas le plaisir que ressentent les autres, et qu'ils doivent subir s'il ne veulent pas souffrir du froid ou de la faim. Enfin, même les plus grands artistes, les plus passionnés pour leur art, par combien de moments de découragement ou de tristesse ne passent-ils pas, causés par l'incertitude du succès ou la crainte angoissante de l'oubli, ou tant d'autres

causes encore, qui toutes se résument en souffrances, dont ceux qui s'adonnent à un labeur matériel sont exempts !

Je ne connais Mesdames et Messieurs, que trois états où l'homme ne soit pas tenu de travailler : celui dont parle l'Écriture, de nos premiers parents, dans le paradis terrestre, dont l'homme est à jamais exclu, c'est cet état qui nous a été décrit aussi par les poètes antiques, sous les plus belles couleurs et sous le nom légendaire d'âge d'or, celui des Hébreux traversant le désert pour se rendre de l'Égypte dans la Terre Promise, et qui recevaient pendant ce temps du ciel leur nourriture quotidienne ; et enfin celui de l'enfant qui trouve au sein maternel l'aliment qu'il lui faut, ou du malade, de corps ou d'esprit, que sa famille ou ses concitoyens doivent entretenir.

L'homme arrivé nu sur terre, dut donc demander sa subsistance au travail. A quel travail ? Il n'avait pas d'instruments, mais il avait ses yeux et ses mains, les premiers et les plus essentiels des instruments, à l'aide desquels il se fabriqua plus tard, le besoin et la réflexion le stimulant, tous les autres. De ses mains, il détacha les fruits des arbres et des plantes, il chassa les animaux des champs et des forêts ; il but le lait de la chèvre et de la vache, avant de se nourrir de leur chair, progrès qui était encore loin, dont l'idée dut lui venir avec le temps et la réflexion, après qu'il se fut pourvu des premiers engins domestiques. Alors son sort fut assuré.

Avec ces premiers rudiments d'industrie et de civilisation, il est déjà à l'abri de la faim, il peut pourvoir aux plus pressantes nécessités de l'existence ; il a à sa disposition les fruits des végétaux et le lait des troupeaux. C'est ainsi que la Bible nous présente l'origine du travail, et nous devons l'en croire, car pour des chrétiens, comme nous sommes fiers de l'être, la Bible est la voix de Dieu.

N'admirez-vous pas avec moi, Mesdames et Messieurs, les progrès géants faits par la civilisation, c'est-à-dire par le travail, et rien que par lui ? L'homme, à peine sorti du séjour d'abondance, où les traditions placent son berceau, et où ses besoins étaient aussitôt satisfaits que ressentis, jeté sur cette terre, nu comme l'enfant qui vient au monde, a su assurer sa vie au milieu du danger et du dénûment, et, en même temps, cultiver toujours davantage l'étincelle divine qui constitue, malgré tous ses défauts, son titre de noble : l'intelligence. Peu après le pâturage, vint l'agriculture, car l'homme découvrit la charrue.

Si nous voulions énumérer les conquêtes du travail, autant vaudrait compter le sable des mers, ou les feuilles des forêts. Il construisit encore des maisons, d'humbles chaumières d'abord, à peine meilleures que les abris que lui offrait la nature dans les cavernes et les creux des arbres, puis des palais, des églises. Voilà ce que donne l'architecture. Ensuite vinrent les constructions navales, c'est-à-dire les embarcations, depuis le pri-

mitif canot jusqu'au bateau à vapeur de nos jours, qui donnent un puissant élan aux communications commerciales, industrielles, et politiques, entre les sociétés, mais aussi aux hostilités, à cette folie sanglante dont les peuples ont tant de peine à se déshabituer.

Après cela vinrent les sciences bienfaisantes, et celle qui mérite d'être nommée en tête de toutes, la médecine, qui soulage nos douleurs, et qui arrache tant de proies à la mort.

D'où la médecine tire-t-elle tous ses moyens, toutes ses armes contre le mal, sinon des plantes ou des minéraux, c'est-à-dire des produits de la terre et de leur connaissance ?

Le Créateur nous a donné une gigantesque ferme : la terre, à exploiter. L'homme n'a pas faibli à cette magnifique tâche, il n'a pas trompé sa confiance, il a fait du globe entier une vaste exposition de son génie. Le plus grand capitaine peut-être du monde, Napoléon I-er, disait un jour à ses soldats, conduits aux pieds des monuments de l'Égypte : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! » Lorsque l'Être Suprême jette un regard, du haut de son séjour, sur les labeurs par lesquels ses enfants ont orné et fécondé leur domaine, il doit sourire à nos œuvres, il doit nous rendre cette justice, que nous avons bien employé les siècles écoulés depuis qu'il nous a envoyés en possession de la terre que nous habitons, et que nous avons fait honneur à sa munificence !

Villageois, si l'éblouissante civilisation dont nous sommes témoins aujourd'hui, est l'oeuvre du travail, que cela vous soit un puissant encouragement à couronner, par de nouveaux efforts, ceux dont nous voyons les magnifiques résultats. Oui, travaillez sans relâche, donnant ainsi votre appui bien récompensé, à l'industrie qu'a fondé l'Administration du Domaine de la Couronne, afin de répandre par cette voie, la seule saine, l'aisance et le bien-être dans cette commune. Mettez votre honneur à remplir consciencieusement vos devoirs envers nous, et envers tous ceux qui vous ouvrent de nouvelles sources de richesse, pour vous rendre la vie plus facile.

Je vous demande cela, d'autant plus instamment, que vous savez que vos droits sont garantis par la bienveillance, et la protection, que vous trouvez toujours auprès de notre Administration.

Je ne puis clôre cette allocution sans vous remercier, Messieurs et Mesdames, pour votre présence, qui est une preuve vivante de l'intérêt que vous portez à nos efforts communs, afin de fonder ici, pour le bien général, une industrie sûre et utile, qui augmentera la productivité de cette partie de notre chère patrie.

Et, maintenant, si, nous reportant par la pensée vers ces temps difficiles où nous vivions dans des conditions si différentes de celles d'aujourd'hui, qu'ils nous paraissent bien plus reculés qu'ils ne le sont, puisque tous les progrès que nous voyons dans l'état du pays

et de ses fils, ont été accomplis dans un tiers ou un quart de siècle, nous nous souvenons de Celui sous la paternelle impulsion duquel nous avons obtenu ces conquêtes, le même élan nous portera certainement tous à exprimer ces vœux dans une même pensée :

Vive S. M. le Roi !

Vive S. M. la Reine !

Vive S. A. R. le Prince Héritier !



LES AVANTAGES DE L'UNION ET LA NÉCESSITÉ DE LA CONCORDE ¹⁾

Messieurs et chers collègues,

Ce jour étant la date fixée par le Comité central de notre Société, pour la réunion générale de ses membres, veuillez permettre à celui à qui incombe l'honneur de la présider, de venir, à l'inauguration de cette session, vous souhaiter, à tous en général et à chacun de vous en particulier, une cordiale bienvenue, et, en même temps, de vous remercier vivement de l'empressement que vous avez bien voulu mettre à répondre en grand nombre à cet appel, en apportant ainsi votre précieux et indispensable con-

¹⁾ En 1886, grâce à l'initiative de plusieurs sylviculteurs et propriétaires de forêts, et avec l'appui de l'Administration du Domaine de la Couronne, une société s'est constituée sous le nom de « Progrès Forestier, » et presque depuis sa création, mes collègues m'ont fait l'honneur de m'élire pour leur Président.

Cette société a son siège dans l'hôtel de l'Administration du Domaine de la Couronne, où se trouve également la rédaction de son organe « La Revue des Forêts. » S. M. le Roi s'y intéresse beaucoup, et est de fait son grand patron. Le but de cette société est de travailler à la diffusion des idées de la science moderne sur le soin, la conservation et l'exploitation des forêts, ainsi qu'à la prospérité en général de la science forestière; de travailler à la mise en oeuvre des richesses

cours à la tâche que nous avons assumée, par la formation de cette utile et bienfaisante société de sylviculture, qui accomplit, déjà aujourd'hui, trois années d'existence, période de temps que nous devons nous féliciter d'avoir pu traverser heureusement, malgré les difficultés, les obstacles inhérents aux débuts de toute entreprise, et dont la nôtre ne devait pas être plus exempte que toute autre.

C'est qu'aussi, Messieurs, les buts que nous nous proposons sont des plus nécessaires : en effet, le texte de l'art. 2 de nos statuts est très varié, et ce n'est qu'au prix d'une activité infatigable, et par le concours de tous nos membres, que nous pouvons nourrir l'espoir de conduire à bonne fin cette œuvre bienfaisante. Gardez-vous, cependant, chers collègues, de chercher dans ces paroles quelque indice d'un découragement qui se serait glissé chez moi ; non, rien de plus éloigné de mon cœur que ce sentiment, car je ne songe et

forestières de la Roumanie ; de discuter et de proposer des mesures relatives au développement de l'industrie du bois, à celui de la chasse et de la pisciculture, ainsi qu'à l'établissement du régime des eaux ; de tenir au courant de cette branche de production les membres de la Société, et le public intéressé en général, en faisant connaître les progrès que réalise, dans les autres pays, l'industrie forestière ; d'encourager les jeunes gens laborieux et bien doués, qui se destinent à la carrière sylvique.

Les moyens par lesquels la société se propose d'atteindre ses buts sont : l'organisation de conférences publiques dans plusieurs centres du pays, pour la vulgarisation des principes scientifiques de l'économie forestière et leur application aux forêts du pays ;

la publication d'une revue spéciale ; la tenue d'assemblées générales dans la capitale, ou dans d'autres villes, pour faire connaître annuellement l'état des forêts de la Roumanie et des industries du bois, et pour étudier les fléaux dont elles sont frappées, en proposant les moyens d'y remédier ;

ne puis songer à élever aucune plainte, et je ne fais que rendre hommage à la vérité, en reconnaissant que notre société a même atteint un progrès sensible et facile à constater, chaque année : nous en avons la preuve bien évidente, dans la sympathie qu'on témoigne à son existence, à sa propagande, à son organe « *La Revue des forêts.* » Ainsi j'éprouve une vive satisfaction d'avoir à vous communiquer que la Société Géographique de Roumanie, qui se propose de publier un ouvrage intitulé *Patria Romana*, nous a fait l'honneur d'adresser un appel à notre société, pour la partie qui concerne l'économie forestière du pays.

Je me crois en droit de considérer notre participation à cette grande œuvre, comme un témoignage d'intérêt envers notre société, dont le comité central s'est empressé de confier cette tâche à MM. Marin Petrescu, T. G. Petraru, N. R. Daniilescu, M. Tanasescu, E. Dumitrescu, Boiarolu. De son côté, votre comité central n'est pas non plus resté inactif,

l'institution de prix pour des travaux originaux sur l'économie forestière, le choix de questions à mettre au concours, et de travaux à récompenser; des missions scientifiques pour l'étude de l'exploitation des produits forestiers et de leurs dérivés ;

la publication d'avis ou de consultations approuvés par la société, adressés aux particuliers ou aux autorités.

Cette année même, l'assemblée générale de notre société a décerné le prix de 2000 francs, constitué par l'Administration du Domaine de la Couronne, pour un travail sur la nomenclature forestière.

Grâce à l'activité des membres de cette société, aux conférences qu'ils font, et à l'importance qu'acquière la « *Revue des Forêts,* » l'intérêt du public augmente, ce que prouvent les adhésions de nouveaux membres et les donations qui lui sont adressées.

et, quoique tous ses membres aient des occupations diverses, nous n'avons cependant rien négligé, et nous avons tenu compte, dans les limites du possible, de tout ce qui peut intéresser la Société. Quand je parle de l'activité de ses membres, je n'ai nullement en vue ma personne, je vous prie de le croire, car n'ayant aucune compétence en matière forestière, mon modeste rôle se borne à surveiller la marche des affaires, à présider les séances du comité et les conférences, et à donner l'impulsion aux travaux.

Voilà toute la tâche de votre président ; vous me permettrez seulement d'ajouter ici quelques avis que me suggèrent la circonstance et le bien de notre Société.

Ce bien nous fait une loi, et une loi rigoureuse, si nous tenons à maintenir l'harmonie et l'union parmi nous tous, de nous borner, ainsi que cela se fait dans toute société scientifique, à examiner et à étudier les questions mises à l'ordre du jour, qui a été communiqué à temps. Evitons surtout les personnalités, ce fléau des réunions publiques ou particulières, les personnalités qui dégènèrent si facilement en aigreurs, en querelles, en inimitiés. Ceux qui désirent obtenir des informations, n'ont qu'à s'adresser aux membres de ce comité, et spécialement à votre président, qui s'empressera de les satisfaire.

L'exposé qui vous sera lu, vous renseignera sur

tous nos travaux; le tableau qui vous sera présenté de la situation financière vous mettra à même d'apprécier si nos modestes fonds ont été bien employés.

Nous aurons aussi l'honneur, au cours de cette réunion, de vous présenter, entre autres, un projet provisoire de nomenclature forestière. A vous, alors, d'y introduire les modifications que vous jugerez utiles ou nécessaires, et qui seront examinées avec la plus grande attention par notre comité central.

Nul de vous, mes chers collègues, assurément, n'ignore que nous avons organisé, cette année, pour la seconde fois, quelques conférences forestières, et j'ose dire que, comme commencement au moins, ce dernier essai n'a pas été sans quelque succès. J'ai la ferme espérance que l'année prochaine, ces conférences parviendront à intéresser encore davantage le public, et je fais des vœux pour qu'elles puissent se tenir dans le local même de la Société, c'est-à-dire dans l'hôtel de l'Administration du Domaine de la Couronne, que S. M. le Roi, qui s'intéresse tout particulièrement à tout ce qui peut contribuer à élever le niveau intellectuel et moral du pays, permettra qu'on mette à notre disposition.

Nous ne devons pas oublier, cependant, la bienveillance que les différents ministres des Domaines nous ont toujours témoignée, surtout en nous autorisant à nous réunir dans les salles du Ministère. J'ai la ferme conviction que M. le Ministre actuel des

Domaines continuera, lui aussi, à nous honorer de son bienveillant appui.

Quelques mots encore, avant de commencer nos travaux, sur les avantages de l'union et la nécessité de la concorde. N'ayons jamais en vue, dans nos travaux communs, dans notre tâche sociétaire, aucun intérêt particulier, mais le pur intérêt général; écartons les questions qui pourraient préjudicier à la formation du faisceau moral qui doit lier les différents membres de cette société. L'union nous conduira à la solidarité, nous amenera à nous intéresser à la situation et aux travaux de chacun; lorsque l'un de nous souffre, ou est atteint dans ce qui lui est cher, examinons le cas, et cherchons, par des moyens honnêtes et justes, à faire que pleine satisfaction lui soit donnée.

Mais, pour être animés de ces sentiments, il faut, je ne saurais trop le répéter, que nous ayons dans le cœur le besoin et l'amour de l'union, qui en est la source féconde et intarissable.

Je ne sais, chers collègues, si j'aurai le bonheur de vous faire partager mon opinion, mais je suis convaincu que l'union, c'est la voix du bien, de la conscience, tandis que la division est la voix qui nous invite au mal.

Pour savoir ce qu'est une chose c'est, quelquefois, un bon moyen que de savoir ce qu'elle n'est pas, ce qui est son contraire. Un critérium pour apprécier la

bienfaisante influence de l'union, de la concorde sur la prospérité des familles, des sociétés politiques et humanitaires, c'est de se rappeler la maxime favorite des tyrans. «*Divide ut imperes*», divise pour régner.

C'est cette maxime qui a mis la Grèce antique sous le joug de l'astucieux Philippe, roi de Macédoine ; qui a soumis l'ancien monde à la domination des Romains. Je n'essaierai pas non plus de vous rappeler ce que le passé de notre pays nous enseigne, les humiliations que nous avons supportées, les retards apportés à notre développement, tout cela, fruit de la mauvaise semence répandue dans ce beau pays, qui constitue aujourd'hui notre chère Roumanie. Du reste, les tableaux de l'histoire ne sont guère autre chose que l'application de cette cruelle maxime aux victimes qu'elle a faites.

Voulez-vous voir, au contraire, de merveilleux exemples de la puissance bienfaisante de l'union ? Considérez comme l'Allemagne est devenue forte et puissante, depuis qu'elle est unie et homogénéisée, sous le sceptre impérial, qui n'est que le sceptre de l'union des races germaniques. Voyez l'Italie, notre sœur par le sang, passant de l'état d'expression géographique, à celui de puissance, et prenant rang parmi les grandes nations.

Vous parlerai-je d'Etats d'une taille beaucoup plus modeste ? Voyez quelle est la prospérité et aussi la

considération dans le monde, de la Suisse, de la Hollande, de la Belgique, je pourrai ajouter, sans trop d'orgueil, de notre naissante Roumanie.

Pour conclusion à cette allocution, que vous avez peut-être trouvée un peu longue, je vous rappellerai que :

« Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert, et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point. »



ANNIVERSAIRE DE VINGT-CINQ ANNÉES DE RÈGNE DU ROI CHARLES I—
MORT DE JEAN BRATIANO ¹⁾

Messieurs et chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue, et vous exprime, au nom de mes collègues du Comité central et au mien, combien nous sommes heureux toutes les fois que nous nous réunissons en assemblée générale, car, en nous voyant, en échangeant des idées, en discutant, il ne peut résulter de notre fraternel rapprochement, que des choses utiles pour la propriété forestière et par conséquent, pour le bien général, et ces réunions doivent nécessairement resserrer nos relations, établir entre nous un lien encore plus étroit.

D'après nos statuts, nous devions nous réunir le 25 avril, mais votre comité s'est permis de retarder l'assemblée générale de quelques jours, et de la fixer à trois jours avant le 10 mai, afin que les membres

¹⁾ Ouverture de l'Assemblée générale de la Société du Progrès Forestier, le 7 Mai 1891.

de notre société pussent prendre part à cette fête nationale.

Que de beaux souvenirs nous rappelle à l'esprit ce jour qui, chaque année, ramène notre attention sur la patrie, sur la Dynastie. Mais cette fois, il nous fait souvenir encore, qu'il y a déjà vingt-cinq ans que cette date a pris une importance particulière dans l'histoire de la Roumanie, unie et libre. C'est bien peu de chose dans la vie d'une nation que cet espace de temps, et pourtant quels changements autour de nous. Comme bien des choses, qui n'étaient que des désirs lointains, sont devenues des réalités fécondes. Pas de chemins de fer, pas la dixième partie des écoles que nous avons maintenant, une armée à peine en formation, pas de crédit. Que de progrès faits depuis lors !

La plupart de vous, mes chers collègues, vous étiez bien jeunes dans la vie, lorsque le Prince Charles de Hohenzollern, aujourd'hui notre Roi, a mis le pied sur le sol de la patrie, et que le rêve de nos patriotes, libéraux et conservateurs, car tous se sont surpassés par le cœur, s'est réalisé. Mais quelles difficultés ne devons-nous pas rencontrer ! Car n'oubliez pas que nous étions considérés, malgré nous, comme des vassaux, et menacés dans notre existence par ceux qui croyaient qu'une nation, qui a pour aïeule l'antique Rome, qui a su lutter pendant tant de siècles pour maintenir son individualité et sa foi, n'a pas le droit de vivre par elle-même.

Eh bien, ce quart de siècle que nous avons vécu sous le sceptre du roi Charles, a prouvé combien nous avons été injustement appréciés, et à quel point une fois arrivés au rang d'État indépendant, nous sommes devenus un élément d'ordre et de progrès, pour cette partie du continent. Mais cette indépendance, vous savez à quel prix nous l'avons obtenue. Il a fallu que nos frères, arrachés aux champs, aux ateliers, au travail utile, la payassent de la vie de tant de milliers des leurs et la conquissent à la pointe du glaive, sous la conduite de leur vaillant chef, le roi Charles. Fêtons donc, avec un ardent patriotisme, l'anniversaire de ce glorieux jour, qui rappellera à jamais un des grands événements de notre histoire.

N'oublions pas, Messieurs et chers collègues, qu'un peuple qui a tant souffert dans le passé, a besoin de refaire beaucoup de choses, pour être à la hauteur d'un Etat moderne.

Le travail est un de nos moyens pour réformer notre organisme ; travaillons donc beaucoup, aimons l'épargne, et souvenons-nous que, prétendant, et avec raison, être un élément de civilisation et de culture pour l'Orient,—car notre situation se prête à ce que nous soyons un intermédiaire entre l'Occident et cette autre partie de l'Europe, — nous ne pouvons parvenir à ce résultat que grâce à un labeur assidu, à une organisation complète des moyens de production, qui amèneront inévitablement le développement de la ri-

chesse nationale. N'oublions pas enfin, qu'à côté de nous, il y a un autre peuple, qui veut aussi jouer ce rôle, et qui a fait et fait tous les jours des efforts considérables pour son avancement intellectuel. Quant au développement économique, il n'est pas moins important chez lui. L'agriculture et l'industrie y ont réalisé des progrès inouïs. La viticulture y est prospère ; l'aménagement, l'exploitation des forêts, et l'enseignement forestier y sont aussi remarquables. Je veux parler du royaume de Hongrie.

Il y a quelques jours, j'ai visité de nouveau la capitale de ce pays, et j'ai été émerveillé de ses efforts. J'ai examiné surtout le musée commercial, où l'on trouve des échantillons de tous les produits industriels du pays. J'y ai vu à combien de petites industries se prêtent les produits des forêts, et quelle source de richesses les nôtres pourront être pour nous.

Si nous n'avons rien à envier aux Hongrois comme patriotisme, si les moyens par lesquels ils veulent assurer leur domination ne peuvent pas trouver de sympathies, et si nous avons, sous le rapport de l'industrie, des commencements qui promettent, nous devons les imiter dans l'ardeur qu'ils ont mise au service du développement économique de l'Etat, et je suis convaincu qu'avec cette souplesse et cette intelligence qui caractérisent notre race, nous parviendrons à les égaler et à les dépasser.

Mais, pour arriver à des résultats heureux et durables, il faut que chacun fournisse son contingent de labeur. Vous savez, Messieurs, que nulle entreprise importante ne peut prétendre à quelque succès, ne peut porter de bons fruits, si elle n'est commencée et poursuivie avec ardeur, avec persévérance et dans toutes les conditions que le dévouement et la prévoyance imposent.

L'homme, cet être privilégié, si magnifiquement doué par le Créateur, doit assurer sa vie à la sueur de son front, et cela dans toutes les classes de la Société, car le travail, manuel ou mental, est une obligation universelle.

Faut-il vous parler des animaux? Tous pourvoient à leur subsistance, et il en est beaucoup dont l'homme utilise les efforts; la fourmi, cet humble insecte, travaille pour elle, et nous donne l'exemple d'une activité infatigable, inaccessible au découragement; elle fait son humble habitation, et en remplit à nouveau les greniers chaque fois qu'elle a la douleur de la voir renversée. Un autre insecte, particulièrement utile, l'abeille, travaille pour nous. Que l'abeille, que la fourmi, soient notre exemple: travaillons et ne nous laissons pas dépasser par ces modestes ouvrières; aimons, cultivons, soignons nos forêts comme la fourmi soigne son toit, comme l'abeille soigne sa ruche, et demandons à ces beaux massifs l'honneur et les avantages que nos soins, nos études, nos peines sauront tirer d'eux.

Je vous parlais plus haut, mes chers collègues, du 10 mai, comment ne pas vous exprimer les profonds regrets que Jean Bratiano¹⁾ ne soit plus parmi nous, et qu'il ne puisse pas jouir des fruits de l'œuvre nationale à laquelle il a pris une part si considérable? Puis-je, dans une réunion comme la nôtre, me dispenser de parler de cette personne d'élite, qui maintes fois m'a entretenu de notre société, et qui s'intéressait à la prospérité et au développement du service des forêts? Non, car je serais taxé par vous d'indifférence. Je dirai donc qu'un noble cœur a cessé de battre, qu'un grand patriote a été ravi par l'inexorable mort à ses concitoyens consternés.

Cette grande perte cause un deuil universel dans notre pays, qui ne peut voir, sans une vive douleur patriotique s'éteindre un tel flambeau!

1) Jean Bratiano est mort le 4 Mai 1891, à sa terre de Florica, cinq jours avant celui où la Roumanie fêtait les vingt-cinq années de règne du Roi Charles I. Tout le pays a suivi avec anxiété la maladie qui a brisé cette grande existence. Ses funérailles, quoique célébrées à la campagne, ont été magnifiques.

Quelque temps après, un comité s'est constitué pour ériger un monument au grand patriote. Le Roi s'est inscrit en tête de la liste de souscription, et a daigné prendre ce comité sous son patronage en ces termes :

«Le désir de récompenser ceux qui se sont sacrifiés au bien public me remplit l'âme de joie, et je considère comme un cher devoir, de prendre sous mon patronage la réalisation, aussi immédiate que possible, de ce projet, qui fait honneur à la pensée et au sentiment roumain. Je mets dans ce but à la disposition du comité pour le monument de Jean Bratiano la somme de 25 000 frs.» (*Lettre de Sa Majesté le Roi à feu M. Kogalniceanu, Président du Comité*). Quoique la souscription ouverte ait donné un résultat magnifique les Chambres roumaines ont voté cette année, une somme importante pour contribuer à la réalisation de ce noble but, et pour perpétuer aussi la mémoire d'un autre grand libéral et grand citoyen, C. A. Rossetti

Les circonstances ne furent pas douces aux débuts du jeune Bratiano. Il vit le jour à une époque où nous étions méconnus, tyrannisés par une politique machiavélique. Jean Bratiano brûlait de la flamme du patriotisme; il ne fallait rien moins que cet ardent sentiment pour le soutenir dans la tâche gigantesque, dans la sublime entreprise qu'il tentait : relever son pays, l'arracher à ses oppresseurs, chasser les ténèbres dans lesquelles il était plongé. Que fit Jean Bratiano? Il conçut l'audacieuse idée d'être, avec ses amis et émules, le bon génie de sa patrie.

La Roumanie était devenue un véritable enfer, où un malheureux peuple ne travaillait que pour autrui. Missionnaire dévoué, Jean Bratiano soutenu, encouragé par des patriotes aussi ardents que lui, appela l'attention de l'Europe sur son pays, par des voyages en France, en Angleterre, par la propagande de la parole, par des brochures, par toutes les propagandes.

Dès 1857, alors que tout était à faire—lui qui, par sa naissance, était de la classe privilégiée—il se traçait ce magnifique programme: «Nous voulons que le Roumain se relève à ses propres yeux, et rentre en possession de tous ses droits. . . . Nous voulons que tous aient une patrie, et les mêmes droits et les mêmes devoirs. . . . Nous voulons que chacun soit maître des fruits de son travail. . . . Nous voulons que la Roumanie vive en solidarité avec les peuples qui recherchent la justice et la fraternité.»

Ce fut principalement lui qui dirigea l'attention de la nation sur le fondateur de notre Dynastie, qui contribua fortement à faire consentir les Augustes parents de notre Souverain à la mission qui s'offrait à leur fils bien-aimé, et qui l'accompagna jusque dans le pays. Comme ministre et président du conseil, pendant de longues années, ou comme chef de l'opposition, il prit l'initiative d'un grand nombre de réformes fondamentales, et accomplit des actes de la plus haute portée, tels que l'entente avec l'Empire Russe, au début de la guerre de 1877, qui sauvegardait nos institutions et notre dignité d'Etat déjà indépendant de fait ; c'est toujours lui qui partagea, peut-être plus que tout autre, la confiance de notre Roi dans notre jeune armée, et nous fit ainsi prendre glorieusement part à la guerre de 1877—78. L'Indépendance, qui en fut la récompense, fut promptement suivie, toujours sous son heureux gouvernement, de la proclamation de la Royauté. On voit s'il lui fut donné de réaliser ce point de son programme de 1857 : « nous voulons que le Roumain se relève à ses propres yeux. »

L'affranchissement économique devait accompagner l'indépendance politique, il vint aussi, toujours par son impulsion. Il fonda la Banque Nationale, et nous dota de toute une nouvelle organisation économique.

Voilà en quelques mots, beaucoup trop brefs, ce que fut l'homme qui vient de mourir, et qui appartient maintenant à l'histoire. Sa mémoire restera chère à tout Roumain, et ceux qui, de son vivant, ont été des adversaires de son gouvernement ou de son parti, oublieront les questions secondaires qui les séparaient de lui, et s'uniront à ses admirateurs personnels dans une commune reconnaissance. Nous pouvons donc attendre avec confiance que la voix autorisée et impartiale de l'histoire apprécie dans sa souveraine justice, à leur éminente valeur, les actes mémorables de ce grand citoyen, pour l'instruction de la postérité.

A elle de faire le portrait fidèle de ce rare homme d'Etat, dont je ne viens que d'esquisser l'activité, moi qui serai toujours fier d'avoir pu collaborer au premier acte qui s'est accompli sous ses auspices, pour notre indépendance économique, le rachat de nos chemins de fer ¹⁾ des mains d'une société étrangère, malgré toutes les difficultés inhérentes à cette opération et l'acharnement d'un pessimisme à outrance.

¹⁾ La ligne de chemin de fer Roman-Verciorova, concédée originellement au Docteur Stroussberg et consorts (Novembre 1868) a été pour la Roumanie, à la suite du désastre de ce financier, la source de toute une série de pertes et de désagréments. Les «*Notes sur la vie du Roi Charles de Roumanie*» sont pleines de renseignements sur l'historique de cette concession, et de ses suites. Après la déconfiture des concessionnaires primitifs, les détenteurs des obligations émises par ceux-ci, avec la garantie de

Après ce modeste hommage, dû au patriote qui vient de s'éteindre, permettez-moi de rappeler que dans cette année expirent les pouvoirs du Comité cen-

notre Etat, se constituèrent en société anonyme par actions (1872) sous le régime du Code de commerce allemand, avec siège à Berlin, et purent, avec de grandes difficultés, mener à bien la construction de notre premier réseau ferré. Pour compléter le capital nécessaire dans ce but, la nouvelle société émit des actions de priorité, et ensuite des obligations à 6 $\frac{1}{2}$ %. Le tout représentait des sommes considérables, plus de 76.000.000 de Marks, et empirait naturellement d'autant la situation des actionnaires primitifs.

L'Etat roumain tint scrupuleusement tous les engagements pris envers les concessionnaires et facilita, en ce qui dépendait de lui, la formation et le fonctionnement de la société. Il ne pouvait cependant laisser pour toujours un chemin de fer, qui traversait le pays dans presque toute sa longueur, et qui était l'instrument le plus puissant de son développement économique, aux mains d'étrangers, quels qu'ils fussent, qui avaient naturellement, ainsi qu'on a pu souvent le constater, des vues différentes de celles de notre Etat.

Les inconvénients d'une telle situation, les malentendus continus entre la Société et le gouvernement, difficultés qui donnèrent souvent lieu à des négociations diplomatiques, imposèrent à nos hommes politiques l'étude de la question du rachat des lignes ferrées. Malheureusement les obstacles étaient grands, et rien ne pût être conclu avant 1878, quand la Roumanie, devenue indépendante, grâce au sang versé par notre brave armée à Plevna, acquit la conviction qu'elle devait faire cesser une situation, qui donnait lieu à des démêlés diplomatiques avec une puissance amie, comme l'Allemagne, qui témoignait, il faut le dire, beaucoup d'intérêt à la Roumanie renaissante.

Après des discussions et des pourparlers qui durèrent de Mars 1878 à Décembre 1879, les Chambres roumaines approuvèrent la convention de rachat passée entre le cabinet présidé par feu Jean C. Bratiano et la Société des chemins de fer roumains, dont Mrs.

tra!, je prends donc la liberté de vous prier d'y penser sérieusement, et, si vous croyez, après mûre délibération, devoir faire appel à de nouveaux élus, souffrez que je vous prie de donner votre mandat à des personnes qui puissent, avec plus de compétence et de

le conseiller intime de Hansemann et le baron de Bleichröder étaient l'âme. Ces chefs des deux plus puissantes banques privées de l'Empire d'Allemagne firent participer la Banque française de Paris et des Pays-Bas aux opérations financières, auxquelles donna lieu ce rachat des lignes par le gouvernement roumain.

La loi approuvant cette convention fut vivement discutée dans le Parlement roumain : les souvenirs de l'onéreuse concession Stroussberg, les difficultés auxquelles avait donné lieu dans la pratique le fonctionnement d'une puissante société d'actionnaires étrangers, la passion politique qui joue aussi un certain rôle dans de pareilles circonstances, tout cela augmenta encore les objections juridiques que soulevait la convention. En effet, elle ne garantissait à l'Etat roumain que la possession de la majorité du nombre total des actions, majorité en vertu de laquelle le gouvernement roumain, comme actionnaire, pouvait préparer la dissolution et la liquidation de la société, ce qui fut fait en définitive, avec une grande précision et tel qu'il avait été dit dans le savant exposé des motifs qui accompagnait la loi présentée aux Chambres par Mr. le ministre Démètre Stourdza.

Jean Bratiano, et Mr. Dém. Stourdza, convaincus des avantages de cette convention, défendirent avec énergie, et avec une conviction communicative, le projet de loi, contre les défiances soulevées. La loi passa, heureusement pour notre pays. Etant alors Conseiller à la Cour de Cassation, et ayant été antérieurement envoyé à trois reprises à Berlin pour traiter la question, nous nous sommes permis de soutenir que, juridiquement, la convention était parfaitement valable, mais que son exécution présenterait des difficultés, sans cependant exiger de l'Etat d'autres sacrifices que ceux indiqués dans l'exposé de Mr. le ministre D. Stourdza.

succès satisfaisant davantage aux intérêts de notre association.

Quant à moi, Messieurs et chers collègues, qu'aucun scrupule ne vous retienne ; il est, d'ailleurs temps, à ma huitième année de présidence, que mon mandat expire.

Cette loi créait un commissariat composé de trois membres, chargé de représenter à Berlin les intérêts de la Roumanie, au cours de l'exécution de la convention passée avec la Société des chemins de fer. Pour donner plus d'autorité à ce commissariat, Mr. Stourdza quitta le ministère, afin d'en faire partie, les autres membres furent feu le colonel Dabija, ancien ministre des travaux publics, et nous.

Nous n'oublierons jamais les paroles que Jean Bratiano prononça, sur notre compte, lorsque des députés lui firent un reproche de nous avoir détaché de la Cour de Cassation pour nous envoyer en mission à Berlin. (*Moniteur* du 23 Février 1880 pages 1156—1167). Cette bienveillance à notre égard, les grands avantages économiques qui devaient découler du rachat pour le pays, en dehors des résultats politiques sur lesquels nous passons, ne pouvaient que soutenir notre courage, et nous donner une chaleur de conviction qui, nous osons le dire, ne nous a pas abandonné pendant les deux ans et demi que dura notre mission. Les trois commissaires partirent pour Berlin le 28 Février 1880; le 3 Mars de la même année, eût lieu une assemblée générale des actionnaires des chemins de fer Roumains, convoquée pour approuver la convention votée par les Chambres.

Le succès fut considérable : une majorité énorme se prononça favorablement, et de plus, en quelques jours seulement, toutes les actions, moins un montant de 7,673,000 Marks, furent présentées à l'échange contre des obligations 6% de l'Etat Roumain, émises pour une somme nominale de 209,820,000 francs. La maison de banque Landau de Berlin, par un de ses représentants, Louis de Kaufmann, qui ne possédait que pour 300,000 Marks (valeur nominale) d'actions, sur la minorité déjà si petite, de sept millions et

Il peut se faire qu'une perpétuité rende despote un président. Mais, redevenu soldat, c'est-à-dire simple membre de notre société, je ne serai pas moins chaleureux et moins dévoué que lorsque j'étais votre président, *fortuna non mutabit mores meos*, et les témoignages

de mi de Marks, attaqua devant le tribunal de commerce de Berlin les résolutions de l'assemblée générale du 3 Mars, par lesquelles l'administration et l'exploitation des chemins de fer passaient aux mains de l'Etat Roumain, en sa qualité de principal actionnaire.

La Direction des Chemins de fer eût gain de cause dans cette lutte contre Mr. de Kaufmann en première et en seconde instance à Berlin, mais la Cour de l'Empire, à Leipzig, cassa et annula, sans renvoi, les décisions de l'Assemblée du 3 Mars 1880. Cet arrêt de la Cour de l'Empire ne nuisait pas aux intérêts de l'Etat Roumain, et ne pouvait pas défaire ce qui avait été fait. C'était en effet *res inter alios acta*, vis-à-vis de ce dernier, qui n'avait pas figuré au procès. Et en outre, le principe du droit des gens sur l'incompétence des tribunaux vis-à-vis des états étrangers, (voir notre brochure: *De la compétence des Tribunaux dans toute contestation relative aux biens mobiliers qu'un Etat étranger peut posséder en Prusse*) admis très anciennement en Prusse, et depuis dans le nouvel Empire Allemand, garantissait encore l'Etat souverain Roumain contre toute atteinte.

Naturellement, cet arrêt de la Cour de l'Empire donna un nouveau courage aux détracteurs de la convention de rachat dans le Parlement roumain; d'où nouvelles interpellations, nouvelles critiques adressés au cabinet Bratiano. Chose étrange, les députés et les sénateurs juristes, qui auraient dû apprécier plus sainement l'affaire, étaient ceux qui se surpassaient en accusations.

Après le retour dans le pays de Mr. Dém. Stourdza et de feu le colonel Dabija, en Mai 1880, nous étions resté seul à Berlin, à représenter le gouvernement. Malgré le déplaisir personnel que nous causaient les interpellations à la Chambre et les cris d'alarme des journaux de l'opposition, nous continuions à être pleinement rassuré

de confiance et de sympathie dont vous avez honoré ma longue présidence resteront pour moi un souvenir qui m'accompagnera toujours, que je sois à votre tête, ou mêlé dans vos rangs.

C'est dans ces sentiments, Messieurs et chers col-

au sujet de la réussite définitive de la convention de rachat. Nous nous refusâmes donc à toute transaction avec Mr. de Kaufmann, et nous nous permîmes de recommander cette ligne de conduite à notre gouvernement, bien que d'autres, malintentionnés ou mal avisés, recommandassent avec insistance le contraire. Les obstacles créés par l'arrêt de la Cour de l'Empire de Leipzig, arrêt que Mr. de Kaufmann cherchait sans succès par tous les moyens à exécuter contre l'État roumain même, la situation pénible pour nous, ne nous empêchèrent pas de marcher de l'avant. Mr. Démètre Stourdza, actuellement président du Conseil des Ministres, et en 1881 ministre des finances, comprit admirablement bien que cet arrêt ne pourrait pas infirmer la convention de rachat passée par l'État Roumain, et nous assura de toute sa confiance sympathique.

Malgré cet arrêt, les cours des valeurs roumaines se maintinrent, haussèrent même, de sorte que, notre crédit étant ainsi bien affermi, nous pûmes facilement, et sans sacrifices nouveaux, payer les dettes de la Société des chemins de fer, représentées par des obligations 6¹/₀ pour 38 000.000 de marks, et cotées à la Bourse de Berlin au-dessus du pair, en émettant des obligations d'État 5⁰/₀, sans augmenter, ni le montant des annuités, ni les années d'amortissement.

Après ces brillantes opérations financières, réalisées avec le concours loyal et puissant de Mrs. de Hansemann, Lent et Russel, chefs de la Disconto-Gesellschaft de Berlin, et avec celui de la Maison Bleichröder, la liquidation de la Société n'était plus qu'une question de forme. Une assemblée générale, dans laquelle l'État roumain vota comme détenteur de presque toutes les actions, décida le transfert du siège à Bucarest et, par suite, la raison sociale de cette société fut rayée du registre du tribunal de commerce de Berlin. Une dernière assemblée

lègues, que je vous prie de procéder à la discussion des questions à l'ordre du jour de cette assemblée générale; mais, auparavant permettez-moi de vous inviter à exprimer notre joie de voir s'accomplir, un grand fait historique, le jubilé de vingt-cinq ans de règne de notre premier Roi, en nous écriant :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vive le Prince héritier !



enfin, convoquée à Bucarest, vota les mesures nécessaires pour achever la liquidation en droit, comme elle l'était déjà en fait.

Ainsi finit, sans nouvelle charge pour le pays, cette fameuse affaire du rachat des chemins de fer Roumains qui causa, pendant près de onze ans, tant d'ennuis aux cabinets qui se succédèrent dans cet intervalle de temps déchaina tant de passions dans les Chambres et la presse, et amena même tant de complications diplomatiques.

Sans aucune intention de revendiquer pour nous le mérite du succès final, que d'autres aussi, et surtout Mr. Démètre Stourza, ont préparé, et, n'ayant été qu'un ouvrier tenace, nous nous souviendrons toujours avec une réelle satisfaction des péripéties par lesquelles nous avons passé à Berlin dans l'intervalle de deux ans et demi, et nous conservons une profonde gratitude pour tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'avoir confiance en nous, dans les moments difficiles, et de nous témoigner leur bienveillance.

UNE BONNE SANTÉ EST LA CONDITION DE LA FORCE D'UN PEUPLE ¹⁾

Mesdames et Messieurs,

Grande est ma satisfaction de pouvoir assister à l'inauguration de cet hôpital rural, qui a pour but d'alléger les souffrances humaines. Ceux qui retireront le plus d'avantages de cet établissement sont nécessairement les habitants de cette commune, et ceux des environs, qui étaient forcés d'aller chercher du secours à des distances assez éloignées.

Cette création leur fera donc un grand bien, car, par l'effet des difficultés de la vie et d'une insouciance naturelle, un grand nombre de malades, qui, s'ils avaient eu des secours à leur portée, les auraient réclamés, et auraient été guéris, restent privés de soins, de sorte que leur état empire sans cesse. Qui ne sait également, quand des accidents surviennent,

¹⁾ Prononcé à l'inauguration de l'hôpital rural de Peris, Domaine de la Couronne de Cocioc, du département d'Ilfov.

à quelles souffrances et à quels dangers sont exposées les victimes, qu'il faut transporter à de grandes distances ?

La vie à la campagne est toujours plus saine qu'à la ville, tant par le genre de travail qu'elle nécessite, qu'à cause de l'air meilleur, moins vicié, et plus souvent renouvelé que l'on respire aux champs. Toutefois, les maladies ne nous oublient jamais, ni nulle part, voilà pourquoi l'hôpital est aussi nécessaire aux villageois qu'aux citadins.

Si l'homme ne peut vivre sans maladies, il peut, cependant, arrêter ou prévenir les unes, soulager les autres, s'il sait veiller sur lui, c'est-à-dire vivre conformément aux règles que nous donne la science appelée hygiène. Elles sont, je puis le dire, à peu près inconnues à tous les paysans, et, en général, fort méprisées chez nous. L'hôpital servira à repandre peu à peu la connaissance et le respect de ces règles, assez simples, et fera ainsi un grand bien aux habitants. L'homme n'est pas fait pour rester insouciant devant la souffrance de son prochain, voilà pourquoi, quand il n'a pas, à sa portée, un secours sérieux, il fait appel selon les époques aux sorcières, aux vieilles femmes.

C'est ainsi que nous voyons nos paysans redouter l'hôpital, et courir après de trompeurs préservatifs. L'établissement dont nous parlons le détournera, par les résultats qu'il donnera, de cette tendance pernicieuse.

C'est donc un devoir d'exprimer notre reconnaissance de ce bienfait au gouvernement, ainsi qu'à M. le Docteur Félix, pour le zèle et la sollicitude qu'il témoigne aux classes rurales.

Je ne parlerai pas davantage de Mr. le Dr. Felix, le Directeur général du service sanitaire; je crains que l'éloge que je ferais de lui, quoique mérité, ne soit attribué en partie à l'amitié qui nous lie depuis tant d'années. Je me borne à former des vœux, pour que la longue et féconde activité qu'il déploie, stimule ses jeunes confrères à l'accomplissement de leurs devoirs, et leur serve de modèle. Nous voyons, depuis plusieurs années, qu'il existe dans les esprits un courant qui les porte à s'occuper, plus que par le passé, dans la presse, dans différents écrits, dans la législation, du sort et du bien-être de la classe laborieuse, particulièrement des paysans, et à l'amender. Chaque jour, nous voyons qu'on cherche et qu'on discute les moyens les plus propres à améliorer la situation du paysan, à lui donner du bien-être. Sa Majesté le Roi, qui comprend et partage si vivement les besoins des villageois, a créé, dans ce but, la Fondation rurale Charles Elisabeth.

C'est à qui cherchera les moyens d'éclairer et de développer l'intelligence et le cœur du paysan, en lui faisant connaître et observer ses devoirs et ses droits, ces deux éléments essentiels de toute civilisation. Ce courant a été consacré aussi par l'Académie Roumaine. Cette année, elle a décerné un prix de 5000 francs à deux

ouvrages d'un mérite égal, relatifs à l'hygiène du paysan roumain. La population, dans les limites de notre royaume, s'élève à cinq millions et demi d'âmes. Ce chiffre est réellement faible, comparé à celui des états qui nous entourent. Cependant, notre territoire n'est pas exigü, car il est, par exemple, quatre fois plus grand que celui de la Belgique, qui compte plus de six millions d'habitants. Nous pourrons donc, à la condition de soigner et de développer les branches de production, et d'améliorer notre hygiène, voir s'accroître constamment notre importance parmi les peuples européens.

La grandeur d'une nation ne dépend pas, du reste, uniquement du chiffre de sa population, au contraire, même relativement peu nombreuse, si elle est composée d'hommes sains, vigoureux, éclairés, elle peut obtenir de grands succès dans toutes les directions.

Il n'y a pas longtemps que nous avons vu avec quelle facilité quarante millions de Japonais, plus civilisés, avec leur armée disciplinée ont terrassé trois cent quarante-cinq millions de Chinois désorganisés. La santé physique et morale, dont l'une ne peut exister sans l'autre : *mens sana in corpore sano*, disaient nos aïeux, est donc la première condition pour faire de grandes choses.

Toute l'histoire l'atteste : les Spartiates et les Athéniens de l'époque des guerres médiques, les Romains, principalement ceux des premiers siècles de la république, les Germains, qui ont conquis l'Europe,

les Suisses, une poignée d'hommes, qui ont vaincu, parce qu'ils ne voulaient pas savoir quel était le nombre de leurs ennemis, Michel-le Brave et Etienne-le-Grand, dont les états étaient si petits contre le colossal empire turc, alors dans son plein épanouissement. Enfin, de nos jours, nos frères, dans les plaines de la Bulgarie, sont là pour attester les miracles que peuvent accomplir la discipline et le dévouement.

Réjouissons-nous donc, Mesdames et Messieurs, de la fondation de cet hôpital, et faisons des vœux pour que des établissements si utiles, si bienfaisants, se multiplient, dans notre patrie, surtout ceux destinés à la classe rurale, si chère à notre famille royale, et qui est et restera à jamais le plus solide soutien de la Roumanie.

Pour clore cette fête, je suis certain d'être l'interprète de vos sentiments en vous priant de répéter avec chaleur :

Vive le Roi !

Vive la Reine !

Vive la Dynastie Roumaine !



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
Avant-propos	3
L'instruction guide de la vie	7
Le but de l'école	15
Gloire de défendre sa patrie	19
Devoirs des enfants envers leurs parents	23
L'enseignement de la morale	30
Travail et patriotisme à l'école	45
Bienfait, importance et nécessité de l'instruction	59
Les bases de l'éducation	65
De l'éducation et de ses bienfaits	75
L'école doit préparer les enfants pour la vie.	83
De la justice et de l'égalité dans les récompenses et les punitions	89
De la nécessité de la simultanéité de l'éducation physique et morale	96
Du mode de formation et de l'influence des idées	103
La discipline de l'école doit être douce et ferme	112
Autorité du maître et docilité de l'élève	119
Importance de la morale	124
Les dangers de l'orgueil et de la vanité	130
Nécessité d'une saine éducation	135
La probité et la charité	140

	<u>Pages</u>
L'école et l'éducation de l'homme	147
De rôle de l'instituteur dans la formation des générations nouvelles	153
L'amour du pays	166
Devoirs d'un bon chrétien	172
Le respect de la religion	176
L'église, qui est la maison du Tout-Puissant, ne périt jamais	181
De l'amour du pays, de l'obéissance aux lois, et du respect de l'autorité	187
Le paysan roumain et le service militaire	192
Un devoir moral du maire	198
La patrie est la protectrice de tous les citoyens honnêtes .	205
Les bienfaits du travail	211
Les merveilles du travail	221
Les avantages de l'union et la nécessité de la concorde . .	229
Anniversaire de vingt-cinq années de règne du Roi Charles I	
— Mort de Jean Bratiano	237
Une bonne santé est la condition de la force d'un peuple .	253

VERIFICAT
1987



VERIFICAT
2017

ERRATA

Pag.			Au lieu de	Lisez
P.	18	ligne 10	sans, vous	sans vous
>	28	> 13	d'avantage	davantage
>	37	> 2	fait	faits
>	39	> 7	quelques uns	quelques uns d'entre vous
>	48	> 22	suppléer, au	suppléer au
>	49	> 27	courriens	courions
>	53	> 6	soumission	soumission
>	53	> nota	inimigrants	immigrants
>	54	> 5	aidés	aidé
>	64	> 4	de bons fils, frères, époux	de bons fils, de bons frères, de bons époux
>	66	> 13	lorsque elle	lorsqu'elle
>	69	> 22	de sorte la	de sorte que la
>	73	> 17	Appliquez-veux	Appliquez-vous
>	94	> 2	au pénal	en matière pénale
>	123	note, ligne 5	respre	respire
>	126	ligne 21	remord	remords
>	137	> 16	préparationa	préparation à
>	142	> 3	et dont	dont
>	174	> 23	rappelera	rappellera
>	189	> 4	apprendrons	apprendront
>	205	> 2	de nouveau	encore
>	206	> 20	voussacrifier	vous sacrifier
